Parc naturel régional de la Sainte-Baume

ATLAS

de biodiversité communale

Commune de La Celle

ANNÉE 2020

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Mentions obligatoires & crédits photographiques

La réalisation de l'ABC est le fruit d'un travail commun entre le Parc et ses partenaires.

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth, 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22
thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr
www.pnr-saintebaume.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

4 Avenue Marcel Pagnol, 13090 Aix-en-Provence
04 42 20 03 83
www.cen-paca.org

Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)

6 Avenue Jean Jaurès, 83400 Hyères
paca.lpo.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 31 559 euros.

L'Office français de la biodiversité est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Une de ses priorités est de répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant.. Depuis 2017, l'OFB (anciennement Agence Française de la Biodiversité) lance chaque année un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur atlas.

Plus d'information sur ofb.gouv.fr

Ont contribué à ce document :

- coordination – rédaction – cartographie : Thierry DARMUZEY (PNR Sainte-Baume)
- rédaction : Stéphane BENCE (CEN PACA), Géraldine KAPFER (CEN PACA) et Thibaut MORRA (CEN PACA)
- conception & réalisation graphique : Anaïs DESMARÉCAUX (PNR Sainte-Baume) et Aude MOTTIAUX (PNR Sainte-Baume)
- relecture : Géraldine KAPFER (CEN PACA) et Thibault MORRA (CEN PACA)
- habitants et personnes ayant participé aux inventaires participatifs de 2019 : Violette BELMONT, Françoise BIRCHER, Olivier BRIAND, Shamgar BROOK, Séverine CACHOD, David DAMAY, Aline ELLIE, Eva GARCIA, Isabelle GIACOBBI, Margot GOMEZ, Jean-Marie GRES, Christophe HENNEQUIN, Philippe LARÈRE, Irène & Pierre LASTÈRE, David & Isabelle MAIRE, Jacques PAUL, Robert PÉLISSIER, Alain POITOU, André RENOUX, Véronique ROGUET, Dominique ROMBAUT, Chantal SEGUIN, Estelle & François SPAETH, Axelle TEMPIER, Jean-Claude TEMPIER, Pierre VENEL, ainsi que le Conseil de Parc
- détermination photos : Laetitia BANTWELL (GCP), Stéphane BENCE (CEN PACA), René CELSE (CEN PACA), Alain DARMUZEY (OPIE PACA), Thierry DARMUZEY (PNR Sainte-Baume), Bernard RAPHAËL (OPIE PACA), Dominique ROMBAUT (Natura 2000 « Provence verte »), Jean-Claude TEMPIER (CEN PACA)
- inventaires complémentaires (2019) : Ornithologie : Aurélien AUDEVARD (LPO PACA), Julie CABRI (LPO PACA) / Flore patrimoniale et boisements : Kévin CARIOU (PNR Sainte-Baume) / Entomologie : Thibault MORRA (CEN PACA), Stéphane BENCE (CEN PACA), Mathilde DUSACQ (CEN PACA), Plantes messicoles : Hélène CAMOIN (CEN PACA) / Malacologie : Cédric ROY (CEN PACA) / Chiroptérologie : Géraldine KAPFER (CEN PACA)
- © Photo de couverture : Jean-Claude TEMPIER - CEN PACA © sommaire : commune de La Celle, Sonia RICHAUD, Jean-Claude ARNOUX © Crédits photographiques : Robert ANDRÉA - CBN Méd. (page 63), Jean-Claude ARNOUX - CBN Méd. (page 51, 63), Jean-François BEHM (page 34), Violette BELMONT (page 31), S. BENCE - CEN PACA (page 41), Kévin CARIOU - PNR Sainte-Baume (pages 46, 51), Joseph CELSE - CEN PACA (page 57), CEN PACA (page 67), Catherine CHAMBIGE - CBN Méd. (page 51), Commune de La Celle (pages 5, 14, 22), Commune de La Celle - Agence Digital (pages 12, 24, 29, 32 et 62), Corine CORBIER (pages 47 et 50), Pierre DALOUS (page 49), Thierry DARMUZEY (pages 31, 33, 37, 40, 43, 49, 52, 55, 57, 61), Gérard DELLEC (page 31), Mathieu DESBIEFF (page 35), Lydie DOISY - CBN Méd. (page 55), Alexandros GASSIOS (page 34), O. GARGOMINY (page 58), Josiane GAUDEFROY (pages 55, 61), Bernadette HUYN-TAN - CBN Méd. (pages 33, 45), Christopher JACKSON - CEN PACA (page 43), Bastien LE MORT (pages 2, 8, 10, 18, 27, 31, 43, 49, 68, 76 et 92), Gilles LELEYTER (page 51), LPO PACA (pages 16, 43, 45, 55, 58, 63), Henri MICHAUD - CBN Méd. (page 57), Thibault MORRA - CEN PACA (pages 52, 55), Yves MORVANT - CBN Méd. (page 39), Markel OLANO (page 40), Frédéric PORTALIER - CEN PACA (page 40), Pierre RICHAUD (page 56), Sonia RICHAUD - CEN PACA (page 39), Jean-Claude TEMPIER - CEN PACA (pages 31, 34, 37, 39, 43, 45, 46, 49, 52, 61, 63), Jacques VINCENT (page 39), Julien UGO - CBN Méd. (pages 55, 57)

SOMMAIRE

2

1.1. Vous avez dit biodiversité ? 3

C'est quoi ? Pourquoi s'en soucier ?

1.2. L'ABC : protéger biodiversité de son territoire.....4

Savoir, communiquer et impliquer

1.3. Méthode de l'ABC 5

Connaissance diachronique, recueil de données naturalistes, cartographie des habitats naturels, implication citoyenne, inventaires complémentaires et enjeux

2.1. Le territoire de La Celle 12

2.2. Histoire, population et vie économique 13

2.3. Les périmètres d'inventaire et de protection de la nature existants..... 14

2.4. Partenariat LPO – domaine de l'Escarelle..... 16

10

18

3.1. L'évolution historique des paysages..... 19

La Celle au 18e, 19e et après la déprise rurale et les principaux constats d'évolution des milieux naturels

3.2. Les milieux et les espèces .. 25

Connaissance et description, milieux artificiels, forestiers, aquatiques, humides & ripisylves, ouverts ou semi-ouverts, rupestres et agricoles

3.3. Synthèse des enjeux et propositions d'actions 64

Outils naturalistes 69

Documentation particulière 69

Annexe 1 : liste des espèces à statut 70

Annexe 2 : cartes zoomées par secteur des habitats naturels 76

Annexe 3 : cartes zoomées par secteur des enjeux de biodiversité 92

68

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte n°1 : Localisation de la commune de La Celle

PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE
& objectifs de l'ABC

1.1 VOUS AVEZ DIT BIODIVERSITÉ ?

C'EST QUOI ?

Le mot « biodiversité » est souvent utilisé pour décrire la variété d'espèces animales et végétales, mais ne se réduit pas à une simple liste d'espèces. Si les 1,8 millions d'espèces décrites à ce jour constituent une incroyable diversité, elles ne sont qu'un élément de la biodiversité. De plus, nous ne connaissons que la partie immergée de l'iceberg : les biologistes estiment que 99% des oiseaux ont été identifiés contre seulement 1% des bactéries.

La notion de biodiversité est apparue dans les années 1980. Le mot, contraction anglaise de « diversité biologique », n'est apparu qu'en 1992. Le but était de nommer la diversité naturelle du monde.

Cette diversité comprend trois niveaux interdépendants qui, par ordre croissant, sont :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre chaque individu d'une même espèce. Cette variété génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce étant différente des autres et jouant un rôle écologique différent, on estime à 100 millions le nombre d'espèces vivant dans le monde (nous n'en connaissons que 1,8 millions). On distingue trois « règnes » :

- **le règne animal** (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de la petite bactérie unicellulaire à la grande baleine bleue. Dans la démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides et quelques autres invertébrés (cf. chapitre 3.2)
- **le règne végétal** (ou la flore) dont font partie les plantes à fleurs, les mousses et fougères qui sont étudiées dans le cadre des ABC
- **la fonge**, règne particulier qui regroupe entre autres les champignons visibles (macromycètes) qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent soit dans un organisme vivant qu'ils parasitent et les champignons lichéniques qui, en association (symbiose) avec des algues, donnent les lichens.

c) LE NIVEAU DU LIEU DE VIE

Les habitats naturels des espèces et les paysages, dans chacun de ces lieux, les relations entre espèces et individus sont différentes et dépendent de facteurs différents. Ces relations écologiques créent de la diversité et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.

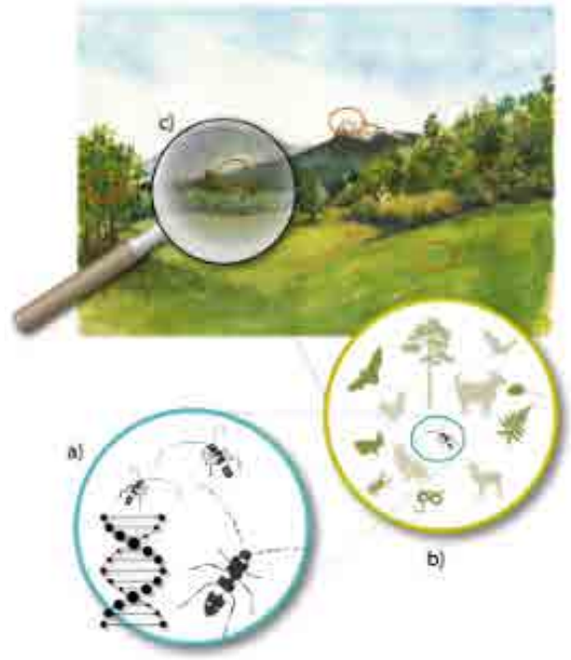

POURQUOI S'EN SOUCIER ?

Tout simplement parce que nous, en tant qu'humains, faisons partie intégrante de cette biodiversité. Nous sommes en interaction et dépendants d'elle, tant pour les conditions de notre environnement, que pour nos besoins directs. La biodiversité produit le double de ce que nous sommes capables de produire en biens et services. Pour exemples : plus de 70% des cultures (soit 35% du tonnage de notre alimentation) dépendent d'une pollinisation animale et la plupart de nos médicaments viennent de molécules issues de plantes ou d'animaux, comme l'aspirine qui s'inspire de l'écorce de saule.

La qualité de notre environnement et notamment sa résilience aux changements climatiques dépendent aussi de cette biodiversité, comme nos rivières qui éliminent naturellement une certaine dose de pollution ou nos forêts qui entretiennent leurs microclimats...

Malheureusement, les mesures de la science moderne tendent à démontrer que cette diversité du monde vivant, construite durant des milliards d'années, tend à se réduire. C'est-à-dire que la diversification est moins rapide que la disparition de diversité. Cela ne concerne pas seulement l'ours polaire, mais également la faune et la flore de France.

Si certains facteurs d'érosion de cette diversité échappent au comportement de nos sociétés, d'autres sont directement liés à nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir !

POUR ALLER PLUS LOIN

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé l'observatoire régional de la Biodiversité (ORB) qui mesure un certain nombre d'indicateurs de la biodiversité en région : l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité, les services rendus par la biodiversité, les dynamiques et pressions sur la biodiversité et les réponses de la société en faveur de la biodiversité.

observatoire-biodiversite-paca.org

1.2 L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE

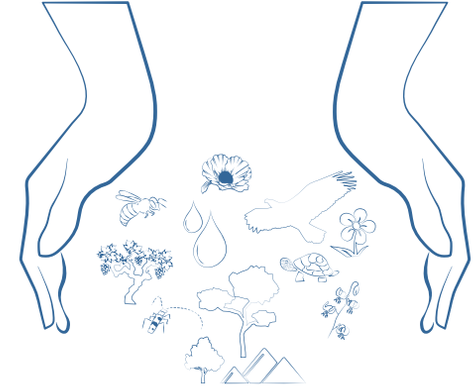

La charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume prévoit de **conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinair**e (Mesure 5). Pour cela, elle engage les pétitionnaires à compléter les inventaires et le suivi d'espèces communes et/ou patrimoniales, à soutenir les inventaires participatifs, à décliner à l'échelle pertinente les trames vertes et bleues dans un objectif de protection des espèces et habitats naturels ciblés par le Parc et à intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans la gestion courante. **L'Atlas de biodiversité communale est un outil pour les communes du Parc facilitant la réalisation de leurs engagements**.

Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale est de constituer une aide à la décision pour la commune afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel.

SAVOIR

D'une manière générale, la connaissance de la biodiversité est insuffisante, ce qui engendre fréquemment des décisions dommageables. À ceci s'ajoutent des problèmes de représentations. Ayons à l'esprit comment l'imaginaire collectif qualifie certains espaces de « friches », « espaces stériles », voire « insalubres », alors qu'ils peuvent constituer des espaces riches en biodiversité. La compréhension des enjeux est nécessaire à la prise de bonnes décisions.

D'un autre côté, contrairement aux espèces généralistes qui peuvent vivre dans des conditions relativement variées, les espèces spécialisées nécessitent, à un ou plusieurs moments de leur cycle de vie, des conditions ou des éléments particuliers. La dégradation de ces habitats spécialisés est souvent peu ou pas réversible. Par ailleurs, ce sont également ceux qui abritent généralement les plus fortes diversités d'espèces, d'où la nécessité de les considérer en priorité.

L'ABC permet donc **d'identifier les enjeux pour la biodiversité qu'elle soit menacée et/ou spécialisée**, et ainsi d'anticiper en priorité les impacts sur la partie la plus diversifiée et la plus fragile de notre patrimoine naturel qui a besoin de milieux ou de conditions particulières. Par ailleurs, le fait d'agir en faveur des espèces et des milieux spécialisés bénéficiera à l'ensemble de la biodiversité du territoire.

L'ABC permet non seulement d'identifier et d'alerter le cas échéant sur un enjeu de manière précise et au bon moment, mais aussi **d'intégrer ce que l'on appelle les « fonctionnalités écologiques »**. Cela inclut notamment deux notions complémentaires de la Trame verte et bleue (TVB) à savoir le fonctionnement des habitats naturels et le besoin des espèces à vivre, se déplacer et échanger génétiquement. Pour pouvoir s'adapter à un environnement en perpétuel changement, les espèces ont besoin de conserver une diversité génétique au sein même de leurs populations.

L'ABC doit viser à apporter une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, **qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs** notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (Plan local d'urbanisme).

C'est le préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.

COMMUNIQUER

L'ABC étant une démarche volontaire, il permet aux équipes municipales et aux habitants de s'approprier les enjeux, d'être acteurs de leur territoire et de devenir plus réceptifs à la notion de responsabilité environnementale.

Ainsi, il s'agit de dépasser l'habituel catalogue recensant les espèces et habitats présents sur la commune et faire comprendre l'importance de la cartographie des « niveaux d'enjeux », celle-ci illustrant l'aspect purement « stratégique » de l'outil.

L'ABC constitue par ailleurs un outil utile pour les études préalables à un document d'urbanisme ou toute démarche de planification territoriale (PLU, PLUI, SCoT, carte communale, etc.).

Au-delà de la simple connaissance, il vise à favoriser **la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire** par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.

IMPLIQUER

Pour faire adhérer les habitants à la démarche, il est important de partager les enjeux de préservation de la biodiversité, comme ceux d'un « bien commun » à maintenir et à valoriser, d'expliquer pourquoi ils sont là et de faire comprendre les « bénéfices » pour le bien-être de tous. La démarche d'ABC demande aussi **d'impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation**, des **recommandations** afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune.

Extrait du guide ABC national (AFB, 2014)

1.3 MÉTHODES DE L'ABC

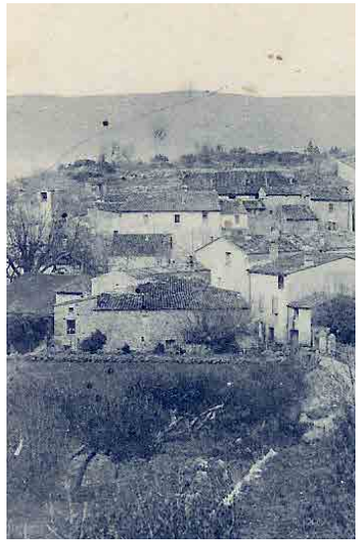

CONNAISSANCE DIACHRONIQUE

Un atlas est une vision à un « instant t » du patrimoine naturel sur un territoire donné. Dans l'objectif de donner une vision éclairée pour orienter des choix de gestion et d'aménagement, nous avons tenté de contextualiser cet atlas dans une vision dynamique des milieux. Ainsi nous avons dressé une image diachronique de l'évolution des milieux depuis la fin du 19e siècle (période pré-industrielle), du milieu du 20e siècle (point de basculement démographique de la Provence) et jusqu'à ce jour afin d'avoir une vision de l'histoire récente des milieux que l'on peut aujourd'hui rencontrer sur la Celle. Cette analyse a été réalisée grâce à la numérisation de données anciennes fournies par l'IGN (cadastre Napoléonien) et par la cartographie de l'occupation du sol (nomenclature CORINE BIOTOPE) à partir des photographies aériennes (couverture de 1953).

RECUEIL DE DONNÉES NATURALISTES EXISTANTES

INTERROGATION DES BASES DE DONNÉES NATURALISTES RÉGIONALES

Le travail autour de l'ABC de La Celle bénéficie d'une avancée forte de la démocratisation des sciences naturalistes et surtout de la publication des données par un grand nombre de citoyens. Aujourd'hui, il existe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur deux principales bases de données susceptibles d'enrichir considérablement la connaissance sur un territoire communal.

La première, Silene (Faune et Flore), consultable sur le site **silene.eu** est la plateforme régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). C'est un outil collectif au service d'une meilleure prise en compte de la biodiversité. Soutenu par la DREAL et le Conseil Régional, Silene est développé et administré par les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) Méditerranéen et Alpin et Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La seconde, privée, est gérée par la LPO PACA et consultable sur le site **faune-paca.org**. Ces outils ont pour rôle d'organiser

les données produites par des observateurs volontaires ou professionnels et d'en assurer la validité par un comité de vérification. Elles permettent de proposer des restitutions synthétiques. Ces deux bases de données constituent les principales ressources de données géoréférencées qui permettent la réalisation de cet atlas.

Afin d'affiner la connaissance du patrimoine communal, nous avons aussi fait appel à la connaissance communale de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) géré par le muséum national d'histoire naturelle : **inpn.mnhn.fr**.

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Les données naturalistes bibliographiques récoltées sur la commune de la Celle sont celles produites dans le cadre d'une étude d'impact environnemental, réalisée par le bureau d'étude Naturalia en 2017 en forêt de Saint-Julien et celles produites par le Syndicat mixte de l'Argens dans le cadre de la définition des zones d'expansion de crues par le Syndicat mixte de l'Argens.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

La commune de La Celle, adhérente au Parc naturel régional de la Sainte-Baume, bénéficie pour sa démarche d'ABC d'un travail de cartographie des habitats naturels réalisé par le Conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles et financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de la préfiguration du Parc. Ce travail est le fruit de cinq années d'études par des experts phytosociologues qui ont procédé par photointerprétation de la base de données BD-ORTHO de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) validée par un échantillonnage de relevés de terrain.

Dans le cadre de l'ABC des communes de La Celle et de La Roquebrussanne, les habitats agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment en intégrant les données du recensement parcellaire géographique (RPG version 2017) qui identifie le type de culture par parcelle agricole et par photointerprétation, ce qui a permis de distinguer : les vignes, les oliveraies, les champs de grande culture, les prairies et les zones maraîchères. Les haies ont aussi été inventoriées pour compléter cette cartographie.

IMPLICATION CITOYENNE

RÉUNIONS ÉLUS DES COMMUNES DE LA CELLE ET DE LA ROQUEBRUSSANNE

En amont de la phase d'inventaire et d'implication des habitants, une réunion avec les élus des deux communes avait pour objectif de rappeler les enjeux de l'ABC et de présenter la méthode et les actions à mettre en œuvre pour cet ABC.

La stratégie de communication et d'information des habitants des communes a été élaborée lors de cette réunion. La réunion avait aussi pour objet d'identifier les personnes ressources pour procéder aux inventaires participatifs et permettre le bon déroulement des inventaires.

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Deux réunions d'information publique ont été organisées dans les deux communes au printemps 2019. L'objectif était de présenter l'atlas de biodiversité communale, ses enjeux et attendus et les actions qui étaient prévues pour l'année 2019. Elles visaient aussi à recruter les personnes souhaitant s'impliquer dans la démarche participative de l'ABC.

SORTIES DE SENSIBILISATION

Tout au long de l'année, une programmation d'événements et de sorties a été proposée par les partenaires de l'ABC et promue au travers du catalogue des « Rendez-vous du Parc ». Ces sorties avaient comme but la sensibilisation à la biodiversité en général, l'initiation à certains groupes taxonomiques et pour certaines de relier la biodiversité aux paysages agricoles et donc aux pratiques culturales.

INVENTAIRES PARTICIPATIFS

L'objectif des inventaires participatifs est d'augmenter la pression de recherche naturaliste, mais aussi d'inciter les habitants des communes à s'impliquer dans les démarches municipales favorables à la biodiversité en les comprenant mieux et en appréhendant la diversité biologique de leur commune.

Pour cet ABC, nous avons opté pour trois démarches menées en parallèle :

- **une enquête permanente** : les habitants peuvent envoyer leurs photographies géolocalisées précisément pour détermination des espèces
- **une enquête ciblée** sur les plantes messicoles avec application du protocole simplifié élaboré par le CEN PACA
- l'organisation de **sorties d'inventaires accompagnés**. En raison de conditions météorologiques défavorables (canicule), une sortie de malacologie participative sur la commune de La Celle a dû être annulée.

DATE	TYPE	OBJET	COMPTE RENDU
23/01	Réunion des élus	Présentation du dispositif et programme de l'ABC et préparation des réunions publiques	7 élus présents
05/04	Réunion publique	Réunion publique *à La Celle*	22 participants
13/04	Sortie naturaliste	Rendez-vous « À la découverte des oiseaux de l'Escarelle » par la LPO PACA *à La Celle*	
27/04	Réunion publique	Réunion publique *à La Roquebrussanne*	27 participants
01/05	Sortie naturaliste	Rendez-vous « À la découverte des oiseaux de l'Escarelle » par la LPO PACA *à La Celle*	
04/05	Sortie alimentation durable	Rendez-vous « Pique-nique agronaturaliste » par AgribioVar & le Parc *à La Roquebrussanne*	12 participants
11/05	Sortie alimentation durable	Rendez-vous « Du champs à la poêle » par le Conseil de Parc & le Parc *à La Roquebrussanne*	5 participants
25/05	Sortie agriculture durable	Rendez-vous « Formation en agriculture biologique pour jardiniers amateurs » par AgribioVar *à La Roquebrussanne*	15 participants
26/05	Inventaire participatif	Rendez-vous Fête de la Nature « Découverte des insectes en milieu agricole » par le Parc & le Conseil de Parc *à La Roquebrussanne*	22 participants 19 espèces invertébrées
1 & 2/06	Sortie naturaliste	Rendez-vous RENDEZ-VOUS AU JARDIN du Château de l'Escarelle par la LPO PACA - *La Celle*	
13 & 14/06	Formation naturaliste	Formation naturaliste par la LPO PACA & le Parc *à La Celle*	
05/07	Inventaire participatif	Rendez-vous « à la découverte des papillons de nuits » par le CEN PACA *à La Roquebrussanne*	8 participants >102 espèces hétérocères
24/08	Sortie naturaliste	Rendez-vous « La nuit de la chauve-souris au Château de l'Escarelle » par la LPO PACA *à La Celle*	

INVENTAIRES COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIFS ET STRATÉGIE D'INVENTAIRES

La Celle et La Roquebrussanne sont concernées par un foyer biologique majeur du Parc (Montagne de La Loube) reconnu par sa Charte et classé ZNIEFF. La plaine agricole de La Roquebrussanne, les ripisylves des vallées de l'Issole et du Caramy, en contexte agricole, sont aussi des ZNIEFF de type 2.

Les deux communes ont engagé des démarches de préservation des milieux agricoles au travers du classement en « zones agricoles protégées » des plaines de l'Issole et du Caramy. Elles souhaitent, dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) de l'agglomération Provence verte, développer les pratiques d'agriculture durable sur leur territoire.

Le Parc promeut la démarche d'ABC dans son principe dynamique de connaissance fine et localisée des enjeux de biodiversité qui définissent ainsi les trames écologiques, mais aussi d'implication citoyenne et d'impulsion d'actions favorables au maintien de ses trames écologiques. Par ailleurs, depuis sa création et conformément aux mesures 5 et 17 de sa Charte, le Parc s'attache à déployer une politique de développement des pratiques agroécologiques en accompagnement des agriculteurs.

C'est pourquoi, l'objectif principal de l'Atlas de biodiversité pour ces deux communes, outre l'amélioration des connaissances des trames écologiques et du foyer biologique majeur de La Loube, vise à cartographier les enjeux de biodiversité agricoles et renforcer la connaissance des groupes taxonomiques d'insectes et plantes auxiliaires de cultures.

Au vu du contexte, de la connaissance du Parc et de ses partenaires ainsi que des attendus du projet, pour une démarche de cartographie du patrimoine naturel et de ses enjeux de prioriser les inventaires complémentaires qui seront mis en relation avec les habitats naturels présents, une stratégie de complément d'inventaire a été élaborée de la manière suivante.

GROUPE	MÉTHODE D'INVENTAIRE	RÉALISATION SUR LA CELLE ET LA ROQUEBRUSSANNE
OBJECTIF : APPROFONDISSEMENT DE CONNAISSANCE MONTAGNE DE LA LOUBE		
Flore	Recherches ciblées des stations de Genêt de Lobel *Genistal lobelii*, de Muflier à fleurs laches *Anarrhinum laxiflorum*. Données historiques mais ponctuelles.	10 journées de recherches ciblées sur les massifs de La Loube, de l'Amarron et de Candelon
Oiseaux	Recherches ciblées d'aire d'Aigle royal *Aquila chrysaetos* de Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, d'Autour des Palombes *Accipiter nisus* et de sites de reproduction du Monticole de Roche *Monticola saxatilis* données de la fiche ZNIEFF mais sans précision. Inventaires aléatoires	Recherche ciblée des rapaces nocturnes (méthode de la repasse). Recherche ciblée d'espèces rupestres (points d'observation fixe)
Chiroptères	Amélioration de la connaissance du peuplement de la commune. Aucune donnée antérieure disponible dans les bases de données.	Écoute automatique (SM4)
Lépidoptères patrimoniaux	Recherche ciblée de l'Azuré de la sanguinaire *Eumedonia eumedon montriensis*, données historiques, et de la Zygène du Peucédan *Zygaena cynarae florianii*, jamais trouvée sur La Loube mais potentielle.	Couplé avec inventaire général : 9 jours agent
Autres insectes	Inventaire entomologique général, permettant de comparer sur la base des mêmes groupes d'insectes, la biodiversité inventoriée dans les zones agricoles environnantes. Inventaires aléatoires	9 jours agent
Mollusques patrimoniaux	Recherches ciblées d'*Urticicola glabellus telonensis* et *Granaria stabilei anceyi* potentielles sur La Loube. Inventaires aléatoires	3 jours agent ciblées sur milieux favorables
OBJECTIF : CARACTÉRISATION DE LA TRAME AGRICOLE		
Flore	Inventaire des parcelles de messicoles selon la méthode du PNA : transect de 50 m de long pour 4 m de large en bord de parcelle et note de présence/absence, réalisé en juin 2019.	10 journées de prospection ciblée ; 121 parcelles inventoriées ; 50 avec présence de messicoles
Oiseaux	Caractérisation des populations d'oiseaux agricoles par Indice ponctuel d'abondance (IPA) Recherches ciblées sur Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*, Hirondelle rousseline *Cecropis daurica*, Rollier d'europe *Coracias garrulus*, Chevêche d'Athena *Athene noctua*, Outarde canepetière *Tetrax tetrax*, Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), Alouette calandre *Melanocorypha calandra*, Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*. Inventaires aléatoires	2 camps de prospections (25 jours Homme) soit 141 points d'écoute IPA (indice ponctuel d'abondance). Recherche ciblée des rapaces nocturnes (méthode de la repasse)
Insectes	Chronoventaires (méthode INPN) pour les groupes taxonomiques lépidoptères, hémiptères pentatomes et orthoptères, sur diverses cultures, des friches et des prairies. Recherche d'espèces patrimoniales en milieu agricole : Ballous *Tomares ballus*, Ephippigère provençale *Ephippiger provincialis* et ascalaphes peu communs. Inventaires aléatoires pour les autres groupes taxonomiques.	9 journées agent ; 1 camps de prospection *Tomares ballus* (soit environ 30 jours/Homme) ; 2 nuits de piégeage nocturne (3 postes lumineux)
Structures paysagères	Diagnostic écologique des linéaires bocagers. Notation écologique : largeur/hauteur, diversité des essences, nombre de strates, talus, connexion TVB, orientation vs pente.	20 jours agent ; 47 km de haies diagnostiqués (note écologique)
OBJECTIF : ÉTUDE DE LA FONCTIONNALITÉ DE LA TRAME TURQUOISE EN CONTEXTE AGRICOLE		
Structures paysagères	Évaluation de l'état de conservation des ripisylves du Caramy, de l'Issole et affluents par tronçon (500m). Calcul de l'indice de biodiversité potentiel (IBP) complété par un indice de pressions anthropiques (artificialisation de berge, fréquentation, espèces exotiques, connexion TVB)	10 jours Homme. 7.5 km de ripisylves diagnostiqués (IBP-Indice de biodiversité potentielle, adapté)
Chiroptère	Enregistrements par SM4. Capture	Écoute automatique (SM4). Prospection de gîtes (3 sites). Capture (1 nuit)
Mollusques	Recherche ciblée sur les sources et résurgences d'espèces patrimoniales potentielles : *Mercuria meridionalis*/*similis*, *Pseudamnicola astierii*.	3 journées agent ciblées sur milieux favorables

DÉFINITION DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

ENJEU LOCAL OU SUPRA-LOCAL ? [EXTRAIT DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ABC, 2014]

Certains espaces communaux abritent des espèces ou des habitats considérés comme menacés par les référentiels scientifiques telles les listes rouges nationales et régionales ou par les résultats du diagnostic terrain de l'ABC. Si on détériore inconsidérément les espaces jouant un rôle pour ces espèces et ces habitats naturels, on aggrave leur situation à une échelle supérieure à la commune, soit en leur faisant perdre un des espaces importants dans leur trame écologique, donc en fragilisant la connectivité des populations ou la fonctionnalité des habitats naturels, soit en détruisant une partie des populations d'espèces déjà fragilisées. C'est une responsabilité de la collectivité que de maintenir ces habitats naturels, ces populations et leurs connectivités, voire d'améliorer leur situation.

D'autres espaces ne recèleront aucun habitat ou espèce « menacée/protégée » et joueront un faible rôle en termes de continuités écologiques. Ils seront ainsi qualifiés d'enjeu local faible pour le patrimoine naturel.

La définition des enjeux fait appel à la méthodologie développée dans le cadre du programme Natura 2000, mais ne tient pas compte du statut européen des espèces mais de leur statut national et régional (protection par arrêtés ministériels ou interministériels, du niveau de vulnérabilité des listes rouges UICN : vulnérable (VU), quasi menacée (NT), en danger (EN) et de l'intérêt patrimonial pour le Parc naturel régional). Ainsi les milieux de la commune de La Celle ont été hiérarchisés pour leur intérêt patrimonial et cartographiés (cf. page 27) selon la typologie suivante :

INTÉRÊT NATIONAL FORT

Ces milieux hébergent de manière avérée une faune et/ou une flore rare ou menacée à l'échelle nationale. Les populations de la commune pour ces espèces/habitats ont une importance nationale et les milieux humides sont identifiés dans l'atlas départemental des zones humides.

- Habitats prioritaires de la directive habitat
- Habitats d'espèces endémiques ou menacées (Genêt de Lobel, Tulipe précoce)
- Habitats humides classés à l'atlas des zones humides du Var

INTÉRÊT LOCAL FORT

Ces milieux hébergent une flore et une faune patrimoniale dont l'importance est primordiale pour le Parc naturel régional.

- Habitats d'intérêt communautaire où la présence d'espèces patrimoniales est avérée
- Forêts anciennes de la commune de La Celle
- Gîtes à chiroptères d'importance régionale

INTÉRÊT LOCAL MODÉRÉ

Ces milieux naturels contribuent à la trame écologique de La Celle et du Parc. La faune et la flore y sont plus courantes et moins menacées d'extinction.

- Habitats d'intérêt communautaire sans présence avérée d'espèces patrimoniales
- Habitats non communautaires où la présence d'espèces patrimoniale est avérée
- Gîtes à chiroptères

INTÉRÊT FAIBLE

Ces milieux contribuent à la trame écologique de La Celle.
La faune et la flore y sont plus ordinaires et peu menacées.

- Habitat non communautaire et absence d'observation de faune ou de flore patrimoniales

PARTIE 2

PRÉSENTATION de La Celle

CARTE D'IDENTITÉ

CANTON : Brignoles
HABITANTS : Cellois, Celloises
MAIRE ACTUEL : Jacques Paul
ALTITUDES : min 219 m / max 827 m (La Loube)

SUPERFICIE : 21 km2
POPULATION LÉGALE 2019 (2016) : 1457 habitants
DENSITÉ DE POPULATION : 69 hab/km2

DÉMOGRAPHIE

18 % moins de 15 ans	9 % 45-59 ans
15 % 15-29 ans	19% 60-74 ans
18 % 30-45 ans	10% plus de 75 ans

2.1 LE TERRITOIRE DE LA CELLE

La Celle est une commune de 21 km² à 3 km au sud de Brignoles, sous-préfecture du département du Var et à 40 km de Toulon. Elle se situe au pied et à l'ubac du massif dolomitique de La Loube, son point culminant, et du Candelon, au nord-est du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

La Celle a une altitude moyenne de 260 m. Elle est dominée au sud par La Loube (827 m) par la Montagne de l'Amarron (767 m) et le Roc de Candelon (583 m). Elle est délimitée à l'ouest par le massif de Vautruite (470 m), au nord par la rivière du Caramy et à l'est par son affluent le ruisseau du Val de Camps. Elle est constituée à 80% de collines entre la Colle de Bissou et La Loube/l'Amarron. Ces collines sont constituées de nombreux vallons (Saint-Julien, de Castillan, l'Alibrant, Lescure, Vallescure, etc.) et héberge un plateau agricole (Basses Bastides / Hautes Bastides) regroupé en un seul domaine : L'Escarelle. La plaine agricole est située au sud du Caramy et dominée par la viticulture répartie quasi-intégralement en cinq domaines : Saint-Julien, La Gayolle, l'Escarelle, La Chautarde et l'Eouvière. À l'est, dans le secteur des Pibles et du Garré, un réseau historique de canaux d'irrigation a permi le développement d'une agriculture bocagère et diversifiée au nord du village.

2.2 HISTOIRE, POPULATION ET VIE ÉCONOMIQUE

Le village de La Celle a probablement une origine gallo-romaine, du fait d'une position stratégique sur la « Voie Aurélienne », voie romaine de la côte méditerranéenne reliant par le sud la Gaule à Rome et passant localement par La Celle, Brignoles, Cabasse et Camps.

L'origine du nom du village vient de l'implantation religieuse au 11e siècle d'une Cella (« cellule étroite » en latin) où se regroupent des moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille qui ont reçu le territoire en donation. Cette implantation des moines et l'essor du couvent entraine l'autonomie du territoire par rapport à Brignoles. L'activité y est principalement agricole autour de nombreuses fermes souvent au service du Prieuré.

Au 17e siècle, la communauté religieuse s'éteint en quelques années et le couvent est abandonné. Après la Révolution, les paysans s'organisent avec la mise en place d'une administration communale.

L'activité agricole du moyen âge (vigne, céréales, oliviers) se diversifie un peu au 19e siècle avec l'essor de la sériciculture (élevage des vers à soie) qui se développe dans le Var. A cette époque de nombreux mûriers sont plantés et modifient le paysage agricole.

Ce n'est qu'au début du 20e siècle que l'activité économique principale de La Celle change au profit de l'industrie d'extraction de la Bauxite florissante dans le pays brignolais jusqu'à son déclin à la fin des années 1980. On constate alors un fort déclin des terres cultivées probablement les moins productives comme Les Hautes et Basses Bastides. Les principales mines de bauxite de la commune se trouvent dans le vallon de Saint-Julien, à l'adret de la Colle de Bissou et au château St Pré.

Aujourd'hui, La Celle compte environ 1500 habitants et son école accueille plus d'une centaine d'enfants. L'économie locale reste particulièrement axée sur la viticulture et le tourisme.

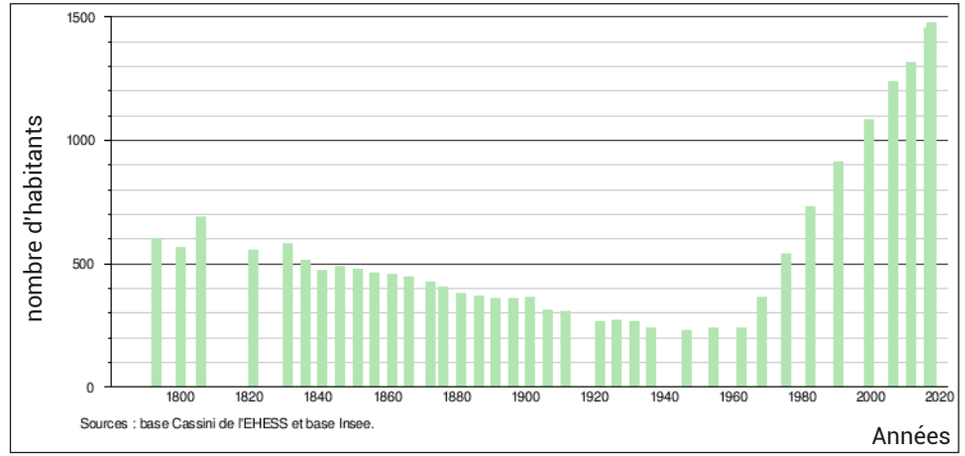

Figure 1 : Évolution démographique de La Celle

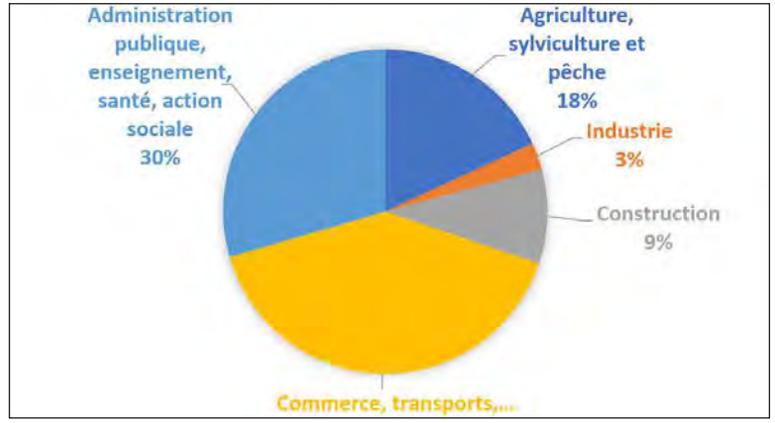

Figure 2 : Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2015 (source : INSEE, 2019)

2.3 LES PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION DE LA NATURE EXISTANTS

NB : Le lecteur pourra utilement s'informer sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (inpn.mnhn.fr) pour le détail de chacune des zones (les permaliens Internet sont proposés ici).

TYPE DE ZONAGE	NOM USUEL	ZONAGE SUR LA CELLE	RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS
Inventaire	ZNIEFF de type 2	Montagne de La Loube	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012482
		Forêt de Vautruite et de Saint-Julien – Collines de Tourves	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020252
		Ripisylves et annexes des vallées de l'Issole et du Caramy	https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020255
Contractuel	Parc naturel régional	Parc de la Sainte-Baume	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR8000053

Figure 3 : Liste des zonages d'inventaires et de protection du patrimoine naturel de La Celle (par type de protection)

Aucun site protégé n'est mis en place sur la commune de La Celle au titre de la protection de la nature malgré une reconnaissance du patrimoine naturel de ses forêts et de la ripisylve du Caramy.

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 5 : Les zonages de protection du patrimoine naturel

Protection contractuelle

- Sites Natura 2000 (ZSC)

Zonages d'inventaires

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Zones humides

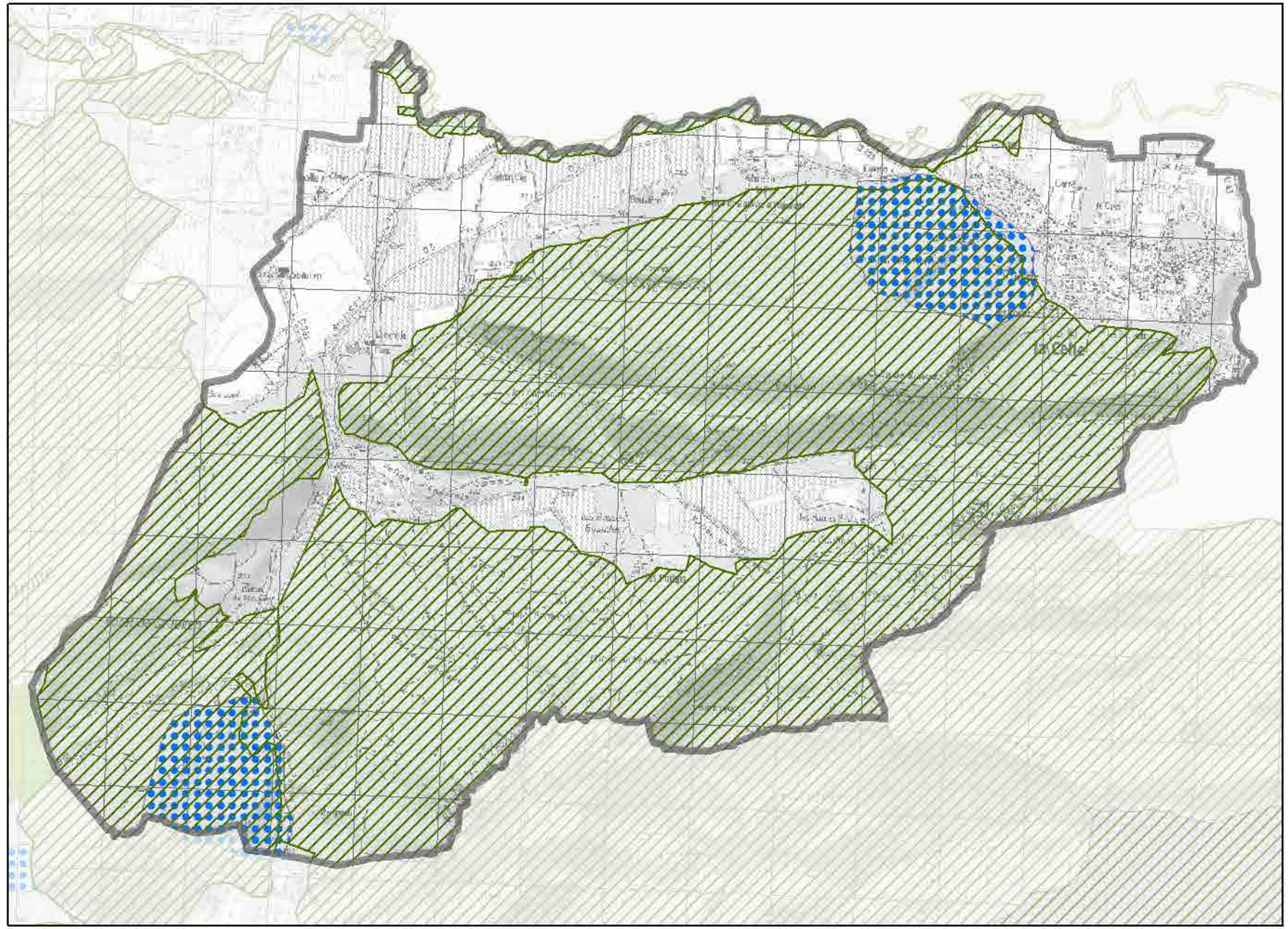

0 250 500 1 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : SINP ; SIT PACA ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

2.4 PARTENARIAT LPO
DOMAINE DE L'ESCARELLE

Le domaine de l'Escarelle, situé à l'Ubac de La Loube, présente des paysages sauvages et préservés avec une centaine d'hectares de vignobles enserrée dans une propriété de plus de mille hectares de milieux semi-naturels et forestiers (soit presque 50% du territoire communal).

Dans une démarche engagée et dans une volonté de préserver et valoriser cet espace naturel à fort potentiel, le propriétaire du domaine développe différents projets, comme la restauration des bâtis existants pour des projets d'agrotourisme et de vinotourisme, mais également une conversion bio de l'intégralité du domaine dans les 5 ans à venir.

Depuis 2014, le domaine a engagé un partenariat avec la LPO PACA, partenaire du projet ABC de La Celle, dans le but de faire de ce domaine un espace refuge pour la biodiversité. Cela a commencé par un diagnostic initial de la biodiversité du domaine. Les conclusions de ce diagnostic ont proposé de mener un projet global d'étude et de préservation des papillons. Ce projet développé et animé par la LPO PACA, grâce au fond de dotation ITANCIA, a permis la mise en place d'un programme pluriannuel d'actions basé principalement autour de la création d'un Jardin à papillon, support d'études et de sensibilisation aux enjeux de conservation de la biodiversité.

AXE DE TRAVAIL / ANNÉE	CONNAISSANCES	AMÉNAGEMENT & GESTION	SENSIBILISATION & COMMUNICATION
2016	• inventaires lépidoptères (rhopalocères & hétérocères) ; 147 espèces recensées (84 R/63 H)	• étude et amémagement paysager du jardin à papillon • plantation d'essences attractives pour les papillons • réalisation d'un gîte à insectes • pose de nichoirs à oiseaux	• diverses actions de sensibilisation : fête du Parc, carte de découverte des papillons de la Sainte-Baume, campagne « devine qui papillonne dans la Sainte-Baume » • formation naturaliste « identification des papillons de jour »
2017	• inventaires lépidoptères (rhopalocères & hétérocères) ; +29 espèces recensées (11 R/18 H) • inventaire orthoptères • suivi colonisation du jardin à papillon • suivi de nichoirs à oiseaux : 16 occupés (sur 33)	• conseil au domaine de l'Escarelle pour amélioration de l'accueil des insectes au domaine ; • mise en place d'une mare écologique au jardin à papillons ; • installation d'abris à hérissons	• panneaux informatifs mis en place sur le jardin à papillons • organisation de visites guidées du jardin • mise en place d'un club nature & animations scolaires • formation naturaliste « identification des papillons de jour »
2018	• mise en place d'un chronoventaire ; méthode de science participative ; viginature du Museum national d'histoire naturelle (MNHN) • poursuite des inventaires de lépidoptères (rhopalocères & hétérocères) ; +32 espèces recensées (3 R/29 H) • suivi colonisation du jardin à papillon • suivi de nichoirs à oiseaux ; 17 occupés (sur 32) par 4 espèces • suivi Faucon pèlerin ; échec de reproduction	• nouvelles plantations dans le jardin à papillons • divers aménagements dans le jardin à papillons (mageoires, zones de nourrissages de fruits murs pour insectes, etc.) • pose de 15 nouveaux nichoirs	• « Rendez-vous aux jardins » • organisation de visites guidées du jardin • animation du club nature & animations scolaires • formation naturaliste « identification des papillons de jour »
2019 ANNÉE ABC	• répétition chronoventaire MNHN • suivi de colonisation du jardin • suivi des nichoirs • suivi du Faucon pèlerin ; réussite : un jeune à l'envol	• mise en place d'un espace dédié à l'accueil de *Tomares ballus* • mise en place d'une tonnelle (ombrage) au jardin • mise en place d'un sentier de découverte des odonates	• mise en place de l'enquête participative « devine qui papillonne dans la Sainte-Baume » • organisation de visites guidées du jardin • animations scolaires • distribution de graines de plantes attractives pour les pollinisateurs

PARTIE 3

LA BIODIVERSITÉ de La Celle

3.1 L'ÉVOLUTION
HISTORIQUE DES PAYSAGES

A CELLE AU 18e SIÈCLE (CARTE DE CASSINI 1750)

La Carte de Cassini montre une organisation territoriale de la commune qui a peu évolué depuis. Ainsi y figurent les grands massifs qui apparaissent comme principalement boisés : forêt de Saint-Julien, Loube (mentionnée Louve), l'Amarron (mentionnée La Maron), Colle de Bissou (non nommée). Les principaux domaines figurent sous forme de villa/gentilhommière : Saint-Julien (nommé Grand Saint-Julien), Saint-Julien le vieux (nommé Petit Saint-Julien), Les Philips (non nommé), La Chevalière, Le Vicari (nommé Loucoura), L'Escarelle, La Chautarde, l'Eouvière (nommée l'Auvière), Franco (nommé Francot), Les Pibles et Garré (nommé Garrai). La Gayolle y est mentionné comme Hameau. La plaine du Caramy y apparaît comme principalement occupée par la viticulture. Les infrastructures de transport sont toutes présentes dès cette époque.

LA CELLE AU 19e SIÈCLE (CADASTRE NAPOLÉONIEN)

Au 19e siècle, la commune de La Celle est principalement recouverte de forêts ou espaces semi-naturels (60%), ce qui est remarquable pour la Provence de cette époque, et de cultures (40%). Les surfaces agricoles sont principalement des cultures céréalières (40% des surfaces agricoles) et des vignobles (30% des surfaces agricoles). On note un secteur de pacage à l'ubac de La Loube et quelques prairies en bord du Val de Camps. Le Vallon de l'Alibrant et Menpenti, aujourd'hui entièrement forestiers sont occupés par l'agriculture. La ripisylve du Caramy est probablement absente voire très réduite par rapport à sa condition actuelle. Le village est cantonné autour du couvent principal lieu de vie, mais on note déjà de grosses fermes au château de Saint-Pré.

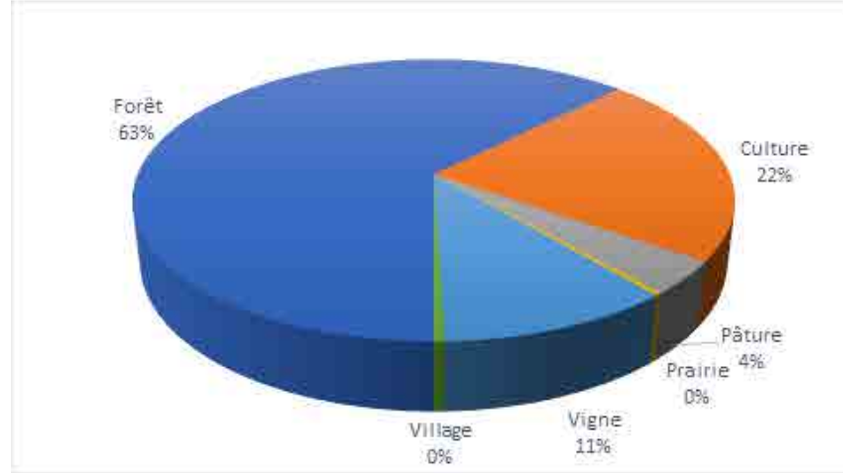

Figure 4 : Occupation du sol au 19e siècle (source : carte de l'état major, IGN)

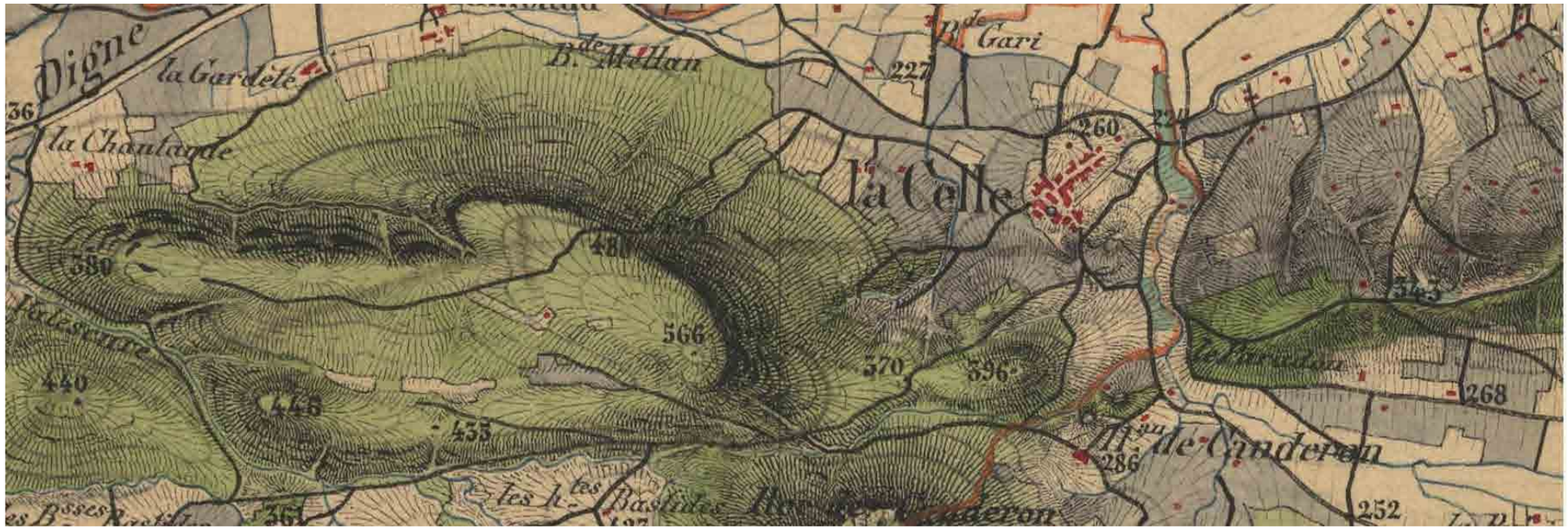

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 7 : Occupation des terres au 19 ème siècle (Carte de l'Etat-Major)

Type d'occupation des terres

- Forêt
- Pâture
- Prairie
- Culture
- Vigne
- Village

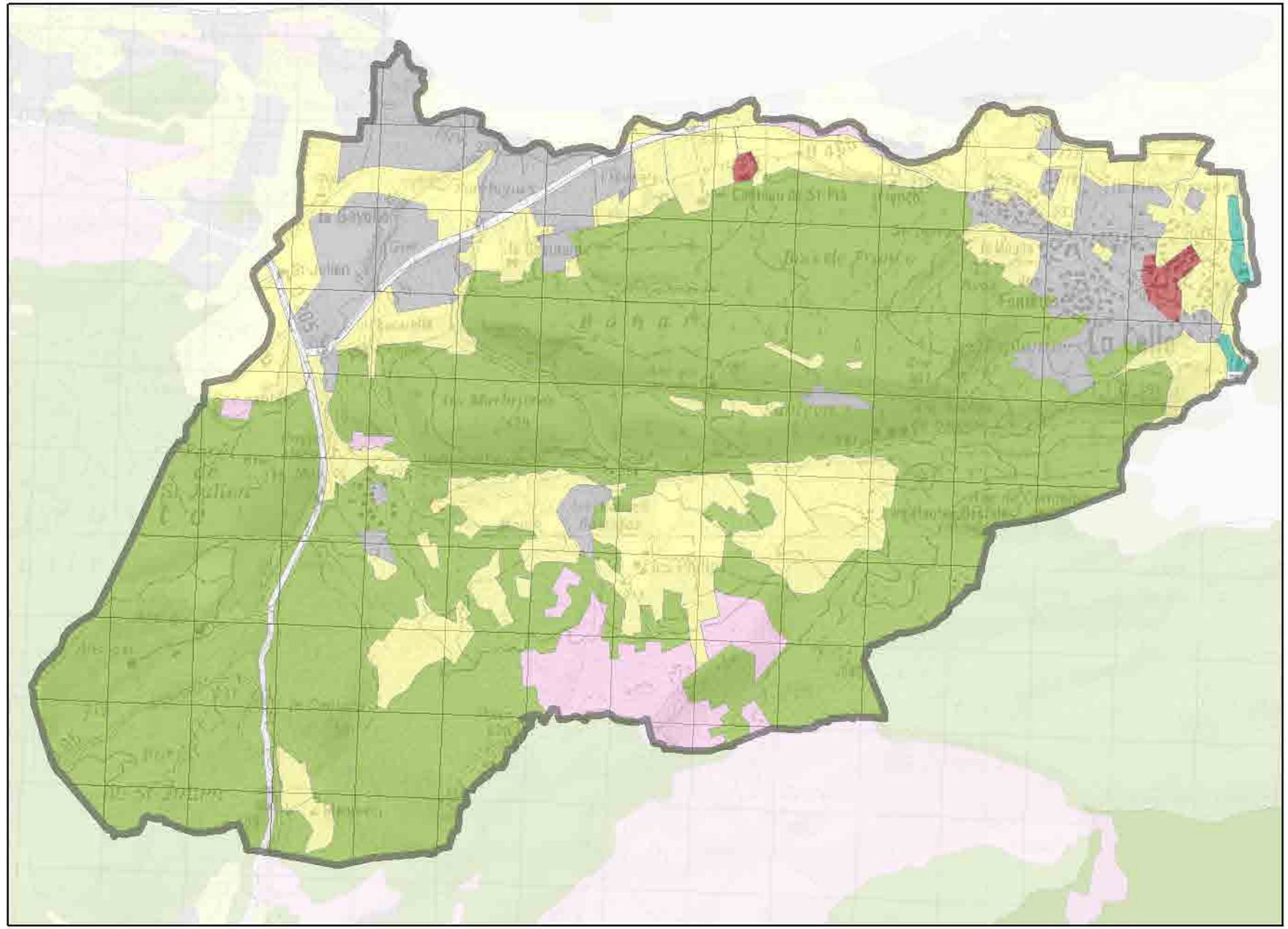

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

LA CELLE APRÈS-GUERRE JUSTE APRÈS LA DÉPRISE RURALE (1953)

Au milieu du 20e siècle, commencent à apparaître certaines mines de Bauxite dans le vallon d'Engardin et vers le château de Saint Pré. Mais ce qui est remarquable par rapport à la fin du 19e siècle c'est la forte déprise agricole. La forêt a progressé, elle est constituée à 75% de chênaies (pubescente et yeuseraie) et 25% de pinèdes. L'agriculture est dominée par les grandes cultures et les prairies fourragères le long des cours d'eau. On constate de nombreux terrains en friche notamment sur le principal cros agricole du massif de La Loube (Hautes et Basses Bastides). Les ripisylves sont relativement étoffées et proches de leur occupation actuelle. Le village est encore peu étendu. Le parcellaire agricole semble peu différent avec l'état actuel et peu de haies sont présentes à l'exception du secteur des Pibles. Les « forêts anciennes », c'est-à-dire dont l'état boisé est continu depuis le 19e siècle jusqu'à ce jour, occupe près de 50% du territoire principalement sur les ubacs de la Colle de Bissou et de La Loube, le secteur de la Baume du Muy et la forêt de Vautruite, ce qui confère à ces forêts une valeur patrimoniale certaine.

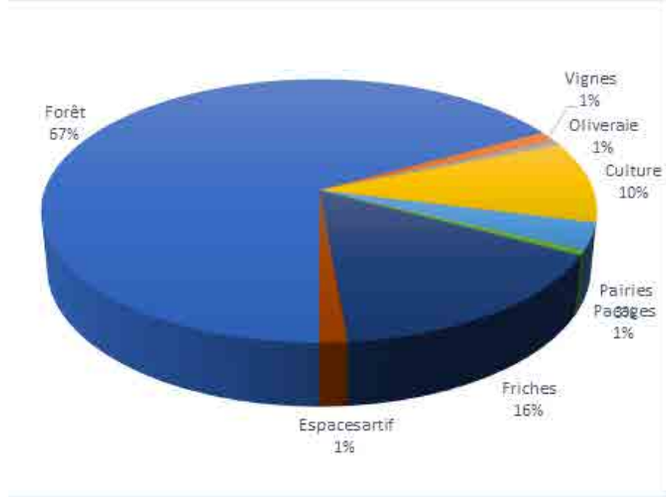

TÉMOIGNAGE DE JACQUES PAUL

MAIRE DU VILLAGE ET ANCIEN VITICULTEUR

Une pratique agricole traditionnelle consistait autrefois à laisser une période de jachère après l'arrachage des vignes pour leur renouvellement. On cultivait alors des céréales pour laisser reposer la terre. Cela a probablement contribué à conserver les espèces messicoles. Cette pratique n'est plus vraiment mise en œuvre actuellement.

A la fin du 20e siècle, on traitait beaucoup plus les vignes qu'aujourd'hui notamment en prévention d'attaques fongiques. Aujourd'hui, l'ensemble des grands vignobles est passé en agriculture biologique (La Gayolle, Saint-Julien, La Chautarde) ou est en conversion (L'Escarelle).

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 7 : Occupation des terres au 19 ème siècle (Carte de l'Etat-Major)

Milieux au 20ème siècle

Aquatiques et humides

- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

Forestiers

- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Forêts
- Forêts
- Forêts sempervirentes non
- Forêts de

Semi-ouverts et ouverts

- Fruticées
- Landes et
- Pelouses calcicoles sèches et

Rocheux

- Falaises continentales et rochers exposés

Agricoles

-
- Vignes et
- Prairies
- Prairies
- Terrains en friche et terrains

Artificiels

- Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs
- Mines et passages
- Villes, villages et sites

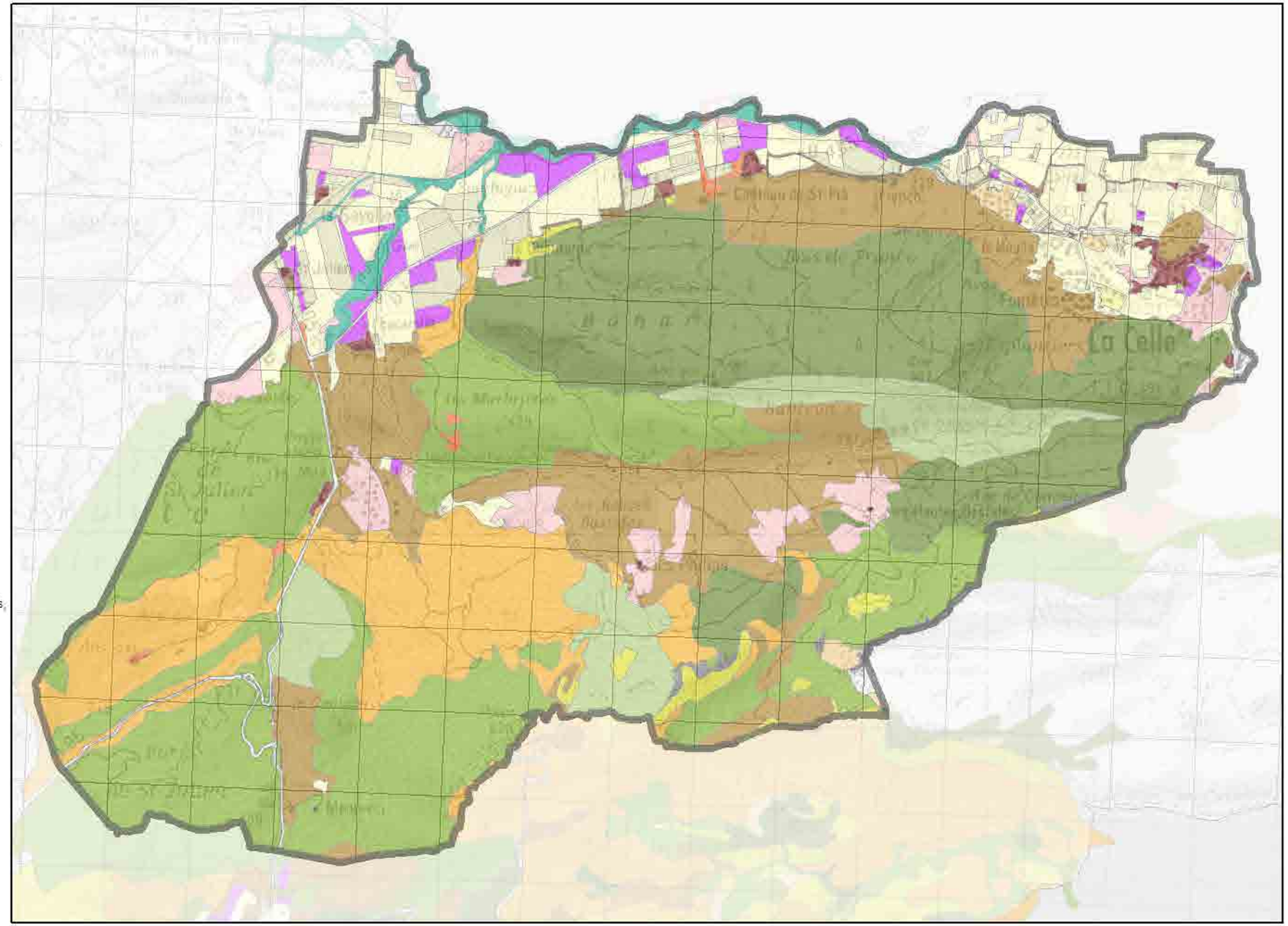

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉVOLUTION DES MILIEUX

- Dans la plaine du Caramy, les milieux apparaissent comme relativement stables au fil des siècles. Les types de cultures varient peu et les ripisylves, visiblement peu présentes au 19e siècle présentent leur largeur actuelle dès le milieu du 20è siècle.
- Des secteurs très étendus de la commune de La Celle connaissent une occupation forestière continue depuis près de deux siècles. Cette stabilité dans le temps leur confère le statut de « forêts anciennes » qui représentent, de par leur composition végétale, l'écosystème de leurs sols et de la microfaune associée ,un statut patrimonial pour la conservation des forêts.
- À l'exception de quelques secteurs de la commune, son passé minier n'a pas changé profondément le paysage et les milieux naturels de la commune.
- À l'exception d'un secteur sur l'ubac de La Loube, peu de milieux ouverts par le pastoralisme historique sont à noter sur la commune de La Celle.
- Le secteur qui a le plus profondément été modifié au cours des âges est visiblement le domaine de l'Escarelle (Basses et Hautes Bastides) avec un enfrichement fort au 20e siècle et un retour à l'agriculture (viticulture) progressif jusqu'à nos jours sans atteindre cependant le niveau du 19e siècle.

3.2 LES MILIEUX ET LES ESPÈCES

La commune compte 29 types d'habitats « naturels » et 6 agricoles, principalement forestiers (65 % de la superficie communale). 15 habitats présentent un intérêt écologique d'importance européenne (en gras dans les graphiques), principalement pour les habitats humides, ouverts et rupestres.

Note : les codes et libellés des habitats suivent la classification Corine Biotope. La correspondance européenne EUNIS est indiquée entre parenthèse.

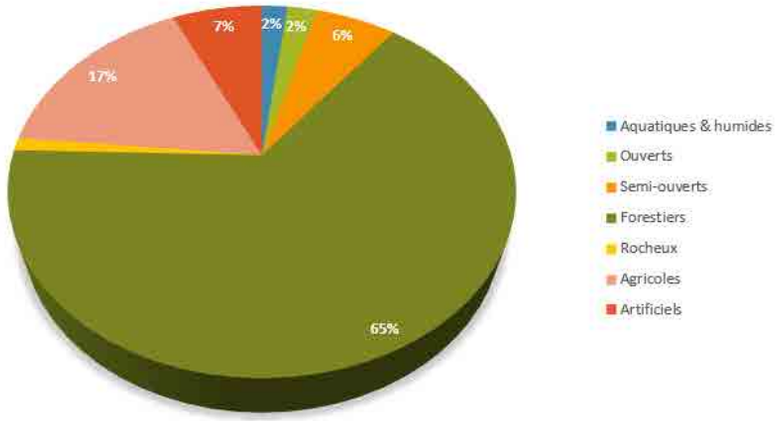

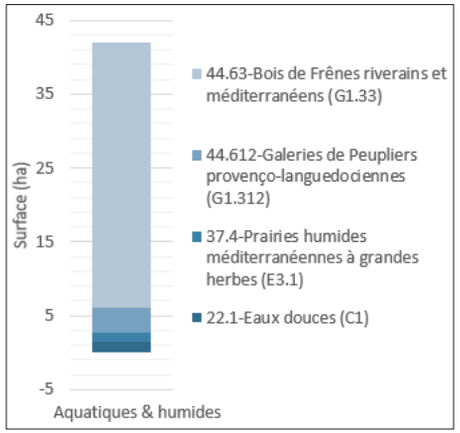

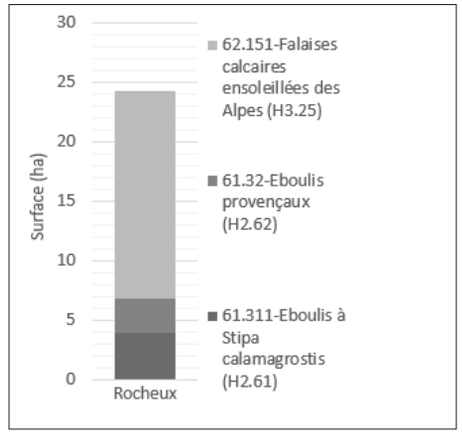

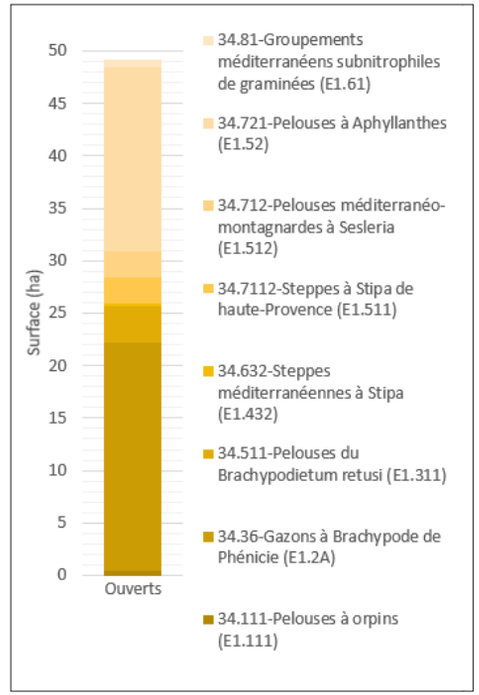

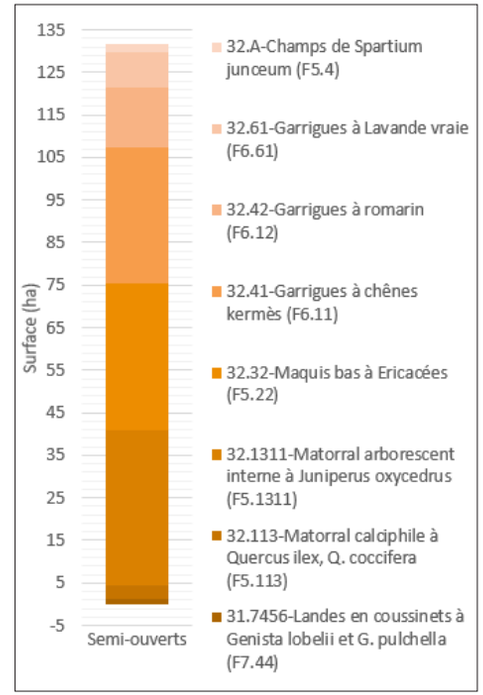

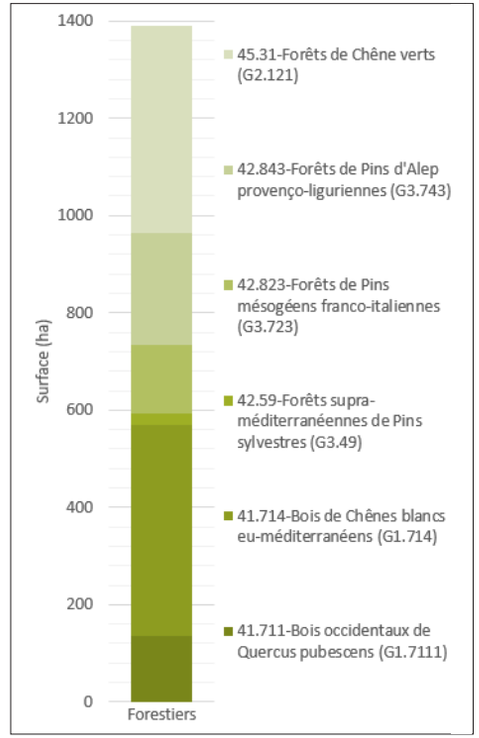

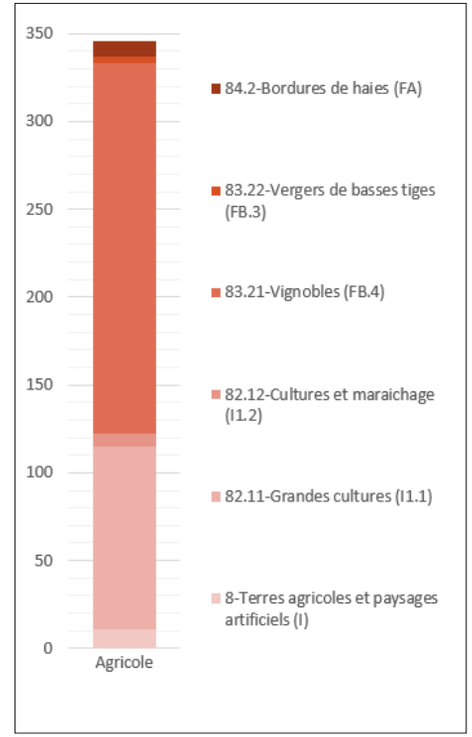

1117 espèces connues

↳ **106** espèces protégées
100 animaux, 6 fleurs

↳ **16** espèces menacées
14 animaux, 2 fleurs

↳ **40** espèces d'intérêt du Parc
30 animaux, 9 fleurs

ESTIMATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE

- élevé : la présence/absence d'espèces du groupe taxonomique peut être considérée comme exhaustive, la taille de population et la répartition communale peut parfois être mieux connue
- moyen : la quantité d'espèces du groupe, bien que relativement inventorié, semble non exhaustif. Des découvertes sur les espèces les moins faciles à observer ou les moins recherchées peuvent encore être réalisées sur la commune
- faible : quelques données ponctuelles sont renseignées, mais visiblement ces groupes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques sur la commune de La Celle

FLORE
693 espèces
6 protégées, 2 menacées, 9 intérêt Parc

CHAMPIGNONS / LICHENS
0 espèces

MAMMIFÈRES (NON CHIROPTÈRES)
16 espèces
5 protégées, 1 intérêt Parc

CHIROPTÈRES
14 espèces
14 protégées, 2 intérêt Parc

OISEAUX
122 espèces (85 nicheurs)
57 protégées (64), 9 menacées (0), 13 intérêt Parc (20)

REPTILES
8 espèces
8 protégées, 1 menacée, 1 intérêt Parc

AMPHIBIENS
2 espèces
1 protégée

POISSONS
8 espèces
3 protégées, 2 intérêt Parc

ÉCREVISSES
1 espèce

ARACHNIDES
4 espèces

COLÉOPTÈRES
27 espèces
1 espèce protégée, 1 intérêt Parc

MANTES / PHASMES
1 espèce

DIPTÈRES
0 espèce

HÉMIPTÈRES
7 espèces

HYMÉNOPTÈRES
9 espèces

LÉPIDOPTÈRES / HÉTÉROCÈRES
43 espèces
2 protégées, 2 intérêt Parc

LÉPIDOTÈRES / RHOPALOCÈRES
104 espèces
2 protégées, 1 menacée, 4 intérêt Parc

NEUROPTÈRES
7 espèces

ODONATES
26 espèces
2 protégées, 2 intérêt Parc

ORTHOPTÈRES
30 espèces

MOLLUSQUES TERRESTRES
13 espèces
1 protégées, 1 intérêt Parc

AUTRES INVERTÉBRÉS
0 espèces

DESCRIPTION DES FICHES ESPÈCES

STATUTS DE CONSERVATION (UICN)

- CR — En danger critique
- EN — En danger
- VU — Vulnérable
- NT — Quasi menacée
- LC — Préoccupation mineure

STATUT DE PROTECTION

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

DO1 : Espèce « Directive Oiseaux », annexe 1 (Natura 2000)

DH2 : Espèce « Directive Habitats, Faune et Flore », annexe II (Natura 2000)

Etat de conservation Natura 2000 : Mauvais Inadéquat Favorable En amélioration

STATUT PATRIMONIAL

Espèce pour laquel le Parc revêt une importance particulière pour la conservation régionale ou nationale : endémique, menacée ou dont il abrite les principales populations régionales.

Nom vernaculaire – Nom provençal
Nom scientifique
Statut de conservation
Statut de protection
Statut patrimonial

Justification du choix	Taille de l'espèce	Période d'observation

Description de l'espèce, de son écologie, de son intérêt et de sa répartition sur la commune

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- Eaux
- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)
- Galerie de Peupliers provençо-languedociennes (IC - 92A0)
- Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- Landes oro-méditerranéennes endémique (IC - 4090)
- Mattorral calcíphile à Quercus ilex, Q. coccifera
- Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- Maquis bas à
- Garrigues à chêne
- Garrigues à
- Champ de Spartium

Habitats ouverts

- Pelouses à orpin (P -
- Gazons à Brachypode de Phénicie
- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)
- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - Steppes à stipa (P - 6220*)
- Pelouses méditerranéeo-montagnarde à Sesleria (P - 6210*)
- Pelouses méditerrano-montagnardes à Sesleria
- Pelouse à
- Groupement méditérranéens subnitrophiles de graminées

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC
- 42.59 : Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provençо-liguriennes
- 44.612 : Galerie de Peupliers provençо-languedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats rocheux

- Eboulis à Stipa calamagrostis (IC - 8130)
- Eboulis provençaux (IC -
- Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 82.12 : Cultures et
- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 83.31 : Plantations de conifères
- 83.3112 : Plantations de Pin pignon
- 84.2 :
- 85 : Parcs urbains et grands jardins
- 86 : Villes, villages et sites industriels
- 87 :

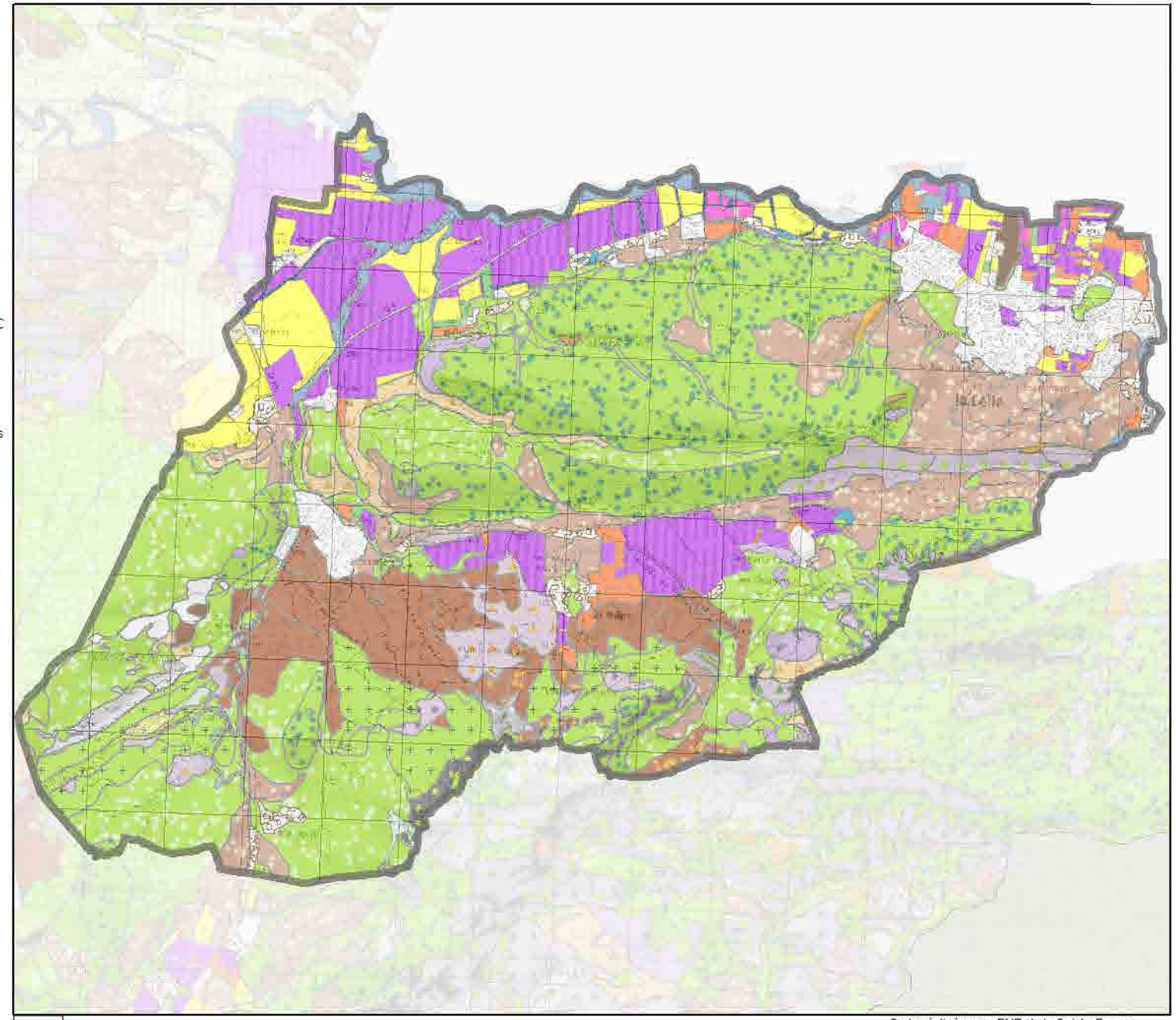

0 250 500 1 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

MILIEUX ARTIFICIELS

Ils sont peu nombreux sur la commune de La Celle, le village s'étend sur 66 ha, soit moins de 5% de l'occupation de la commune. Le cœur de village, considéré comme dense (tissu urbain continu), ne représente que 10%, le reste étant plutôt constitué de villas/lotissements avec jardins entrecoupés de zones agricoles.

La faune et la flore y sont plutôt courantes, notons néanmoins la présence en périphérie du village d'une station de Tulipe précoce *Tulipa raddii* une espèce protégée sur le territoire français sur un talus de bord de route. Cette station pour cette plante rare et protégée est conservée notamment en apportant une attention particulière à son entretien. A noter, que d'après le suivi organisé par la LPO PACA, le village semble peu propice à la reproduction des hirondelles de fenêtres, une espèce liée à l'homme qui décline fortement en région et au niveau national.

Le reste est réparti en grands domaines agricoles. On trouve peu de cabanons abandonnés qui constituent souvent, en Provence, des abris importants pour la faune en contexte agricole. Aucun inventaire n'a été mené sur les bâtiments de la commune dans le cadre de l'ABC, or ces bâtiments constituent des abris pour de nombreux Chiroptères. Ainsi un Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* a cependant été identifié sur la commune dans une grange.

Les ponts sous-voirie et au-dessus d'un cours d'eau ont révélé sur la commune de La Celle un intérêt particulier car au moins deux d'entre eux constituent des refuges pour des espèces de chauve-souris (Murin à oreilles échancrées et Murin de Daubenton), à noter que ces deux ponts se situent en contexte forestier et proche de cours d'eau.

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 12 : Les habitats artificiels

- Plantations de conifères
- Plantations de Pin pignon
- Parcs urbains et grands jardins
- Villes, villages et sites industriels

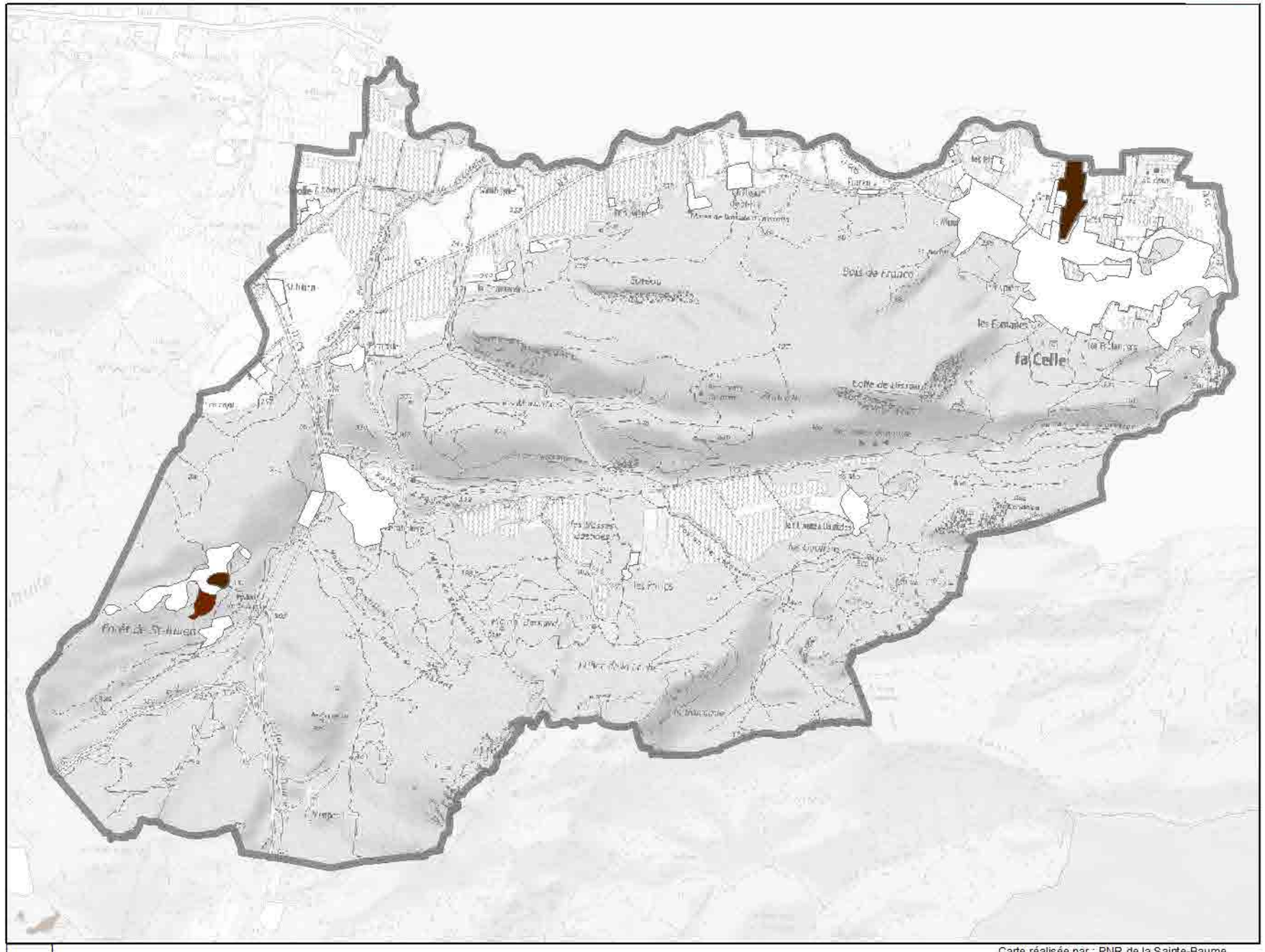

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

La Lycose tarentuline
Hogna radiata (Latreille, 1817)
(c)Violette Belmont - ABC
La Celle, 2019

Le Hérisson d'Europe
Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758
(c) Thierry Darmuzey - PNR 38

La Zeuzère du Poirier
Zeuzera pyrina (Linnaeus, 1760)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA

La Rainette méridionale
Hyla meridionalis Böttger, 1874
(c)Violette Belmont - ABC
La Celle, 2019

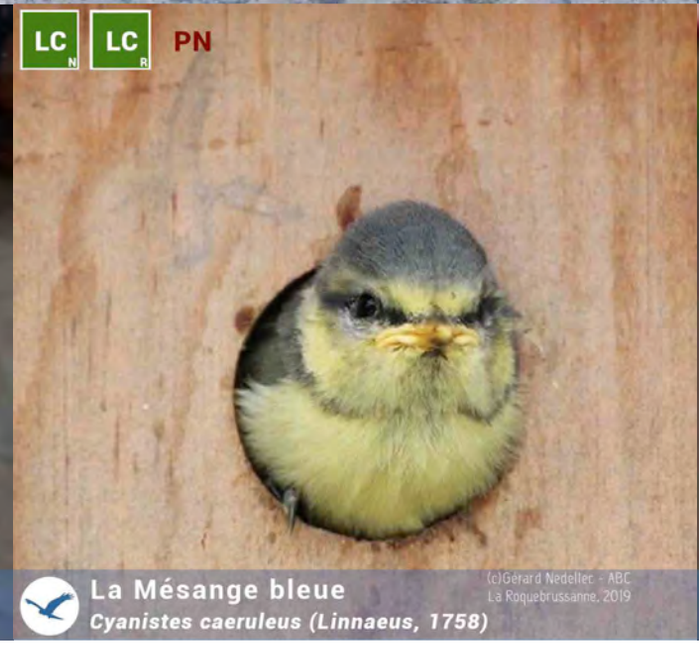

La Mésange bleue
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)
(c)Gérard Nedellec - ABC
La Roquebrussanne, 2019

La Punaise en losange
Syromastus rhombeus (Linnaeus, 1767)
(c)Bastien Le Mort - ABC
La Roquebrussanne, 2019

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Flore

Alliaire - *Alliaria petiolata*

Salsifi à feuilles étroites - *Tragopogon angustifolius*

Pâquerette - *Bellis perennis*

Roquette blanche - *Diplotaxis erucoides*

Brome stérile - *Anisantha sterilis*

Grande Mauve - *Malva sylvestris*

Pain-blanc - *Lepidium draba*

Euphorbe réveil-matin - *Euphorbia helioscopia*

Centranthe rouge - *Centranthus ruber*

Capselle bourse à pasteur - *Capsella bursa-pastori*

Pariétaire des murs - *Parietaria judaica*

Orpin à feuilles épaisses - *Sedum dasyphyllum*

Herbe à Robert - *Geranium robertianum*

Violette hérissée - *Viola hirta*

Cymbalaire des murs - *Cymbalaria muralis*

Pastel des teinturiers - *Isatis tinctoria*, etc.

Faune

Tarente de maurétanie - *Tarentola mauretanica*

Souris domestique - *Mus musculus*

Moineau domestique - *Passer domesticus*

Choucas des tours - *Corvus monedula*

Hirondelle des fenêtres - *Delichon urbicum*

Hibou petit-duc - *Otus scops*

Martinet noir - *Apus apus*, etc.

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Vieux cabanons

Caves ou dépendances ouvertes

Greniers en accés libre pour les chiroptères

Ponts sous voierie

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatus*

Murin de Daubenton - *Myotis daubentonii*

Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum*

Tulipe précoce - *Tulipa raddii*

ZONES À ENJEUX

Deux ponts sous la RD5 hébergent des espèces de chauves-souris dans leurs anfractuosités. **Le Grand Rhinolophe,** qui apprécie les abris bâtis (cabanons, remises, caves, greniers), a été observé sur le domaine de l'Eouvière. Une éventuelle colonie reste à trouver en visitant de jour ces lieux peu fréquentés.

Une station de Tulipe précoce est recensée au nord du Village, sur le chemin de Pré Tuilière, près du local des services techniques municipaux.

À RETENIR SUR LES MILIEUX ARTIFICIELS

Au vu de l'importance des habitations avec jardins en interface immédiate entre les milieux agricoles et forestiers, ceux-ci peuvent constituer de nombreux refuges pour la faune et la flore sauvage des milieux ouverts. Les pratiques des jardiniers seront donc importantes pour un grand nombre d'espèces et pourquoi pas certaines espèces patrimoniales.

Les ouvrages sous voirie, notamment, la traversée du Caramy et dans le massif du Saint-Julien, constituent des refuges notamment pour les chiroptères. Leur réfection peut prendre en compte le maintien d'anfractuosités comme cela est mis en œuvre par les services départementaux. La démarche d'ABC a pu démontrer l'efficacité de ces aménagements légers et non coûteux.

La station de Tulipe précoce présente un enjeu de conservation particulier pour la commune de La Celle car c'est la seule connue à ce jour.

Familier & anecdotique	Taille 20-80 cm	Floraison mars-juillet

Comme beaucoup de plantes de sa famille des Brassicaceae (choux, navet, moutarde, raifort, roquette, cresson,...), l'Alliaire est une comestible prisée, riche en vitamine C. Son odeur est caractéristique : ses jeunes feuilles crues et hachées (elles n'ont que peu d'intérêt gustatif une fois séchées ou cuites) offrent un léger goût aillé; sans les désavantages de l'ail, c'est-à-dire sans laisser une haleine délicate à celui qui la consomme ! En résumé, si elle ne remplace pas l'ail de l'aïoli, elle s'y substitue volontiers dans une salade ou un pesto...
Chez les animaux aussi cette famille de plante est prisée, notamment chez les papillons de la famille des Piérides (Aurore, Piéride du chou, Piéride de la rave, Piéride du navet) dont les chenilles se confondent avec les siliques de l'Alliaire (mimétisme).

Familier & anecdotique	Taille 20-60 cm	Floraison avril-juillet

On l'appelle ainsi pour son allure de petit brocoli lorsque les boutons de fleurs apparaissent. Comme l'Alliaire, c'est une Brassicaceae comestible, poêlée ou en salade.
Cette famille regroupe des espèces qui ont acquis une certaine autonomie pour capter les nutriments à l'aide d'une vie fongique ou bactérienne aérobie dans le sol. Cela explique que le Brocoli sauvage pousse sur des sols compactés et plutôt incultes. Par ailleurs, *Lepidium draba* fait partie des plantes capables de capter le phosphore bloqué dans le sol et le rendre assimilable par les animaux et les autres plantes.
Dans ces milieux peu diversifiés, il attire de très nombreuses petites bêtes qui viennent en butiner les fleurs (coléoptères, mouches, papillons, abeilles...), en sucer la sève (pucerons), y chasser (araignées) ou encore s'y reproduire.

Familier & anecdotique	Taille 5-40 cm	Floraison avril-mai

La Pariétaire des murs appartient aux Urticaceae, la famille de l'Ortie. Elle fait partie du top 10 des « sauvages » les plus observées dans nos villages (cf: sauvagesdemarue.mnhn.fr/).
Pas étonnant lorsque l'on sait que son nom vient du latin *Paries*, c'est-à-dire « mur ». C'est là qu'elle préfère s'installer et pousser. Ses racines sécrètent une substance capable de dissoudre la roche pour s'y enfoncer d'avantage et y puiser sa maigre nourriture. Mais pas de craintes à avoir, il faut ramener le forage de *Parietaria judaica* à la juste échelle végétale, lente et discrète, pas de quoi écrouler l'Abbaye de La Celle.
Au contraire, par son action de micropédogénèse (fabrication de sol), elle favorise de petits écosystèmes dans le village. Comme l'Ortie, c'est une excellente comestible pour l'homme et de nombreuses chenilles de papillons comme les Vanesses.

Familier & anecdotique	Taille 100-120 cm	Floraison avril-juin

Isatis tinctoria est une autre Brassicaceae des terres incultes. Elle est plus connue pour ses vertus tinctoriales. Le mot provençal de pastel, la pâte obtenue par écrasement de ses feuilles, aurait donné son nom au bleu utilisé dans toute l'Europe au 16e / 17e siècle.
Sans représenter la mane économique de l'époque, cette plante est aujourd'hui encore cultivée pour ses vertus tinctoriales et phytothérapeutiques.
Elle est très commune dans les friches de La Celle et fournit très tôt dans l'année le gîte et le couvert de nombreux invertébrés.

Familier & anecdotique	Taille 10-15 cm	Observation févr.-nov.

Ce lézard de la famille des Geckos est commun dans les villages de Provence, notamment à La Celle. Il est strictement insectivore et s'observe facilement, la nuit venue, plaqué contre un mur dans l'attente de quelques insectes éblouis par la lumière des lampadaires.
Ses doigts sont caractéristiques : larges et arrondis, et seulement 2 doigts présentent une petite griffe, sur les «mains» comme sur les «pieds». Ce sont des pattes de haute technologie : elles sont formées de lamelles rassemblant des centaines de milliers de poils microscopiques, les *setae*. Chaque poil interagit à l'échelle nanométrique avec le support créant ainsi un champ de force d'attraction entre molécules. L'action cumulée des millions de poils va permettre à l'animal d'adhérer aux surfaces les plus lisses. De quoi donner de l'imagination aux technologies biomimétiques.

Familier & anecdotique	Envergure 65-70 cm	Observation avril-juillet

C'est une des rares espèces de *Corvidae* protégées et l'un des oiseaux les plus caractéristiques des campagnes tant il est lié aux villages car il niche dans des cavités naturelles ou artificielles (anfractuosités de murs, de tours, de clochers d'églises, de ruines…). C'est un oiseau sociable.
À La Celle, une colonie de choucas est bien visible, et surtout bien audible, dans les platanes de la Place des Ormeaux.
Le Choucas des tours mange des graines, des fruits, des céréales, des invertébrés (insectes, vers, escargots, limaces, grenouilles).

Patrimonial	Taille 33-40 cm	Observation été

En l'espace de 50 ans, ses effectifs se sont effondrés et ne représentent plus que 30 % de ceux observés dans les années 1950-60. Il hiberne principalement dans des cavités souterraines à la température stable, pendu librement à la voûte ou sur les parois, enroulé dans ses ailes. A la mi-avril, les Grands rhinolophes se dispersent pour gagner leurs gîtes d'été. Les femelles s'installent volontiers dans les bâtiments.
Comme pour le Petit rhinolophe, les haies de la plaine agricole lui sont utiles comme axes de déplacement principaux mais également comme terrains de chasse où il capture, de façon assez sélective, des grosses proies (lépidoptères et coléoptères).
Outre la plaine du Caramy, les milieux en mosaïque de La Loube et de Saint-Julien, avec leurs lots de lisières de forêts feuillues, sous-bois dégagés, zones ouvertes,… lui sont très favorables.

Patrimonial	Taille 20-60 cm	Floraison mars-avril

Cette remarquable Tulipe protégée a probablement été naturalisée il y a quelques siècles et s'est propagée dans le sud de la France.
Elle pousse dans les champs cultivés où elle est de plus en plus rare.
Elle est le plus souvent confinée au bord des champs, des talus, comme c'est le cas pour l'unique station connue de cette espèce sur la commune de La Celle, signalée par un habitant dans le cadre de l'ABC.
Elle peut se confondre avec la Tulipe d'Agen, dont elle se différencie par la taille et la forme des macules noires à l'intérieur des pétales.

MILIEUX FORESTIERS

Les pinèdes recouvrent près de 397 ha sur La Celle dont 230 ha de Pins d'Alep. À l'exception des Forêts supra-méditerranéennes de Pins sylvestres (42 ha) qui se maintiennent à l'ubac de La Loube, ce sont des végétations de transition. Il y a encore 150 ans, les pinèdes à Pin d'Alep n'étaient cantonnées qu'à quelques stations localisées de Provence, près de Marseille. La déprise rurale et l'augmentation des surfaces incendiées, qui caractérisent le sud de la France depuis la fin du XIX^{e} siècle, ont été des facteurs largement favorables à l'extension de cet écosystème.

À La Celle, les pins sont accompagnés de nombreuses espèces thermophiles dont la présence est liée aux conditions thermiques chaudes et dont les plus caractéristiques sont **les forêts de feuillus de La Celle**. Elles sont équilibrées entre le chêne pubescent à l'ubac de La Loube (563 ha) et du massif de Saint-Julien et le chêne vert sur le massif de la Colle de Bissou (425 ha).

Les chênaies pubescentes furent le principal écosystème forestier en région méditerranéenne française jusqu'à il y a environ 6 000 ans mais leur exploitation et leur défrichement ont progressivement provoqué leur déclin. Les chênaies sont pour la plupart des vieux taillis exploités depuis des siècles mais dont les souches sont anciennes. Or, le maintien d'un couvert forestier, même exploité en taillis, permet la survie d'un certain nombre d'espèces végétales (comme l'If, certains lichens ou le remarquable Lis martagon) et animales, qui se caractérisent notamment par un faible pouvoir de dispersion. Celles-ci ne sont pas toujours rares mais elles sont très fragiles de par la durée nécessaire à la constitution de leurs populations. Des études sont en cours au sujet de la dynamique de ces espèces, encore peu connues.

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 13 : Les habitats forestiers

- Bois occidentaux de Quercus pubescens
- Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- Forêts de Chênes verts (IC -

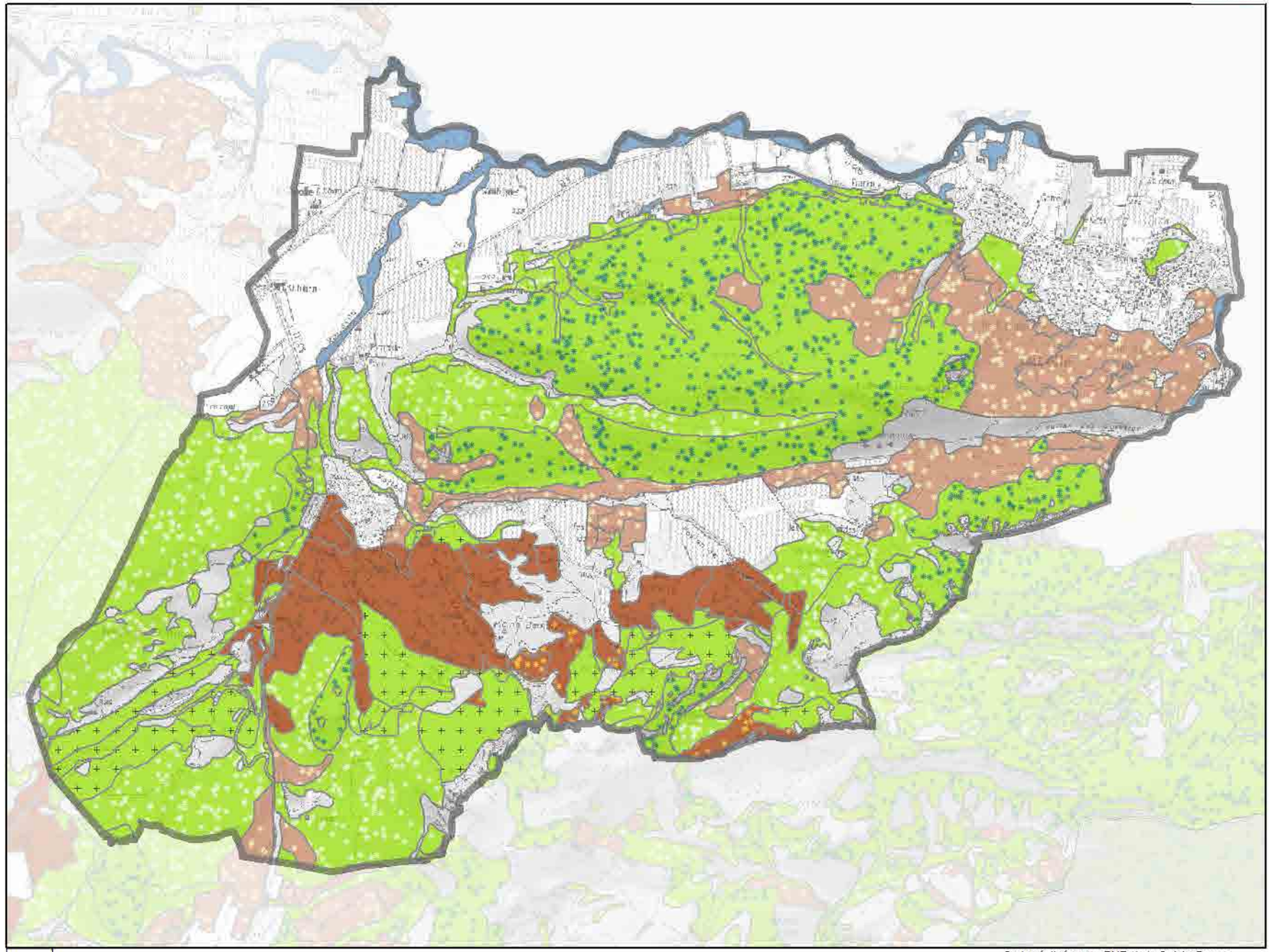

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

La Coccinelle des Pins
Myrrha octodecimguttata (Linnaeus, 1758)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

L'Ophrys brun
Ophrys fusca Link, 1800
(c)Thierry Darmuzey - PNR SB

La Noctuelle de la Salsepareille
Grammodes bifasciata (Petagna, 1787)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA
La Celle, 2019

Le Chevreuil européen
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA
La Celle, 2019

Le Moyen nacré
Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA
La Celle, 2019

Le Circaète Jean-le-Blanc
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Pinèdes

- **Strate arbustive** : Pistachier térébinthe *Pistacia terebinthus*, Romarin *Rosmarinus officinalis*, Filaire à feuilles étroites *Phillyrea angustifolia*, Ciste blanc *Cistus albidus*, Arbousier *Arbutus unedo*.

- **Strate herbacée** : Garance voyageuse *Rubia peregrina*, Salsepareille *Smilax aspera*, Chèvrefeuille des Baléares *Lonicera implexa*, Asperge sauvage *Asparagus acutifolius*, Genette *Genista pilosa*, Laîche de Haller *Carex halleriana*, Immortelle des dunes *Helichrysum stoechas*, Silène d'Italie *Silene italica*, etc.

- **Faune :** peu d'espèces animales sont strictement inféodées à la pinède à Pin d'Alep, notamment du fait de son caractère transitoire dans la dynamique de la végétation. Cependant, certaines espèces de fourmis jouent un rôle important dans le succès de la régénération du Pin d'Alep car elles affectionnent particulièrement ses graines et contribuent à leur enfouissement. On y rencontre de manière privilégiée les oiseaux des boisements chauds : Mésange huppée *Lophophanes cristatus*, Alouette lulu *Lullula arborea*, Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*, etc.

Chênaies

- **Strate arborescente** : Chêne pubescent *Quercus pubescens* en mélange avec le Chêne vert *Quercus ilex*. Dans les faciès les plus frais : Tilleul à grande feuille *Tilia platyphyllos* et Érable à feuilles d'obier *Acer opalus*.

- **Strate arbustive (enrichie d'espèces héliophiles)** : Calicotome épineux *Calicotome spinosa*, Coronille arbrisseau *Coronilla emerus*, Genévrier oxycèdre *Juniperus oxycedrus* et Ciste cotonneux *Cistus albidus*.

- **Strate herbacée** : Brachypode des bois *Brachypodium sylvaticum*, Callune *Calluna vulgaris*, Mélique ciliée *Mellica ciliata*, Carillon *Campanula medium*, Salsepareille *Smilax aspera*, Fragon *Ruscus aculeatus*, Germandrée-chêne *Teucrium chamaedrys*, Euphorbe characias *Euphorbia characias*, Chrysanthème en corymbe *Chrysanthemum corymbosum*, Laîche de Haller *Carex halleriana*, etc.

- **Faune** : ce sont les milieux de prédilection des insectes saproxyliques comme le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* et de leurs prédateurs (Pic épeiche *Dendrocopos major* et épeichette *Dendrocopos minor*, Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*). C'est aussi l'habitat d'espèces plus communes comme le Geai des chênes *Garrulus glandarius*. Notons que la nature dolomitique de La Loube donne des sols décarbonatés favorable à de beaux peuplements d'arbousiers *Arbutus unedo* propices à certaines espèces particulières : comme le Jason *Charaxes jasius* et la Thècle de l'arbousier *Callophrys avis*.

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

À l'ubac de La Loube se développe une chênaie pubescente à houx, habitat forestier typique de l'étage supraméditerranéen, typique du Parc, rare et peu étendu. Elle revêt un intérêt biologique (cortège floristique très fourni avec espèces mésophiles rares en chênaies pubescentes très exploitées) et écologique particulier puisqu'elle témoigne de la structure que devaient avoir de nombreuses forêts sans intervention de l'homme. Ce secteur, par ailleurs peu accessible et en contrebas direct de la falaise, hébergeant un couple de Faucon pèlerin (cf. chapitre *les milieux rupestres*), pourrait être proposé comme secteur hors gestion forestière et contribuer ainsi à la trame de vieux bois du Parc.

Les chênaies de Saint-Julien, de par l'ancienneté de leur état de boisement, leur hydrologie (nombreuses résurgences et Vallat de Tourte), leur état de conservation de l'habitat ainsi que des nombreuses espèces patrimoniales observées (Rosier de France, Grand Rhinolophe, Laîche appauvrie, Zygène cendrée, Orchis d'Occitanie, Thècle de l'arbousier, etc.) ont un enjeu de conservation particulier.

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*, Autour des palombes *Accipiter gentilis*, Thècle de l'Arbousier *Callophrys avis*, Fougère Scolopendre *Asplenium scolopendrium*, Laîche appauvrie *Carex depauperata*, Orchis d'occitanie *Dactylorhiza occitanica*, Rosier de France *Rosa gallica*.

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Haut du vallon de l'Allibrant au haut du vallon de la Barraque et forêt de Saint-Julien.

À RETENIR SUR LES MILIEUX FORESTIERS

Ils représentent près des 2/3 des milieux de la commune.

Les milieux les plus riches sont les forêts anciennes situées à l'ubac de La Loube (Massif du Saint-Julien, Vallon de Barraque) qui présentent un fort potentiel de vieillissement et de maturation des milieux.

De nombreuses autres forêts sont en transition écologique. Dans ces secteurs, les zones forestières les plus intéressantes pour la faune et la flore sont celles rouvertes : lisières, clairières, etc. dans la mesure où elles présentent des habitats favorables à certaines espèces patrimoniales : Diane, Damier de la Succise, Genêt de Lobel, etc.

Esthétique	Taille 20-90 cm	Floraison mai-août

La taille de la plante et de ses fleurs ne la laisse pas inaperçue dans les sous-bois. C'est une excellente plante nectarifère qui a une période de floraison assez longue, donc très intéressante pour bon nombre de pollinisateurs (principalement abeilles sauvages, bourdons et syrphes) à qui ses cloches sont destinées pour la pollinisation de la plante.
A La Celle, on la croise surtout dans les sous-bois de chênes, mais elle peut se trouver partout en forêt.

Esthétique & patrimonial	Taille 20-80 cm	Floraison mai-juin

Par rapport aux autres rosiers sauvages de la région, la Rose de France forme des buissons plutôt bas (rarement plus de 80 cm) car ses tiges peu rigides se recourbent assez vite. Malgré cette petite taille, il ne passe pas inaperçu en raison de la couleur rose foncé à rouge de ses pétales.
L'espèce a fortement régressé ces dernières décennies où elle a disparu de nombreux départements, ce qui a justifié sa protection.
À la Celle, le Rosier de France bénéficie du filon de bauxite qui par pédogénèse donne des sols plutôt acides dans un contexte plutôt calcaire. C'est donc plutôt dans le Vallon de Saint-Julien que l'on pourra rencontrer cette fleur remarquable.

Patrimonial	Taille 10-60 cm	Floraison juin-sept.

Cette belle fougère, souvent cultivée, aux frondes entières ne peut être confondue avec aucune autre. Elle pousse en petites touffes dans les lieux frais et humides, et ses frondes peuvent atteindre une cinquantaine de centimètres.
Célèbre dans l'Antiquité pour soigner les infections de la rate et du foie, la Scolopendre n'est aujourd'hui reconnue que pour ses propriétés expectorantes, astringentes et émollientes (dues aux mucilages et aux tanins).
En Provence l'espèce est protégée et peut être considérée comme un marqueur d'ancienneté des forêts.
A La Celle, on ne la rencontre que dans les vallons frais de l'ubac de La Loube.

Patrimonial	Taille 20-80 cm	Observation mars-juil.

Ce petit papillon, très discret, a une exigence écologique forte puisque sa chenille se nourrit quasi-exclusivement que de feuilles d'Arbousiers *Arbutus unedo* assez âgés.
Cette exigence écologique semble être à l'origine de son aire de répartition très restreinte pour la France et y compris en Région.
L'origine géologique de La Celle, permet de bon développement de l'arbousier. L'ancienneté des boisements peu exploités a permis le développement de son habitat et une population assez importante semble se développer entre le vallon de Saint-Julien et le vallon de Castillan.

Familier	Taille 26 cm	Observation toute l'année

Avec près de 80% de fréquence dans les points d'écoutes ABC, c'est l'espèce que l'on a le plus de chance d'entendre et d'observer dans les forêts de La Celle. De la taille du Moineau domestique, il se nourrit au sol, surtout d'insectes pendant la reproduction, et de graines d'arbres le reste de l'année.
Sédentaire, ce ne sont que les jeunes et les femelles qui migrent pendant l'hiver.
Les mâles, très colorés, sont très différents des femelles, mais chez les deux sexes, en vol ou au repos, apparaissent la barre alaire et les rectrices externes blanches qui le différencient des autres passereaux.
A l'échelle de la France ses populations sont plutôt stables depuis 1989 avec une diminution au début des années 90, mais une légère augmentation depuis les années 2000 (+11% depuis 2001).

Familier	Taille 17-22 cm	Observation mars-juillet

L'espèce présente un déclin important depuis 1989 qui s'inscrit dans la même amplitude que ceux des deux autres pouillots trans-sahariens (véloce et fitis). Les effectifs sont cependant à la hausse depuis 2001. Ce qui explique peut-être que localement il semble supplanter son cousin, le pouillot véloce dans nos forêts.
C'est une espèce relativement fréquente dans les forêts inventoriées dans le cadre de l'ABC (près de 60% de fréquence).
Son chant puissant sera vite perçu et reconnu, par contre l'oiseau est difficile à observer car il se déplace rapidement et constamment dans le feuillage,. *Phylloscopus* veut dire « inspecteur de feuilles », à la recherche d'insectes, principalement des diptères.

Patrimonial	Taille 22-24.5 cm	Observation toute l'année

Le Murin à oreilles échancrées est du genre spécialiste. Son régime alimentaire s'articule principalement autour de mouches posées sur le feuillage et d'araignées directement au cœur de leur toile.
Cette espèce grégaire, assez fréquente en Provence, affectionne les milieux boisés de feuillus, les milieux ruraux, ainsi que les parcs et jardins.
Dans le cadre de l'ABC, elle a été observée près d'habitations et dans une anfractuosité d'un pont de la RD5.

MILIEUX AQUATIQUES, HUMIDES ET RIPISYLVES

Les milieux humides de La Celle, hormis la ripisylve du Caramy, ont essentiellement une origine anthropique que ce soit par l'aménagement de canaux d'irrigation ou de plans d'eau (Franco, l'Eouvière, Hautes Bastides et Jardins à papillons de l'Escarelle, source de Saint-Julien). On trouve aussi de manière très originale, un réseau de petites prairies humides dans le vallon de Saint-Julien et sur le domaine de l'Eouvière. Ces prairies sont des refuges pour des espèces peu communes en Provence pour la flore (Epipactis des marais, Choin noirâtre, Cirse de Montpellier, Mouron d'eau, ...) comme pour la faune (Agrion de Mercure, Thècla de l'Orme, Thècla du Frêne, Decticelle des ruisseaux).

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Strate arborée (ripisylve) :** les espèces hydrophiles comme le Frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia*, le peuplier blanc *Populus alba*.
- **Strate arborescente (ripisylve) :** divers Saules (pourpre, drapé, cendré...), Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, Fusain *Euonymus euroaeus*, Troène *Ligustrum vulgare*, Noisetier *Corylus avelana*, etc.
- **Strate herbacée :**

Ripisylve : Ronce bleue *Rubus caesius*, Ortie *Urtica dioica*, Gaillet gratteron *Galium aparine*, etc.

Prairies : Cirse de Montpellier *Cirsium monspessulatum*, Chanvre d'eau *Eupatorium cannabinum*, menthe aquatique *Mentha aquatica*, Molinie *Molinia caerulea*, Mouron d'eau *Samolus valerandi*, Egilope ovale *Aegilops geniculata*, Avoine barbue *Avena barbata*, Aivoine à grosses graines *Avena sterilis*, Brome mou *Bromus hordaceus*, Coronille scorpion *Coronilla scorpioides*, Crécelle hérissée *Cynosurus echinatus*, Scandix du Midi *Scandix australis*, grande Prelle *Equisetum telmateia*, Chouin noirâtre *Schoenus nigricans*, l'Epipactis des marais *Epipactis palustris*, Dactylorhize de mai *Dactylorhiza majalis*, etc.

- **Pour la faune :** Cincle plongeur *Cinclus cinclus*, Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*, Bergeronette des ruisseaux *Motacilla cinerea*, Martin pêcheur *Alcedo athis*, couleuvre vipérine *Natrix maura*, Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*, Thécla de l'orme *Satyrium w-album*, Thécla du Frêne *Laesopis roboris*, Calopteryx vierge *Calopteryx virgo*, Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*.

Figure 5 : Inventaire entomologique dans la ripisylve du Caramy (c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 14 : Les habitats aquatiques et humides

- Eaux douces
- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)
- Galerie de Peupliers provençо-languedociennes (IC - 92A0)
- Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

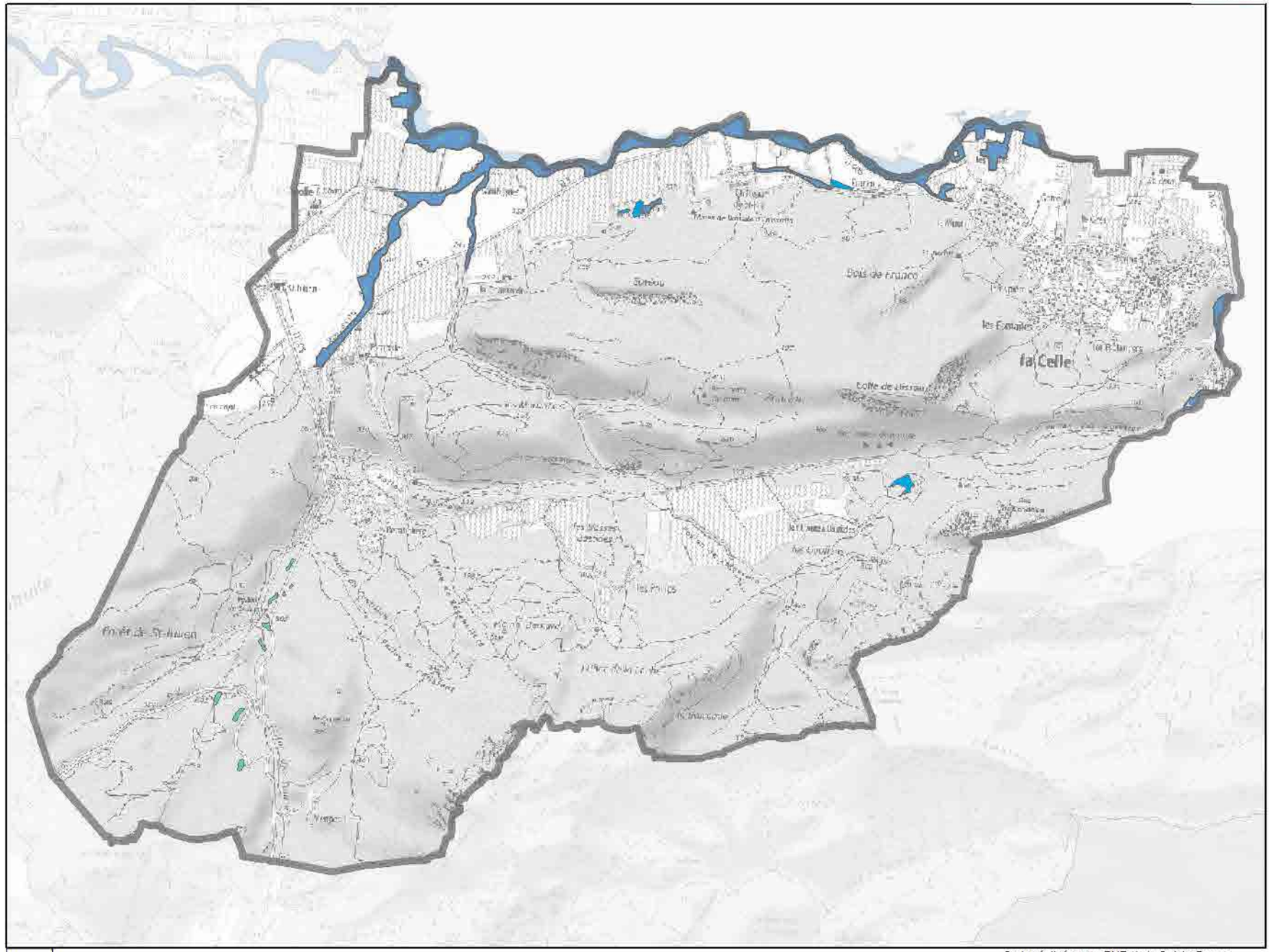

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

L'Acidalie ornée
Scopula ornata (Scopoli, 1763)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

La Couleuvre vipérine
Natrix maura (Linnaeus, 1758)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

Le Crocothémis écarlate
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)
(c)Bastien Le Mort - ABC
La Roquebrussanne 2019

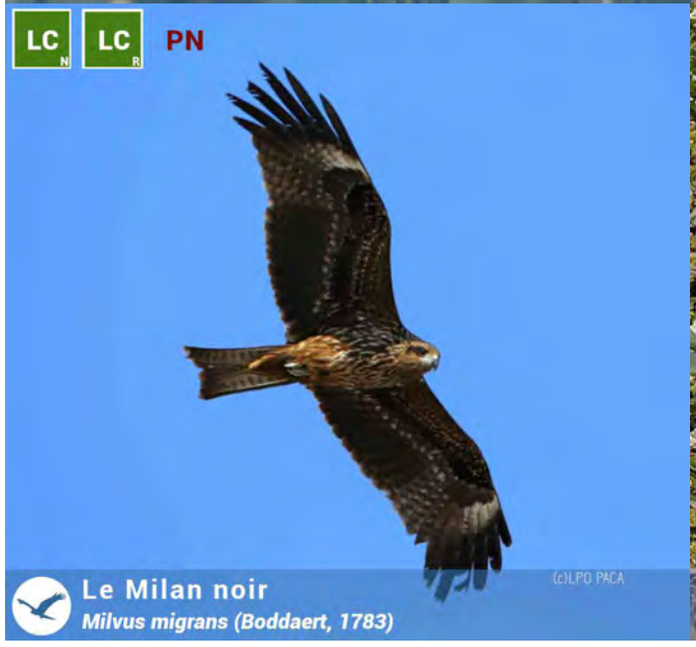

Le Milan noir
Milvus migrans (Boddaert, 1783)
(c)LPO PACA

Le Morio
Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)
(c)Christopher Jackson - CEN PACA

Le Crapaud calamite
Epidalea calamita (Laurenti, 1768)
(c)Thierry Darmuzey - PNR SB

MILIEUX À ENJEUX PARTICULIERS

L'habitat humide présentant certainement le plus d'enjeu sur la commune de La Celle sont le réseau de prairies humides méditerranéennes à grandes herbes qui se développent en contexte forestier et géologique de marnes et argiles, dans le vallon de Saint-Julien. Cet habitat naturel, très rare et localisé est endémique de France et représente un intérêt majeur pour les invertébrés semi-aquatiques.

La ripisylve du Caramy, sur La Celle, est constituée par un habitat de Frênes riverains et méditerranéenens, d'intérêt communautaire, en excellent état de conservation sur la quasi-intégralité du linéaire, avec une bonne diversité d'essences, un étagement de végétation complet et la présence de nombreux micro-habitats favorables à la faune (bois morts, chablis, berges érodées, etc.). Par ailleurs, elle est en contact régulier avec les zones humides précitées. A La Celle, elle joue donc pleinement son rôle écologique. Cette ripisylve ainsi que les ripisylves du vallat de Tourte et du vallon d'Engardin à l'ouest de la commune, abrite en de nombreux points des populations de Thécla du frêne (*Laeosopis roboris*) et Thècla de l'orme *(Satyrium w-album*), papillons caractéristiques des ripisylves préservées de Provence.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont mis en évidence plusieurs zones semi humides sur la commune de La Celle, dont certaines hébergent des espèces patrimoniales (Agrion de Mercure – *Coenagrion mercuriale*) ou peu commune (1 couple de Martin pêcheur d'europe – *Alcedo athis*) les thècles des ripisylves fraiches à Ormes et Frênes – *Satyrium w-album* et *Laeosopis roboris*). C'est le cas du réseau de canaux d'irrigation, prairies et zones maraichères situés le long du Caramy au niveau de Château de Saint-Pré, Franco et de la Gayolle, particulièrement riches. Ces zones humides contribuent aussi à la régulation des crues du Caramy et sont reconnues comme « Zones d'expansion de crue patrimoniales » à l'échelle du bassin versant de l'Argens (source : Syndicat mixte de l'Argens). Le maintien de l'occupation agricole ou naturelle de ces secteurs revêt donc un intérêt particulier pour la trame turquoise.

[1]*La trame turquoise est une notion d'écologie du paysage. Elle correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation d'espèces terrestres qui ont une partie de leur cycle de vie aquatique ou semi-aquatique.*

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Rorippe amphibie *Rorippa amphibia*

Lathrée écailleuse *Lathraea squamaria*

Epipactis des marais *Epipactis palustris*

Thécla de l'orme *Satyrium w-album*

Thécla du Frêne *Laeosopis roboris*

Morio *Nymphalis antiopa*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Prairies humides du vallon de Saint-Julien et du Vallat de Tourte

Source de Saint-Julien

Mare de Franco

Prairies et zone maraîchère de Franco et Saint-Pré

Vallon d'Engardin

Vallat de Tourte

À RETENIR SUR LES MILIEUX HUMIDES

Très peu nombreux, ponctuels et représentant de faible surface, ils jouent cependant un rôle écologique majeur, tant pour l'expression d'une faune et d'une flore très particulière que pour la régulation hydrique. Ce sont des milieux très riches en biomasse qui servent à l'alimentation de nombreuses espèces (ex. chauves-souris, oiseaux, libellules, amphibiens, etc.). La ripisylve du Caramy est la colonne vertébrale de la continuité écologique de la commune de La Celle.

La zone agricole en bordure de ripisylve du Caramy : Franco, Les Pibles, Garré présente un intérêt écologique important pour les espèces de milieux humides et semi-humides. En cela les enjeux écologiques rejoignent les enjeux hydrologiques de ces secteurs qui sont considérés par le Programme d'action et de prévention des inondations du bassin versant de l'Argens proposé par le Syndicat mixte de l'Argens vers un renforcement des débordements temporaires du Caramy.

Familier & anecdotique	Taille 40-150 cm	Floraison août-oct.

L'Eupatoire à feuilles de chanvre est une pionnière caractéristique des mégaphorbiaies : dessinant les frontières entre zone humide et forêt, les mégaphorbiaies sont des prairies inondables peuplées d'une végétation dense, haute, luxuriante et colorée.
L'Eupatoire à feuilles de chanvre participe très généreusement au grand festin des prairies humides. Bien que n'intéressant pas spécialement les abeilles, elle est un véritable aimant à papillons. Sa richesse en nectar, le rose de ses fleurs, les plateformes d'atterrissage de ses corymbes sont autant d'atouts aux yeux et aux antennes des rhopalocères.
A La Celle, l'espèce est affez fréquente aux abords du Caramy, dans la Mare de Franco, le domaine de Saint-Julien et les Basses bastides.

Esthétique	Taille 20-60 cm	Floraison mai-juillet

De loin, cette orchidée sauvage est anodine et passe inaperçue. En regardant de près, c'est une merveille de formes et de couleurs.
Inféodée aux prairies humides, elle pâtit de leur raréfaction, elle est aujourd'hui quasi-menacée d'extinction.
Une des particularités des orchidées est leur vie en symbiose avec un champignon. Il leur est indispensable pour fournir les nutriments du sol aux graines dépourvues de réserves et permettre leur germination. C'est pour cette raison que les orchidées sont si sensibles à la pollution aux pesticides et aux engrais même à faible dose pour certaines d'entre elles.
Très rare l'Epipactis des Marais n'est connue que de 6 stations sur le Parc de la Sainte-Baume, dont la Mare de Franco à La Celle, ce qui accentue la valeur patrimoniale de cette mare pour la biodiversité communale.

Patrimoniale	Taille 10-20 cm	Floraison mars-mai

La famille des *Orobanchaceae* regroupe des espèces parasites, souvent de manière spécifique, d'autres plantes. La Lathrée écailleuse est quant à elle peu exigeante sur la plante support. Elle plante généralement ses suçoirs sur les racines du Noisetier *Corylus avellana*, de l'Orme *Ulmus sp*, de l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa* ou du Lierre grimpant *Hedera helix*. Son nom vient du grec *lathraïos* signifiant « caché » car ses organes les plus importants et les plus complexes sont sous terre et qu'elle ne fleurit pas chaque année. Lorsqu'elles sortent de terres, les fleurs sont aisément reconnaissables. Elles sont pollinisées par les insectes, avant que les fourmis n'en dispersent les graines (myrmécochorie). Ce mode de vie et de reproduction explique le faible développement de ses rares colonies.
À La Celle, la ripisylve du Caramy abrite de belles populations de cette discrète plante protégée.

Esthétique	Envergure 24-26 cm	Observation toute l'année

Une flèche bleue vif passe au ras de l'eau, un cri strident, … vous êtes certainement en présence du Martin-pêcheur. C'est une espèce caractéristique et emblématique des milieux aquatiques. On le rencontre au bord des eaux calmes et peu profondes, claires et bien oxygénées.
Le Martin-pêcheur niche dans un terrier creusé habituellement dans la berge du cours d'eau. Il se nourrit essentiellement de petits poissons ne dépassant pas 12 cm environ. Quelques insectes ainsi que crustacés ou batraciens peuvent compléter son régime alimentaire.
Pas étonnant que cette espèce ait été trouvée dans le cadre de l'ABC sur la Commune de La Celle (Mare de Franco). Pourtant cette espèce connait une forte régression de ses effectifs. Le couple de Martin-pêcheur de La Celle devient donc le quatrième couple connu pour le Caramy.

Patrimoniale	Taille 30 mm	Observation mai-oct.

L'Agrion de Mercure fait partie de ces petits zygoptères (« Demoiselles ») bleu d'apparence fragile que l'on appelle Agrions : Agrion porte-coupe *Enallagma cyathigerum*, Agrion jouvencelle *Coenagrion puella*, etc.
Il trouve son milieu de vie et de reproduction dans les eaux courantes de faible importance comme les ruisseaux, les ruisselets, les fossés voire même les suintements et les zones de sources. Les deux critères indispensables à sa présence sont un bon ensoleillement du milieu et une riche végétation aquatique. Sur la commune, il n'était connu que de la ripisylve du Gapeau. L'ABC aura permis de découvrir plusieurs petites populations dans la plaine agricole et entre le Château de Saint Pré et Franco et dans le vallon de Tourte.

Patrimoniale	Envergure 25-35 mm	Observation mai-août

C'est une espèce endémique Ibéro-provençale. Le Parc de la Sainte-Baume abrite les principales populations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
La chenille se nourrit principalement de feuilles de Frênes *Fraxinus spp* voire de Troëne *Ligustrum vulgare* ou de Filaires *Phyllirea angustifolia* ou *P. latifolia*. Ceci explique son attirance pour les ripisylves. La Celle et ses boisements frais (Vallon de Castillon et de l'Allibrant, Vallon d'Engardin, Bois de Franco, Ripisylve du Caramy) lui sont parfaitement profitables et elle y est régulièrement observé.

Patrimonial	Envergure 24-27 cm	Observation toute l'année

Le Murin de Daubenton est lié aux milieux aquatiques (étangs, lacs, cours d'eau) où il chasse les insectes à la surface de l'eau, mais également observé en forêt où il peut chasser en lisière. Les colonies de mise bas sont étroitement liées au réseau hydrographique les ripisylves lui sont importantes.
Cette espèce s'accroche rarement dans le vide mais recherche plutôt les espaces étroits pour se cacher. Se collant à la paroi ou s'enfonçant dans les anfractuosités, elle hiberne dans les cavités souterraines d'octobre à avril, habituellement en solitaire ou en petits essaims.
Sur La Celle, une petite colonie a été découverte dans le cadre de l'ABC dans une anfractuosité sous un pont au-dessus du Caramy.

MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

La commune de La Celle est très peu propice au développement des milieux de pelouses et de prairies. Ceci s'explique par une histoire agricole peu liée au pastoralisme, les collines se prêtant peu à l'élevage et les cros agricoles étant plus favorables à l'agriculture. Ainsi les milieux herbacés sont intimements liés à l'actvité agricole (déprise ou gel temporaire des terres). Ces milieux de transition ne revêtent pas d'intérêt écologique patrimonial fort. On trouve cependant de petites surfaces de pelouses xériques et steppiques en certains endroits de la commune soit du fait de l'entretien pastoral, soit sur les crêtes des petits massifs (Candelon, Bois de Franco, etc.) ou encore du fait du débroussaillement pour la défense des forêts contre les incendies.

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 15 : Les habitats ouverts et semi-ouverts

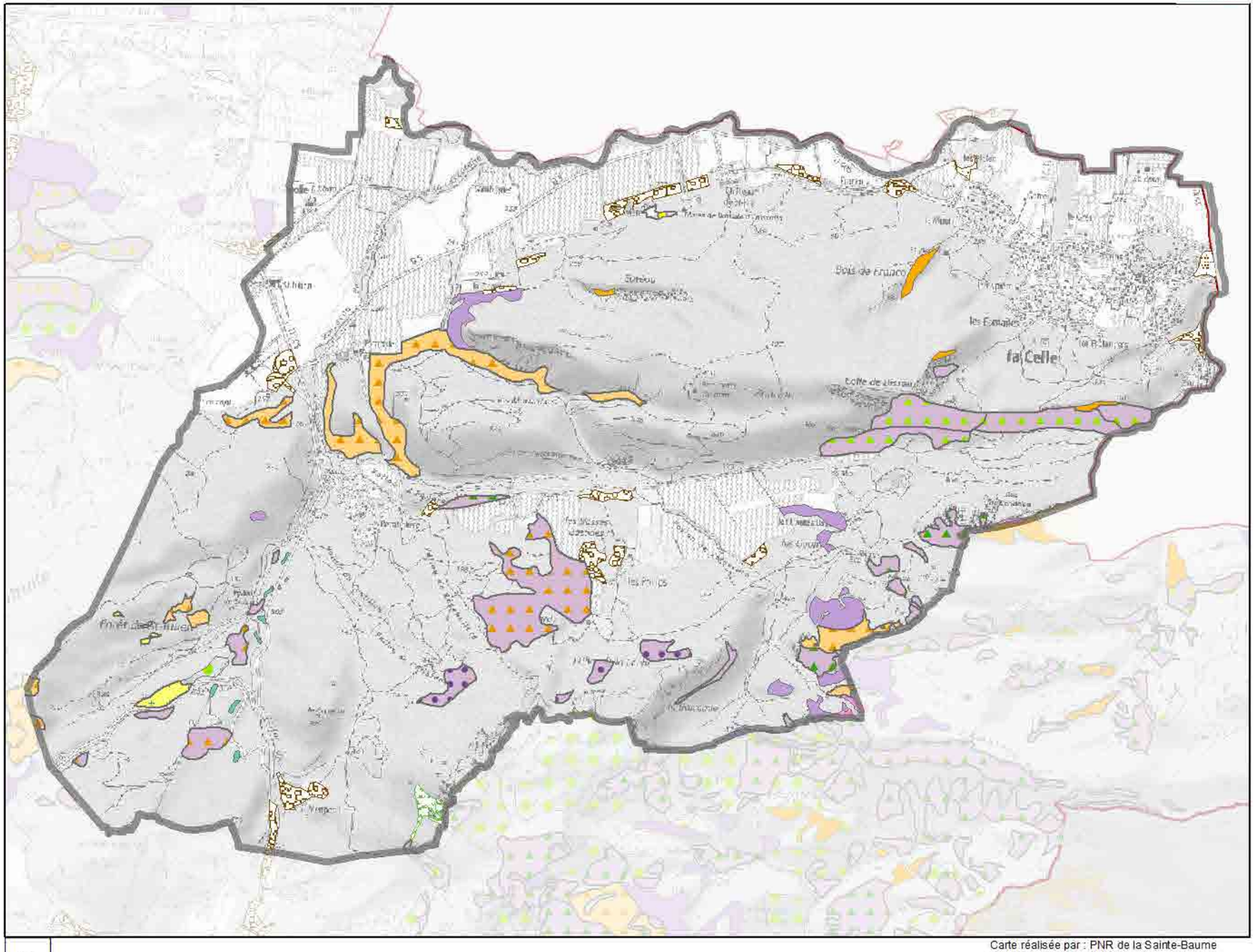

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Le Plumet provençal
Eurranthis plummistaria (Villers, 1789)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

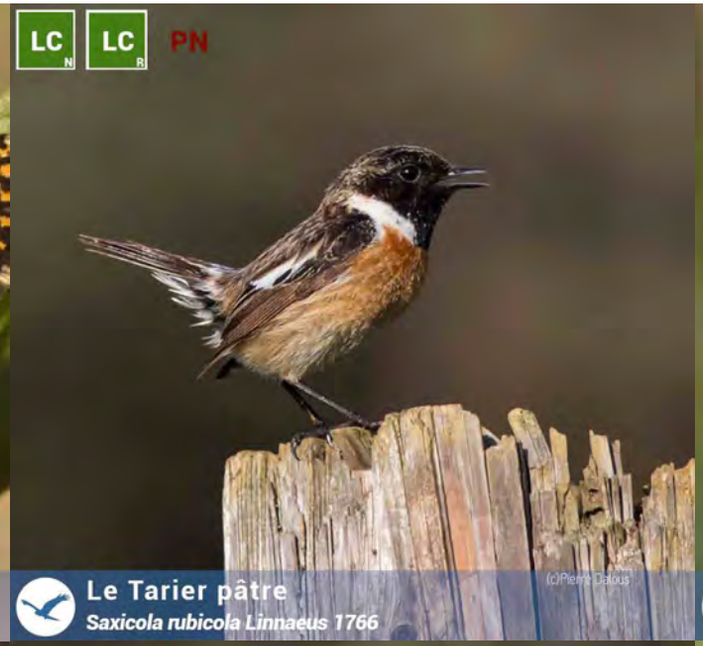

Le Tarier pâtre
Saxicola rubicola Linnaeus 1766
(c)Pierre Dalous

La Zygène des Bugranes
Zygaena hilaris Ochsenheimer, 1808
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA

La Tulipe du Midi
Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp., 1914
(c)Thierry Darmuzey - PNR SB

La Chrysope italienne
Italochrysa italica (Rossi, 1790)
(c)Jean-Claude Tempier CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

Le Pentatome médirional
Carpocoris mediterraneus atlanticus Tamanini, 1959
(c)Bastien Le Mort - ABC
La Roquebrussanne, 2019

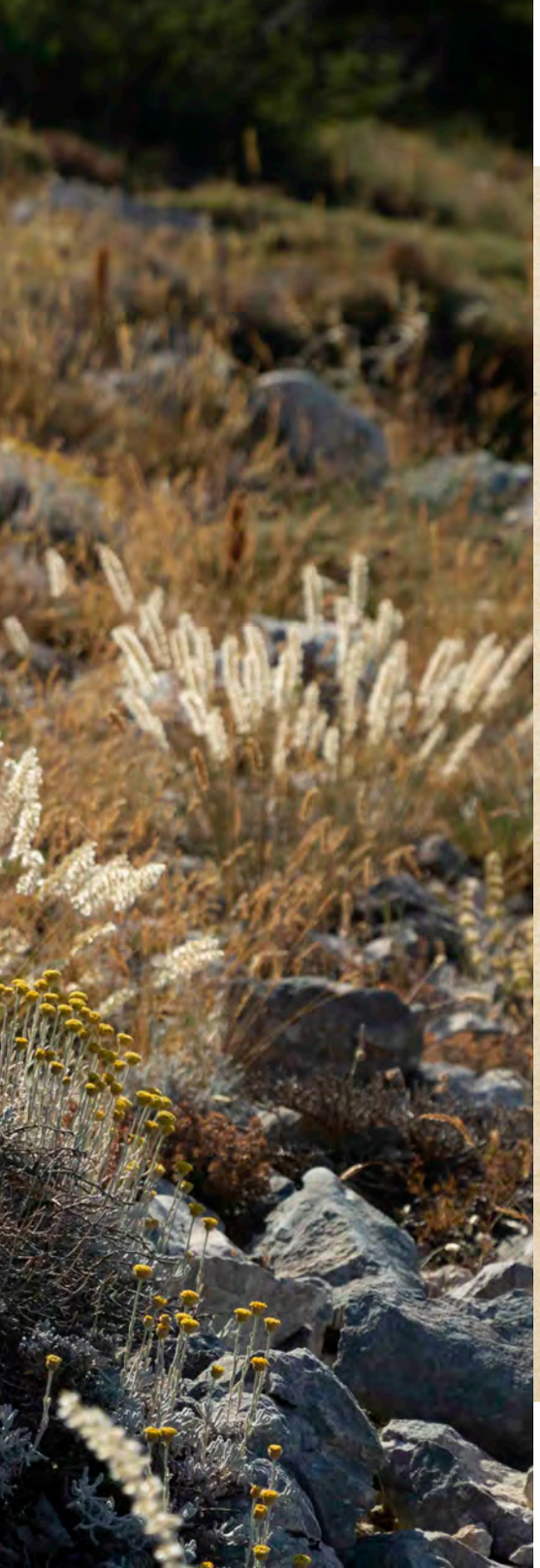

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Les milieux ouverts sont des espaces où la végétation est rase (espèces cryptogammes), basse (herbacée). Les milieux semi-ouverts sont eux parsemés d'une végétation buissonnante, jamais arborescente. Hormis quelques stations en conditions écologiques particulières : ce sont sur la commune de La Celle, des milieux de transition progressive vers des stades forestiers. Le pastoralisme et la lutte contre les feux de forêts sont les principaux facteurs de maintien des milieux ouverts. L'exploitation forestière en rajeunissant le milieu favorise temporairement ces végétations.

Les espèces caractéristiques de ces milieux sont :

- **Strate arbustive :** lavande vraie *Lavandula angustifolia*, genévriers *Juniperus spp.*, Ciste cotonneux *Cistus albidus*, Genêt cendré *Genista cinerea.*
- **Strate herbacée :** Brome érigé *Bromopsis erecta*, Aphyllante de Montpellier *Aphyllantes monspeliensis*, Cheveux d'anges *Stipa spp.*, Brachypode de Phénicie *Brachypodium phoenicoides*, Fétuques *Festuca spp.*, etc.
- **Pour la faune :** Psammodrome d'Edwards *Psammodromus edwardsoniannus*, Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*, Tarier pâtre *Saxicola torquata*, Amaryllis de Vallantin *Pyronia cecilia*, Zygène cendrée *Zygaena rhdamanthus*, Proserpine *Zerynthia rumina*, Damier de Succise *Euphydryas aurinia provincialis*, Zygène de la Bugrane *Zygaena hilaris*, espèce très localisée et peu abondante, etc.

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Deux habitats d'intérêt prioritaires se développent en conditions stationnelles stables sur la commune de La Celle.

Les pelouses du *Brachypodietum retusi*. Cet habitat est parmi les plus caractéristiques de la région méditerranéenne française et présente une grande diversité floristique et une exceptionnelle richesse en plantes thérophytes et géophytes méditerranéennes. C'est l'habitat de nombreuses orchidées sauvages. Il est généralement riche en coléoptères, lépidoptères et orthoptères. Ces secteurs sous-prospectés dans le cadre de l'ABC peuvent révéler à l'avenir de nombreuses découvertes floristiques et faunistiques.

Les pelouses pionnières des dalles calcaires sont des végétations très rases, peu recouvrantes, dominées par les thérophytes et chaméphytes crassulescentes (Orpins), plus rarement par des fétuques *Festuca spp.*. Bien que rarement étudiés, ces milieux revêtent un intérêt particulier pour les lichens. Ils hébergent une grande diversité et typicité floristique. Les floraisons remarquables ont un pic printanier (mars-mai). Sur La Celle, ces pelouses sont toutefois peu représentées et peu typiques de l'habitat.

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Lepture à deux tâches *Nustera distigma*, Damier de la Succise *Euphydryas aurinia ssp. provincialis*, Zygène de la Bugrane *Zygaena hilaris*, Zygène cendrée *Zygaena rhadamanthus*, Alouette lulu *Lullula arborea*, Proserpine *Zerynthia rumina*, Lézard ocellé *Timon lepidus*, Nardure de Salzmann *Naruroides salzmannii*.

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Savéou, Bois de Franco, Colle de Bissou, Vallon d'Engardin, Menpenti, Vallon des Ourettes, Candelon.

À RETENIR SUR LES MILIEUX OUVERTS OU SEMI-OUVERTS

Les milieux ouverts et semi-ouverts de La Celle, principalement issus de la déprise agricole, sont des milieux de transition rapide. En cela, ils sont peu propices à l'expression de la biodiversité inféodée à ces milieux.

Quelques pelouses en condition stationnelle stable peuvent présenter un certain intérêt écologique par l'originalité de la flore qui s'y exprime.

Une station de Genêt de Lobel pourrait faire l'objet d'un débroussaillement léger et sélectif en faveur de ce dernier et de plantes rases associées pourquoi pas dans le cadre d'un chantier participatif.

Esthétique & familière	Taille 50-70 cm	Floraison

La Lavande fine, ou Lavande vraie *Lavandula augustifolia*, pousse naturellement dans la garrigue provençale entre 800 et 1.400 mètres d'altitude, contrairement à la lavande cultivée, ou lavandin *Lavandula latifolia X officinalis* issu du croisement entre la première et la Lavande aspic *Lavandula latifolia* elle aussi sauvage.
Sa réputation provençale n'est plus à faire pour ses qualités esthétiques, olfactives et médicinales. C'est l'une des images emblématiques de la Provence des collines. Comme beaucoup d'espèces de sa famille des *Lamiaceae*, elle joue un rôle alimentaire important pour un grand nombre d'espèces de pollinisateurs.
À La Celle, on la rencontre un peu partout, en forêt comme en mattoral, pour peu que l'emplacement lui soit favorable.

Esthétique & familière	Taille 50-150 cm	Floraison avril-juin

Appelé aussi Ciste blanc alors que c'est l'un des rares Cistes de nos collines à avoir des fleurs roses et non blanches. L'origine de son nom *albidus* vient du fait que ses feuilles sont couvertes d'une abondante pilosité soyeuse de couleur blanche. C'est une plante courante dans les garrigues du sud de la France.
C'est une espèce de plein soleil qui profite des coupes forestières ou des incendies, elle fait partie des premiers arbustes à refleurir l'année qui les succède. Très florifère et nectarifère, il est très visité par les insectes pollinisateurs.
Les collines de La Celle en sont couvertes, ce qui leur donne une magnifique floraison au printemps.

Patrimoniale	Taille 10-30 cm	Floraison mai-juin

Cette plante de la famille des *Poaceae* (anciennement graminées), quoique non protégée et non menacée sur son aire de répartition, revêt un intérêt particulier sur La Celle dans la mesure où la commune héberge une population remarquable pour la France. En effet, cette espèce de répartition plutôt ibérique ne se trouve en France que dans les Bouches-du-Rhône et le Var (Chaine de l'Étoile, Calanques, Sainte-Baume).
Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume est l'un des principaux réservoirs biologiques de cette espèce. La station du Vallon de Saint-Julien revêt un enjeu local fort pour cette espèce sur la commune.

Patrimoniale	Taille 10-60 cm	Floraison mai-juil.

Ce sous-arbrisseau épineux pousse en coussinet, une forme typique des crêtes méditerrannéennes soumises aux conditions extrêmes de vent, froid et sécheresse. Le Genêt de Lobel est endémique de Basse Provence.
Bien que non protégé en lui-même il est l'emblème de l'alliance végétale Genistion lobelli qui elle est protégée au niveau européen. C'est une des espèces importantes pour ces milieux car elle fournit des éléments nutritifs (azote) pour de nombreuses autres espèces végétales en conditions écologique rudes.
Une station cartographiée dans le cadre de l'ABC se situe en limite de commune sur le Roc de Candelon. Cette station constitue une des limites septentrionnales de cette espèce endémique de Basse Provence, plus au nord elle est remplacée par l'espèce vicariante : le Genêt de Villars *Genista villarsii*.

Anecdotique	Taille 5-9 cm sans la queue	Observation mars-oct.

Ce petit lézard est assez différent du très commun Lézard des murailles *Podarcis muralis* mais il passe souvent inaperçu car il est très vif et très discret.
Le Pasmmodrome est typique des zones arides méditerranéennes. Il affectionne les milieux ouverts, pour lesquels la couverture au sol est faible et la strate arborée rare voire absente. On le trouve donc aussi dans les endroits pâturés. Les végétaux caractéristiques de son habitat sont le Romarin, le Thym, les Cistes, le Chêne kermès, le Brachypode rameux. On peut aussi l'observer parfois en forêt (pinède à Pins d'Alep par exemple), dans une clairière ou un chemin.
Sur La Celle, les quelques données connues reflètent certainement mal les populations car de nombreux habitats lui sont favorables.

Patrimoniale	Envergure de l'aile antérieure 12-14 mm	Observation mai-juin

Les Zygènes sont des papillons de nuit (Hétérocères) qui volent le jour. Ils sont généralement vert-bleu métalliques ou noirs à points rouges. La Zygène cendrée, elle, arbore une robe élégante gris velouté, à points rouges soulignés de noir.
Ses chenilles se nourrissent principalement de Dorycnie à cinq feuilles *Dorycnium pentaphyllum*, c'est pourquoi on trouve la Zygène cendrée dans des milieux calcicoles ouverts très variés : garrigues, prairies maigres, friches, terrasses rases et sèches, talus et bords de chemins, sous-bois clairs.
À La Celle, l'ABC répertorie 3 sites de présence : bois de Saint-Julien, vallat de Tourte et Jardin du Pacha (Domaine de l'Escarelle).

Patrimonial	Envergure 24-27 cm	Observation mars-mai

Les Thaïs *Zerynthia spp.* font partie des rares papillons protégés en France. Ce sont des papillons spécialisés, la Proserpine se reproduit uniquement sur Aristoloche pistoloche *Aristolochia pistolochia* préférentiellement sur les pelouses à Brachypode de Phénicie et pelouses calcaires à Brachypode rameux. Plus rarement, la Proserpine se rencontre dans les habitats dominés par le Romarin, le Thym, l'Aphyllanthe de Montpellier.
Bien qu'autrefois la Proserpine fût considérée comme un papillon rare, elle est relativement abondante dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Malgré tout, ses populations sont généralement petites et sa période de vol est relativement courte, ce qui rend cette espèce fragile aux aléas.
Dans le cadre de l'ABC, la Proserpine a été trouvée au bois de Saint-Julien, au domaine de Saint-Julien et sur les hauteurs de Baniyon.

MILIEUX RUPESTRES

Les milieux minéraux (rochers nus, vires rocheuses, éboulis, falaises) ne représentent que 1% en surface des espaces naturels de La Celle. Pourtant, ils concentrent une grande part de la patrimonialité des espèces d'oiseaux. La Loube, avec ses grandes falaises et ses pierriers, est le principal secteur où l'on peut rencontrer ces milieux. On retrouve aussi de manière moins étendue ces végétations à l'ubac de l'Amarron. Par ailleurs, de nombreux affleurements rocheux sont notés à divers endroits (Vallon de Lescure, Colle de Bissou, etc.) qui peuvent présenter un certain intérêt pour la faune liée à ces milieux. Notons que les anciennes mines de Bauxite de Baniyon, sous prospectées dans le cadre de cet ABC pourraient révéler de nombreuses surprises sur les espèces habituellement présentes dans ces milieux, dans la mesure où elles ont profondément modifié les sols et le paysage (cf. analyse diachronique).

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 16 : Les habitats rupestres

- Eboulis à Stipa calamagrostis (IC - 8130)
- Eboulis provençaux (IC - 8130)
- Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

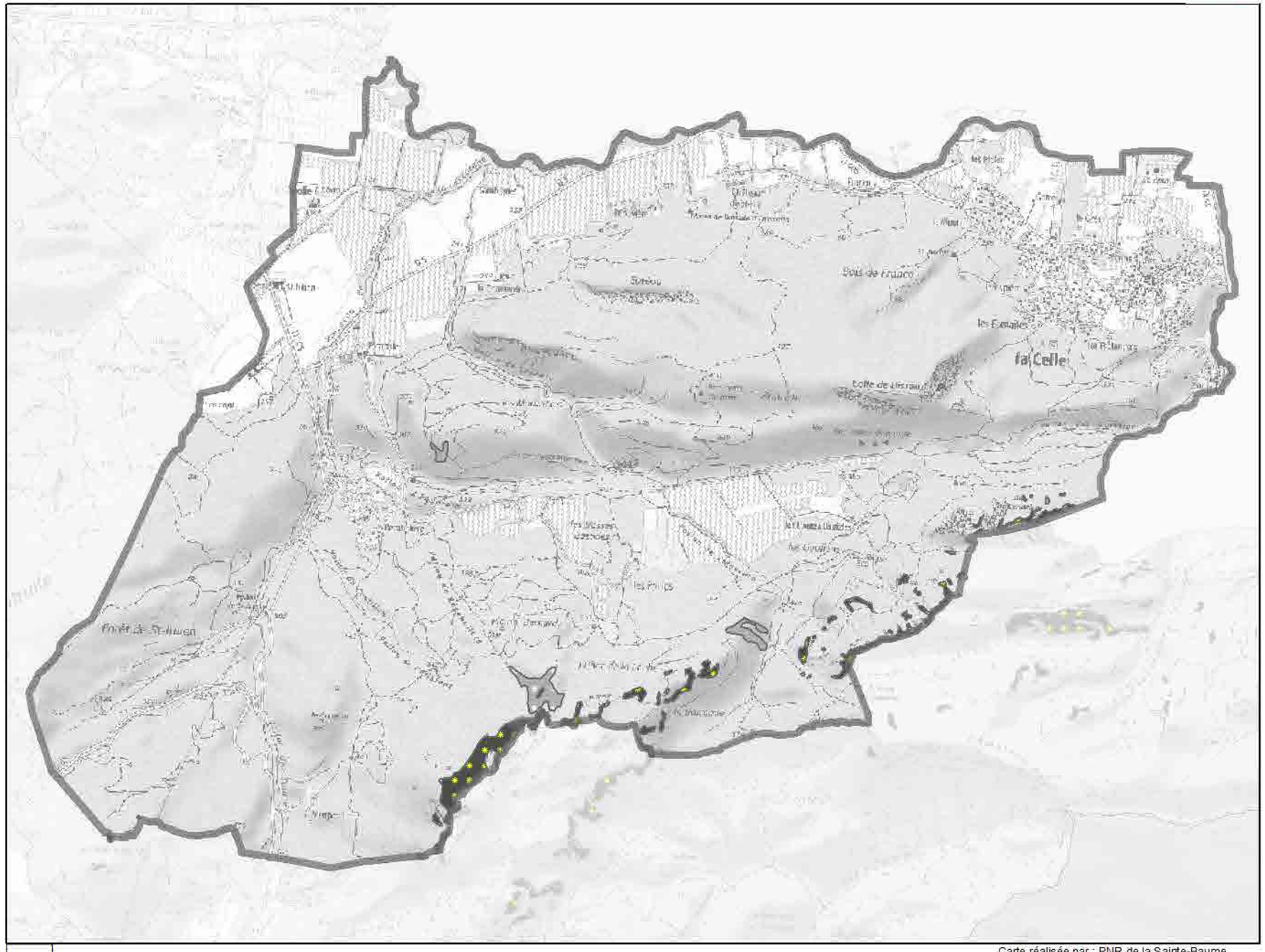

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Ameles spallanzania
Ameles spallanzania (Rossi, 1792)
(c)Josiane Gaudefroy - ABC La Roquebrussanne, 2019

Le Grand-duc d'Europe
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)
(c)LPO PACA

Le Damier de la Succise
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)
(c)Thibault Morra - CEN PACA

Le Maillot cendré
Solatopupa similis (Bruguière, 1792)
(c)Thierry Darmuzey - PNR SB

La Campanule à grosses racines
Campanula rotundifolia subsp. macrorhiza (J.Gay ex A.DC.) Bonnier & Layens, 1894
(c)Lydie Doisy - CBN Méd.

Le Silène saxifrage
Silene saxifraga L., 1753
(c)Julien Ugo - CBN Méd.

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Espèces végétales typiques** : Capillaire des murailles *Asplenium trichomanes*, Genévrier rouge *Juniperus phoenicea*, Pariétaire des murs *Parietaria judaica*, Orpin à feuilles serrées *Sedum dasypyhyllum*, Silène saxifrage *Silene saxifraga*, Gaillet à aspect de mousse *Galium pusillum*, Laser siler *Laserpitium siler*, Alsine changeante *Minuartia rostrata*, Germandrée jaune *Teucrium flavum*, Rue des murailles *Asplenium ruta-muraria*, Linaire couchée *Linaria supina*

- **Espèces animales typiques** : Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, Hirondelle de rocher *Ptyonoprogne rupestris*, Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*, Fausse-veloutée côtière *Urticicola glabellus telonensis*.

HABITATS À ENJEUX PARTICULIERS

Le versant nord de La Loube, froid, abrupt et supraméditerranéen (500-800 m d'altitude), permet la pleine expression de l'habitat des falaises calcaires, qui se développe au niveau de fissures présentant une couche suffisante d'humus apporté par les eaux de ruissellement et du vent. Elle présente deux faciès selon la microtopogographie. Les stations les plus ensoleillées ont une végétation plutôt héliophiles, xérophiles à mésophiles (Laser siler, Silène saxifrage, Julienne à feuilles lasciniée, etc.), alors que les stations plus à l'ombre sont plus favorables aux espèces plus résistantes au froid, se développant plutôt à l'étage montagnard comme certaines ptéridophytes (Rue des murailles, Capillaire des murailles, etc.).

Au pied de ces falaises, se développe par endroit, une végétation typique des éboulis à *Stipa calamagrostis* adaptée aux pierriers mobiles (Laser de France, Aethionéma des rochers, Cephalaire blanche, Epilobe des montagnes, Crucianelle à feuilles larges, Germandrée jaune, etc.). Ces habitats d'intérêt communautaire, parfois endémiques de Provence (Alliance du Pimpinello-Gouffeion) hébergent de nombreuses espèces patrimoniales dont le Damier de la Succise qui se reproduit entre autres sur la Céphalaire blanche. Des prospections botaniques dans ces secteurs pourraient révéler d'heureuses surprises sur des espèces fortement potentielles.

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Aigle royal *Aquila chrysaetos*

Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Monticole bleu, Merle bleu *Monticola solitarius*

Fausse-veloutée côtière *Urticicola glabellus telonensis*

Damier de la succise *Euphydryas aurinia*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

La Loube

Colle de Bissou

À RETENIR SUR LES MILIEUX RUPESTRES

Bien que localisés et peu répendus, ce sont les milieux à plus forte patrimonialité de la commune de La Celle par les espèces qu'ils hébergent : Hibou Grand-duc, Faucon pèlerin, Monticoles, Damier de la succise, etc.

Ces habitats sont relativement stables et réservés de toute activité humaine (domaine privé), mais certains anciens projets aujourd'hui abandonnés montrent qu'une prise en compte de ces milieux doit être effectuée dans le temps.

Anecdotique & familière	Taille 5-20 cm	mai-sept.

Le Capillaire des murailles doit son nom à l'axe central de ses frondes, fin comme un long cheveu noir. C'est une espèce à large répartition et peu exigeante. On rencontre ses touffes délicates dans les milieux calcaires (murs ou sols riches en calcium et chauds) comme dans les milieux siliceux (acides et frais).
Il faut dire que cette fougère dispose d'un atout de taille pour faire face à la sécheresse : elle est capable, en l'absence d'humidité, de recroqueviller ses frondes et de faire la morte et ce, jusqu'au retour de la pluie ! Ce phénomène est appelé reviviscence et plutôt connu chez les bryophytes (les mousses et hépatiques)
À La Celle, cette plante se rencontre tant sur les falaises, affleurements rocheux que sur les murs et restanques.

Esthétique	Taille 5-15 cm	Floraison juil.-août

Cette petite plante, de la famille des *Caryophyllaceae*, pousse sur pelouses et rochers ensoleillés, sur sol plutôt calcaire... Ses feuilles sont très fines, raides et dressées. Les sépales sont nettement scarieux (marge translucide), à zone centrale portant deux belles marques vertes ou brunes, acuminés et peuvent dépasser les pétales.
Elle semble mal connue et plutôt liée aux alpes et montagnes méditerranéennes en France.
Les seules données de cette espèce pour La Celle sont du Roc de Candelon et de La Loube.

Esthétique	Taille 10-25 cm	Floraison avril-juil.

C'est une espèce de la famille des *Scrophulariaceae*, des Gueule de Loup auxquelles elle ressemble en miniature.
Elle est commune dans l'Ouest et le Midi de la France mais rare ailleurs. Elle pousse dans les lieux rocailleux ou sablonneux.
Elle n'est pas rare, mais la seule localité où elle a été rencontrée sur la commune est le Roc de Candelon.

Patrimoniale	Taille 40 cm	Observation Toute l'année

Le Molosse de Cestoni est l'une des deux plus grandes espèces de chauves-souris de France. Il est facilement reconnaissable en vol grâce à ses grandes ailes et sa longue queue. Quand on a de la chance de le voir de près, son museau de dogue (d'où son nom français) est caractéristique.
Les grandes ailes étroites permettent au Molosse de parcourir de longues distances et de voler à une grande altitude. Cependant, le décollage doit systématiquement s'effectuer en hauteur de façon que la chute donne un élan suffisant au démarrage. C'est pour cette raison qu'il est adepte des grandes falaises.
Il a été enregistré en chasse en deux points de la commune.. Il y a fort à parier que les falaises de l'Ubac de La Loube hébergent une petite colonie de cette espèce patrimoniale.

Familier	Observation Toute l'année

C'est la seule Hirondelle sédentaire de France. Pendant la période hivernale, elle regagne les montagnes à plus basse altitude dont les massifs provençaux.
Elle niche en petites colonies et parfois même avec l'Hirondelle de fenêtre. Son nid est construit en surplomb ou dans la cavité des rochers (parfois sur des bâtiments), en forme d'une demi-coupe, il est maçonné avec de la boue et garni de racines, mousses et de plumes.
L'Hirondelle de rochers se nourrit exclusivement d'arthropodes (insectes et araignées) qu'elle glane en vol.
La montagne de La Loube héberge une petite population nicheuse d'Hirondelles de rochers sur La Celle.

Patrimoniale & esthétique	Envergure 95-115 cm	Observation toute l'année

C'est le recordman du monde animal de la vitesse (300km/h) qu'il atteint en piqué pour chasser ses proies (d'autres oiseaux).Dans les années 1960, l'usage massif de pesticides organochlorés en agriculture a entraîné un déclin spectaculaire de l'espèce dans la plupart des régions du globe. Aujourd'hui, l'espèce est en progression lente et regagne son aire de répartition naturelle. Il reste sensible au dérangement nouveau provoqué par l'extension des activités de pleine nature en falaise : escalade, vol libre, etc.

Le couple de Faucon pèlerin de La Loube est connu depuis les années 1990, voire antérieurement. Pendant longtemps, il est resté le seul couple du Parc. Son aire de reproduction a été trouvée au début des années 2000. Depuis, il fait l'objet d'un suivi régulier par la LPO PACA. Sa fidélité et sa productivité témoigne que les écosystèmes de La Celle et alentours lui sont favorables tant pour la tranquillité de son aire que pour la productivité en proie pour son alimentation.

Patrimoniale	Taille 7-14 cm	Observation toute l'année

Les crêtes rocheuses du massif de La Loube abritent la Fausse-veloutée côtière (*Urticicola glabellus ssp. telonensis*), sous-espèce d'escargot peu commune et endémique des crêtes des montagnes du sud de la Provence.
La Fausse veloutée côtière peut se trouver abritée sous les pierres ou dans la végétation.

MILIEUX AGRICOLES

Les milieux agricoles sont très présents sur la commune de La Celle, notamment dans la plaine du Caramy. Ces milieux sont intimement liés au travail des agriculteurs. Pour la biodiversité, il est important de distinguer les pratiques qui vont favoriser les espèces dites pionnières, qui ne souffrent pas la concurrence d'autres espèces, comme le labour, le hersage/griffage et les pratiques qui entretiennent des milieux post-pionniers proches des pelouses et prairies naturelles.

Les inventaires liés à l'ABC ont permis de mettre en exergue un maillage de prairies de fauches extensives et friches mésophiles relativement important sur la commune de La Celle. Il en découle un cortège d'espèces typiques de ces milieux comme : la Diane *Zerynthia polyxena*, papillon protégée et patrimonial, lié ici à l'Aristoloche à feuilles rondes *Aristolochia rotundifolia*, la Decticelle des ruisseaux *Roeseliana azami*, sauterelle endémique du sud-est de la France, retrouvée également le long des fossés, le Grillon des marais *Pteronemobius heydenii*, grillon peu abondant, strictement lié aux zones humides et le Criquet des pâtures *Pseudochorthippus parallelus*, criquet peu commun toujours lié aux milieux humides en Provence.

Il convient de conserver ce type de gestion sur ces milieux qui deviennent de plus en plus rares dans ce contexte de changement climatique, d'urbanisation et de changements des pratiques agricoles.

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 17 : Les habitats agricoles

- Terres agricoles et paysages artificiels
- Grandes cultures
- Cultures et maraichage
- Vignobles
- Vergers de basses tiges
- Haies
- Friches

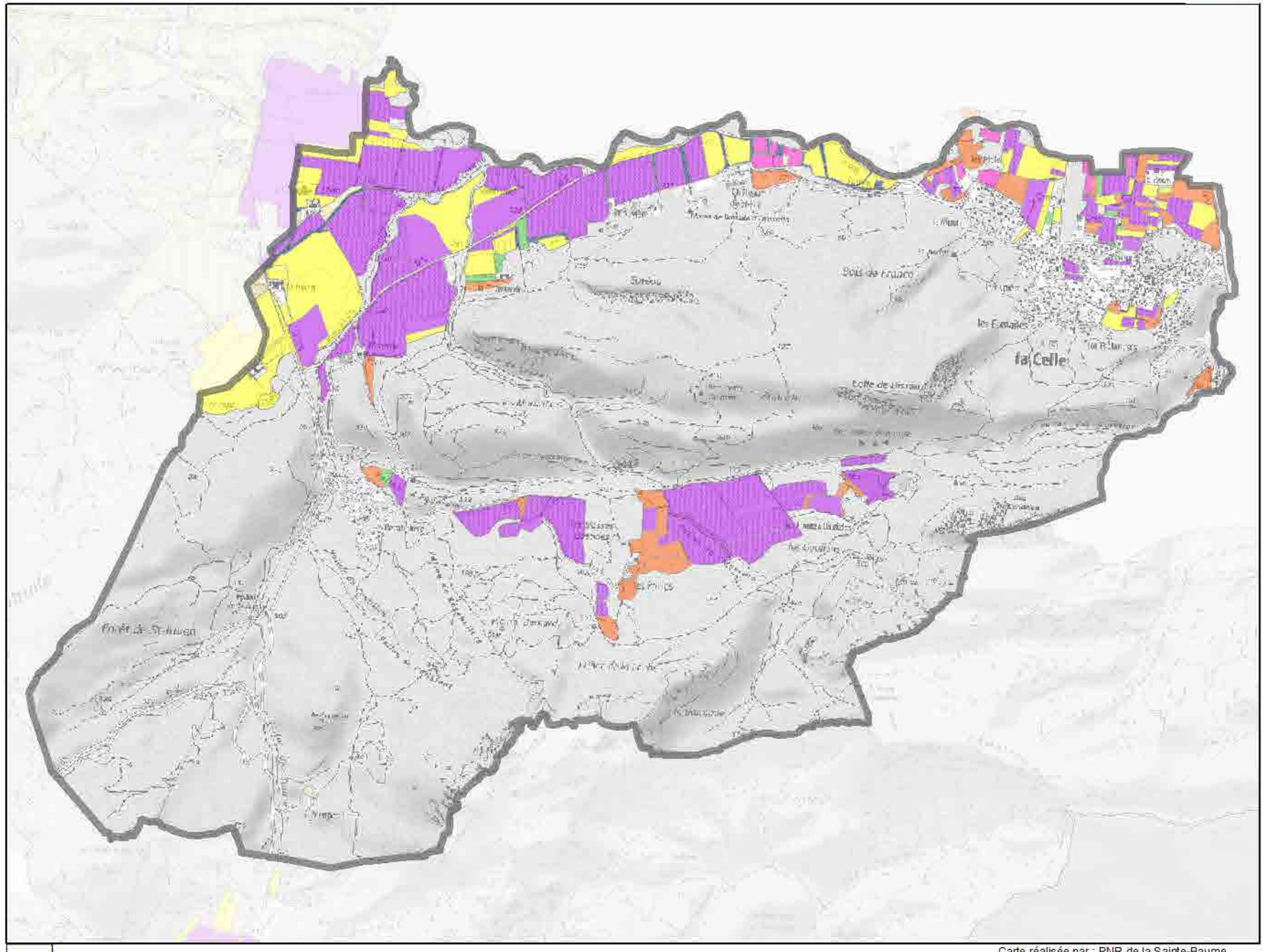

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

VU N
CR R
PN
La Pie-grièche à tête rousse
Lanius senator (Laxmann, 1769)
(c)Thierry Darmuzey - PNr SB
La Celle, 2019

Le Pied-d'alouette royal
Delphinium consolida L., 1753
(c)Josiane Gaudefroy - ABC
La Roquebrussanne, 2019

LC N
LC R
PN
La Diane
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA

LC N
Le Pavot argémone
Papaver argemone L., 1753
(c)Josiane Gaudefroy - ABC
La Roquebrussanne, 2019

Le Grand Sphinx de la vigne
Deilephila elpenor (Linnaeus, 1758)
(c)Jean-Claude Tempier - CEN PACA
La Roquebrussanne, 2019

LC N
La Saponaire des vaches
Vaccaria hispanica (Mill.) Rauschert, 1965
(c)Josiane Gaudefroy - ABC
La Roquebrussanne, 2019

DESCRIPTION DES CORTÈGES ET ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

- **Haies & bosquets :** Frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia*, Orme champêtre *Ulmus minor*, Amandier *Prunus dulcis*, Erable champêtre *Acer campestre*, Chêne pubescent *Quercus pubescens*, Pommier sauvage *Malus sylvestris*, Aubépine *Crataegus monogyna*, Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, Prunellier *Prunus spinosa*, Fusain *Euonymus europaeus*, Troène *Ligustrum vulgare*, etc.

- **Zones labourées :** on retrouve le cortège des mileux rudéraux artificiels. Mais le travail agricole favorise aussi les espèces dites messicoles :

- **Prés et prairies ou espaces enherbés permanent :** Trèfle bitumeux *Bituminaria bituminosa*, Brachypode de Phénicie *Brachypodium phoenicoides*, Centaurée des collines *Centaurea collina*, Pavot douteux *Papaver dubium*, Camomille sauvage *Anthemis arvensis*, Vesce striée *Vicia pannonica var. purpurascens*, Vesce vellue *Vicia villosa*, Anthémis géant *Cota altissima*.

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES

Diane *Zerynthia polyxena*

Grillon des marais *Pteronemobius heydenii*

Decticelle des ruisseaux *Roeseliana azami*

Criquet des pâtures *Pseudochorthippus parallelus*

Rollier d'Europe *Coracias garrulus Linnaeus*

Scille fausse Jacinthe *Nectaroscilla hyacinthoides*

ZONES À ENJEUX PARTICULIERS

Domaine de St Julien, parcelle à >5 espèces messicoles

Zone maraîchère entre Franco et le domaine de Saint-Pré

Zone de cultures hétérogène des Pibles

La Gayolle

Vallon d'Engardin

À RETENIR SUR LES MILIEUX AGRICOLE

Les paysages agricoles et types de cultures ont peu changé sur de longues périodes historiques, ce qui augure d'une certaine stabilité de l'agroécosystème. Seules les pratiques culturales ont évolué au fil des âges.

La quasi-totalité des domaines agricoles pratiquent l'agriculture biologique ou sont en conversion vers ce mode de culture. Par l'interdiction d'utilisation de produits herbicides ou insecticides, ces pratiques sont de nature à améliorer considérablement les conditions de vie de la base de la chaine alimentaire locale (végétale et invertébrée) ce qui pourrait à terme enrichir la biodiversité de la commune.

Les milieux agricoles de La Celle, du fait de leur richesse biologique potentielle démontrée par les inventaires de l'ABC, sont les milieux ou les gains de biodiversité peuvent être les plus remarquables en fonction des pratiques agricoles.

Les pratiques agricoles locales les plus favorables aux espèces de la plaine sont donc :

- la limitation des pratiques
- le maintien du régime hydrique (non assèchement) des parcelles humides ou semi-humides
- le non retournement des prairies permanentes
- le développement de l'enherbement permanent des parcelles de vignes
- le maintien du réseau de haies et de la diversité des cultures du secteur des Pibles
- le développement de l'assolement pluriannuel après l'arrachage de vignes et à défaut, limiter la fauche des talus et fossés

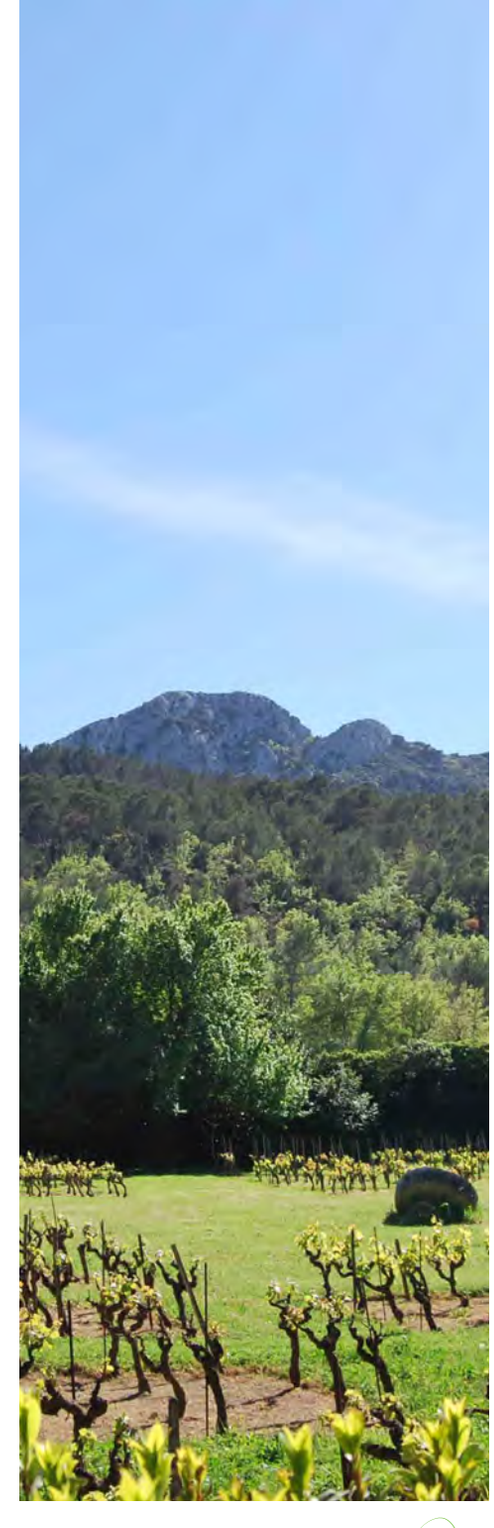

Esthétique	Taille 7-14cm	Floraison avril-juil.

Les « messicoles » ou « plantes des moissons », Coquelicots, bleuets, Glaïeuls, Miroir de Vénus, Adonis, etc. Autant de noms de fleurs familiers du fait de leur abondance historique dans les campagnes. Aujourd'hui, si certaines comme le Coquelicot *Papaver rhoeas* sont encore abondantes, la plupart ont fortement régressé au 20e siècle.
Le Pavot douteux est un magnifique représentant de ces plantes annuelles, adaptées aux terrains meubles et friches temporaires, mais malheureusement peu compétitives et donc en voie de régression.
Bien que proche du Coquelicot, le Pavot douteux est bien plus petit, souvent de couleur plus claire et ses quatre pétales ne se chevauchent pas.
Il a été repéré dans plusieurs parcelles en bords de vignes, talus ou friches dans le cadre de l'ABC.

Patrimoniale	Taille 60-100 cm	Floraison avril-mai

La Scille fausse jacinthe est très répandue sur le pourtour méditerranéen mais originaire du Moyen-Orient, introduite en France par les Turcs.
Elle se rencontre en Provence dans les friches, les anciennes cultures et les lieux rocailleux des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes Maritimes.
Elle est donnée présente à La Celle, mais n'a pas pu être localisée précisément dans le cadre de cet ABC. Elle est donc à rechercher plus attentivement à l'avenir sur la commune.

Anecdotique	Taille 0.2-0.25 cm	Observation juil.-sept.

Cette grosse sauterelle vit dans les milieux herbacés humides : fossés, prairies humides, jonchaies. La sous-espèce *azami* est endémique du sud-est de la France. Elle n'est connue que dans sept départements méditerranéens français.
Cette espèce est considérée comme vulnérable à l'échelle internationale, mais en région son statut est moins critique.
Sa présence découverte dans le cadre de l'ABC est remarquable du fait de la relative rareté de l'espèce et parce qu'elle met en évidence la bonne connexion écologique des prairies humides et fossés de la commune.

Patrimoniale & esthétique	Envergure 65-70 cm	Observation mai-août

Le Rollier d'Europe est un macroinsectivore (qui se nourrit de gros insectes). Pour sa nidification, il a besoin d'un habitat qui doit répondre à deux exigences : présenter des cavités indispensables à sa nidification car l'espèce ne construit pas de nids, et offrir des zones dégagées, des espaces ouverts favorables à la chasse aux insectes, qu'il trouve dans les friches viticoles, les campagnes cultivées avec bosquets et bois clairs, les prairies pâturées et les sablières.
C'est un migrateur. Dès la fin août ou au début de septembre, il prend ses quartiers d'hiver au sud du Sahara et ne revient que vers la fin avril.
Dans le Var, sa répartition suit globalement les plaines, du nord de Toulon à Fréjus, de Saint-Maximin à Brignoles ainsi que la région de la Sainte-Baume et au sud du Verdon.
La population nicheuse de La Celle est estimée à 2-4 couples répartis sur la plaine agricole du Caramy.

3.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

ÉCHELLE	DIAGNOSTIC	ACTIONS POSSIBLES	LOCALISATION
PAYSAGES	L'importance dans la trame écologique de la ripisylve du Caramy et ses affluents	Assurer la protection dans le document d'urbanisme (EBC articles L.113-1 et R.113-1 CU et/ou comme élément du paysage L.151-23 et R.151-43 CU)	Caramy, ruisseau de l'Escarelle et Sambigue
	De nombreuses forêts anciennes	Éviter le défrichement de ces secteurs	Ubacs de la Colle de Bissou et de La Loube, secteur de la Baume du Muy et la forêt de Vautruite
	Une zone agricole (plaine du Caramy) qui joue un rôle hydrologique et écologique important	La création de la Zone agricole protégée (ZAP) contribue au maintien de ces milieux La conversion à l'agriculture biologique des grands domaines est de nature à améliorer la richesse biologique de ces milieux	St Julien, La Gayolle, L'Escarelle, St Pré, Franco, Les Pibles, Garré
MILIEUX	Un jardin aménagé pour les invertébrés, qui abrite de plus en plus d'espèces	Maintenir l'entretien et la gestion actuelle	Jardin du Pacha, Domaine de l'Escarelle
	Un secteur de Chênaie à houx à fort potentiel de biodiversité	Laisser en libre évolution	Ubac de La Loube
	Habitat de ripisylve à restaurer	Possibilité de diversifier la strate arbustive	Ruisseau de l'Escarelle
	Des mares permanentes à grand intérêt botanique et odonatologique	Maintenir l'entretien et la gestion actuelle	Franco, L'Éouvière
	Un réseau de pelouses sèches très localisé	Maintenir l'ouverture des secteurs les plus riches (présence d'espèces patrimoniales) – chantiers participatifs / pastoralisme	Candelon, Colle de Bissou, Révaou, Bois de Franco
	Des falaises et éboulis très riches en espèces patrimoniales	Maintenir la tranquillité des lieux	Loube, Colle de Bissou
	Un maillage de prairies de fauches extensives et friches mésophiles relativement important dans la plaine agricole	Conserver ces usages dans le cadre de l'animation de la ZAP	St Pré, Franco, La Gayolle, Les Pibles
MILIEUX	Un réseau de parcelles favorables aux plantes messicoles	Développer l'assolement pluriannuel après l'arrachage de vignes Limiter la fauche des talus et fossés Favoriser l'enherbement spontané interrangs des vignes	Domaine de Saint-Julien, La Gayolle, L'Escarelle
ESPÈCES	Des gîtes à chiroptères identifiés en bâtis (pont, cave)	Ménager des espaces et ouvertures en cas de travaux Recherche ciblée de chauve-souris en bâti	RD5 Village et zone agricole
	Une station de Tulipe précoce	Information des services techniques et adaptation de l'entretien de bord de route	Services techniques communaux
	Des canaux d'irrigation favorables à l'Agrion de Mercure	Entretien adapté de la végétation des canaux (fin septembre à mars) ; fauche en alternance ; mise en place de bande tampon	St Pré, Caramy

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

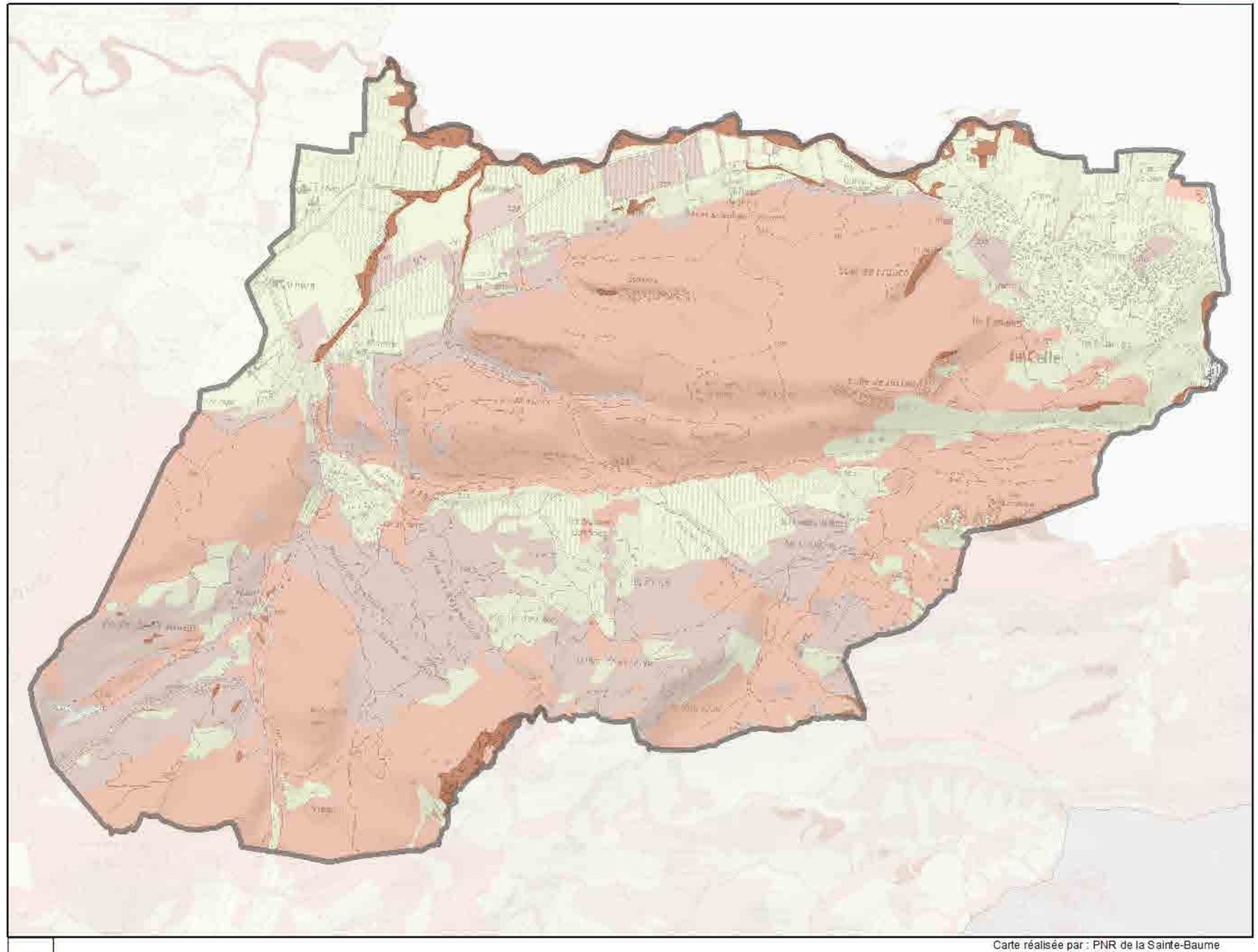

0 500 1 000 2 000 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ DEPUIS VOTRE JARDIN

Dans ses activités quotidiennes, chaque citoyen détient un pouvoir d'influence étonnamment important sur la biodiversité. Devenir citoyen soucieux de la biodiversité et entretenir un jardin de manière durable ne demande pas de compétences particulières.

RESPECTER LES RYTHMES DE LA NATURE

Les gestes les plus élémentaires peuvent être d'une importance capitale.

Ainsi, ne vous approchez pas d'une couvée ou d'un nid, au risque de mettre en cause la survie des petits, sachez reconnaitre les alarmes des adultes (cris puissants et répétés avec insistance). Observez de loin en utilisant par exemple une paire de jumelles.

De même, nourrir certains animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel.

Ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas. Il peut parfois s'agir d'une espèce protégée. Sa cueillette peut entraîner sa disparition et bouleverser son écosystème.

Ne participez pas à l'introduction d'espèce envahissante. Les invasions biologiques sont aujourd'hui considérées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme la seconde plus grande menace après la destruction de l'habitat, et devant la pollution et la surexploitation des milieux par l'Homme.

Ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou végétal) dans la nature. Les nouveaux animaux de compagnie peuvent constituer un danger pour la biodiversité.

INVITER LA NATURE DANS SON JARDIN ET S'EN INSPIRER

Plutôt que d'installer une clôture, plantez une haie naturelle. Pour cela, choisissez les espèces végétales indigènes et les fleurs mellifères que vous trouverez dans la liste annexée à l'ABC, elles seront en outre plus faciles et économiques à entretenir. Vous pouvez les trouver en cherchant les pépiniéristes labellisés « Végétal local » (www.vegetal-local.fr)

Évitez d'employer des pesticides, vous trouverez la plupart du temps des produits naturels équivalents. Compostez vos déchets organiques pour obtenir un engrais naturel.

N'hésitez pas à laisser des branches mortes dans vos jardins : elles feront le bonheur des abeilles sauvages, des hérissons et petits rongeurs. Pourquoi ne pas préserver un petit coin sauvage, ne plus tondre ou tondre moins souvent une partie de votre gazon ? La nature vous offrira très vite des fleurs à profusion ! Ces gestes peuvent être complétés par la mise en place de nichoirs ou abris pour ces animaux.

LIMITER SA CONSOMMATION D'EAU

La Celle est sur le bassin versant du Caramy, déficitaire en eau pour les usages humains, mais aussi pour les milieux aquatiques. Économiser l'eau devient un geste à la fois économique et écologique.

Au jardin, l'arrosage n'est pas vital : une nature trop assistée n'apprend pas à faire face aux aléas tels que la sécheresse. Il faut donc apprendre à accepter une herbe «moins verte», et pourquoi pas collecter l'eau de pluie pour assurer l'arrosage.

Afin de conserver l'humidité dans les massifs, vous pouvez mettre en place un paillage (mulch d'écorces, de broyat, de copeaux, de coques de cacao, etc.) qui en plus limitera l'apparition d'herbes spontanées et protégera du froid.

LIMITER L'USAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS CHIMIQUES

Pesticides, insecticides, engrais chimiques ou encore désherbants sont les pires ennemis de la biodiversité. Ils polluent les nappes phréatiques et détruisent la petite faune.

Limiter, réduire voire stopper leur utilisation est un geste majeur pour tendre vers un jardin écologique. Il existe des alternatives (désherbage thermique, binage, utilisation des insectes pour la lutte biologique, paillage). Il suffit de se renseigner et d'appliquer les autres gestes proposés.

Réduire ses déchets tout en créant un produit utile pour le jardin est possible en se dotant d'un compost (déchets verts, épluchures, restes de fruits et légumes…). Chaque famille peut ainsi réduire de 20 à 30% ses déchets tout en réalisant un amendement naturel pour le jardin. Cette action est possible dans un jardin (composteur) mais également sur un balcon ou une terrasse (lombricomposteur).

PRENDRE SOIN DE LA NATURE TOUT EN PRENANT SOIN DE SOI

Qu'ils proviennent du jardin, du marché ou du supermarché, consommer des fruits et des légumes de saison permet de protéger les écosystèmes en respectant les cycles naturels et limite également la consommation en énergies fossiles. De plus, chaque saison a ses fruits et légumes (dont certains peu connus) bons à consommer.

Il est en outre possible d'opter pour des produits dont les méthodes de production sont les plus respectueuses de la biodiversité. S'ils sont effectivement dépourvus d'ingrédients chimiques et produits de manière durable. Le Label AB (Agriculture biologique) est celui

qui garantit le non usage de produits chimiques, d'autres label existe comme Haute valeur environnementale (HVE) qui porte attention à la biodiversité des exploitations.

Éviter autant que possible la production de déchets constitue l'autre volet de l'équation. Vous pouvez par exemple acheter le produit choisi dans un plus grand format de contenant, ou renoncer aux produits à usage unique. Privilégier le recyclé/recyclable, le réutilisable et/ou le lavable s'inscrit aussi dans une démarche durable.

ETRE UN EXPLORATEUR DE LA NATURE

Être curieux, participer à des sorties nature et des inventaires participatifs, se documenter, observer son jardin, etc. est une démarche individuelle qui permet un épanouissement dans la découverte et l'émerveillement.

Partager ces découvertes peut être d'une grande utilité scientifique s'il rejoint un programme de science participative. Vous pouvez, selon vos envies et votre niveau rejoindre le réseau d'observateurs français fondé et porté par le Muséum national d'Histoire naturelle : Viginature (www.vigienature.fr).

DEVENIR UN AMBASSADEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Appliquer tous les gestes précédents est déjà très bien, mais en parler autour de soi et convaincre d'autres personnes est encore mieux !

BIBLIOGRAPHIE

Il est proposé au lecteur d'approfondir sa connaissance naturaliste et ses connaissances sur la nature de La Celle en consultant les ouvrages suivants, plus ou moins spécialisés.

OUTILS NATURALISTES

ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthenope, éditions Biotope. 480 pages

Arnold N. & Ovenden D.W., 2004. Le guide herpéto. Les guides du naturaliste. Editions Delachaux & Niestlé. 288 pages

Arthur L. & Lemaire M., 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse. Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

Bon M., 1988. Champignons de France et d'Europe occidentale. Editions Delachaux & Niestlé. 384 pages

Cruon R. (sous la direction de), 2008. Le Var et sa flore – Plantes rares et protégées. Naturalia publications. 544 pages

Dijkstra K.-D. B. & Lewington R., 2007. Guide des libellules de France et d'Europe. Editions Delachaux & Niestlé. 320 pages

Doucet G., 2011. Clé de détermination des exuvies d'odonates de France. Editions Société française d'odonatologie. 68 pages

Hugonnot V., Celle J. & Pépin F., 2015. Mousses et hépatiques de France. Editions Biotope. 288 pages

B. Kabouche, A. Flitti, Y. Kayser & G. Olioso, 2009. Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Delachaux & Niestlé. 544 pages

Lafranchis T., 2014. Papillons de France – Guide de détermination des papillons diurnes. Diatheo. 351 pages

Lafranchis T., Jutzeler D., Guillosson T. Kan P. & Kan B., 2015. La vie des papillons – Ecologie, biologie et comportement des rhopalocères de France. Diatheo.751 pages + CD rom

LPO PACA/GECEM/GCP, 2016. Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Biotope. 344 pages

OPIE/Proserpine 2009. Atlas des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Naturalia Publications. 192 pages

Papazian M, Viricel G., Blanchon Y. & Kabouche B., 2017. Les libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Editions Biotope. 368 pages

Rameau J.-C., Mansion D., Dumé G., Gauberville C., Bardat J., Bruno E. & Keller R., 2008. Flore forestière française – Guide écologique illustré – Volume 3 : Région méditerranéenne. Institut pour le développement forestier. 2426 pages

Sardet E., Roesti C. & Braud Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Editions Biotope. 299 pages + CD rom.

Svenson L., Mullarney K. & Zettertröm D., 2010. Le guide ornitho. Editions Delachaux & Niestlé.446 pages

Tiévant P., 2001. Guide des lichens. Editions Delachaux & Niestlé. 304 pages

Tison J.-M. & De Foucault B., 2014. Flora gallica – Flore de France. Editions Biotope. 1196 pages

Tison J.-M., Jauzein P. & Michaud H., 2014. Flore de la France méditerranéenne continentale. Naturalia publications. 2079 pages

Vacher J.-P. & Geniez M., 2010. Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg & Suisse. Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 544 pages

DOCUMENTATION PARTICULIÈRE

Paquin M., Roulot J. & Lévèque P. Atlas de biodiversité communale – S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire – Guide ABC. www.developpement-durable.gouv.fr. 80 pages

ANNEXE 1

LISTE DES ESPÈCES À STATUT de La Celle

P : espèce protégée
UE : espèce d'intérêt communautaire (Natura 2000)
LRn : évaluation nationale de l'état de conservation (liste rouge)
LRr : évaluation régionale de l'état de conservation (liste rouge)
PNR : espèce patrimoniale du Parc

FLORE

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Plantes vasculaires	*Asplenium scolopendrium L., 1753*	Scolopendre officinale	X				X
Plantes vasculaires	*Carex depauperata Curtis ex With., 1787*	Laîche appauvrie	X				X
Plantes vasculaires	*Dactylorhiza occitanica Geniez, Melki, Pain & Soca, 1995*	Orchis d'Occitanie		VU			X
Plantes vasculaires	*Genista lobelii DC., 1805*	Genêt de Lobel		LC			X
Plantes vasculaires	*Hesperis laciniata All., 1785*	Julienne à feuilles laciniées					X
Plantes vasculaires	*Lathraea squamaria L., 1753*	Lathrée écailleuse	X				X
Plantes vasculaires	*Nectaroscilla hyacinthoides (L.) Parl., 1854*	Scille fausse Jacinthe	X				X
Plantes vasculaires	*Rosa gallica L., 1753*	Rosier de France	X				X
Plantes vasculaires	*Tulipa raddii Reboul, 1822*	Tulipe précoce	X	EN			X

FAUNE - OISEAUX NICHEURS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Oiseaux	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	Autour des Palombes	X	DO	EN	LC	X
Oiseaux	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Epervier d'Europe	X		LC	LC	
Oiseaux	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	Mésange à longue queue	X		LC	LC	
Oiseaux	*Anthus campestris (Linnaeus, 1758)*	Pipit rousseline	X	DO	LC	VU	X
Oiseaux	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	Martinet noir	X		NT	LC	
Oiseaux	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	Chevêche d'Athéna	X		LC	LC	
Oiseaux	*Bubo bubo (Linnaeus, 1758)*	Grand-duc d'Europe	X	DO	LC	LC	
Oiseaux	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Buse variable	X		LC	LC	
Oiseaux	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	Engoulevent d'Europe	X	DO	LC	LC	X

Oiseaux	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	Linotte mélodieuse	X		VU	VU	X
Oiseaux	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Chardonneret élégant	X		VU	LC	
Oiseaux	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	Verdier d'Europe	X		VU	LC	
Oiseaux	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Grimpereau des jardins	X		LC	LC	
Oiseaux	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	Bouscarle de Cetti	X		NT	LC	
Oiseaux	*Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)*	Cincle plongeur	X		LC	LC	X
Oiseaux	*Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)*	Circaète-Jean-le-Blanc	X	DO	LC	LC	X
Oiseaux	*Coracias garrulus Linnaeus, 1758*	Rollier d'Europe	X	DO	NT	NT	X
Oiseaux	*Corvus corax Linnaeus, 1758*	Grand corbeau	X		LC	LC	
Oiseaux	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	Choucas des tours		X		LC	LC
Oiseaux	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Coucou gris	X		LC	LC	
Oiseaux	*Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)*	Mésange bleue	X		LC	LC	
Oiseaux	*Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)*	Hirondelle de fenêtres	X		NT	LC	
Oiseaux	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Pic épeiche	X		LC	LC	
Oiseaux	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	Pic épeichette	X		VU	LC	
Oiseaux	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Pic noir	X	DO	LC	LC	X
Oiseaux	*Emberiza calandra Linnaeus, 1758*	Bruant proyer	X		LC	NT	
Oiseaux	*Emberiza cia Linnaeus, 1766*	Bruant fou	X		LC	LC	
Oiseaux	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1758*	Bruant zizi	X		LC	LC	
Oiseaux	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Rougegorge familier	X		LC	LC	
Oiseaux	*Falco peregrinus Tunstall, 1771*	Faucon pèlerin	X		LC	EN	X
Oiseaux	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Faucon crécerelle	X		NT	LC	
Oiseaux	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Pinson des arbres	X		LC	LC	
Oiseaux	*Galerida cristata (Linnaeus, 1758)*	Cochevis huppé	X		LC	VU	X
Oiseaux	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Hypolaïs polyglotte	X		LC	LC	
Oiseaux	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Hirondelle rustique	X		NT	LC	
Oiseaux	*Lanius senator Linnaeus, 1758*	Pie-grièche à tête rousse	X		VU	CR	X
Oiseaux	*Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)*	Mésange huppée	X		LC	LC	
Oiseaux	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	Alouette lulu	X	DO	LC	LC	X
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831*	Rossignol philomèle	X		LC	LC	
Oiseaux	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	Guêpier d'Europe	X		LC	LC	

Oiseaux	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Bergeronnette grise	X		LC	LC	
Oiseaux	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	Bergeronnette des ruisseaux	X		LC	LC	
Oiseaux	*Otus scops (Linnaeus, 1758)*	Petit-duc scops	X		LC	LC	
Oiseaux	*Parus major Linnaeus, 1758*	Mésange charbonnière	X		LC	LC	
Oiseaux	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Bondrée apivore	X	DO	LC	LC	X
Oiseaux	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	Rougequeue noir	X		LC	LC	
Oiseaux	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	Rougequeue à front blanc	X		LC	LC	
Oiseaux	*Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)*	Pouillot de Bonelli	X		LC	LC	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Pouillot véloce	X		LC	LC	
Oiseaux	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Pic vert	X		LC	LC	
Oiseaux	*Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)*	Hirondelle des rochers	X		LC	LC	
Oiseaux	*Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)*	Roitelet à triple bandeau	X		LC	LC	X
Oiseaux	*Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)*	Tarier pâtre	X		NT	VU	
Oiseaux	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	Serin cini	X		VU	LC	
Oiseaux	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Sittelle torchepot	X		LC	LC	
Oiseaux	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	Chouette hulotte	X		LC	LC	
Oiseaux	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Fauvette à tête noire	X		LC	LC	
Oiseaux	*Sylvia cantillans (Pallas, 1764)*	Fauvette passerinette	X		LC	LC	
Oiseaux	*Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)*	Fauvette mélanocéphale	X		NT	LC	
Oiseaux	*Sylvia undata (Boddaert, 1783)*	Fauvette pitchou	X	DO	EN	LC	X
Oiseaux	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	Grèbe castagneux	X		LC	LC	
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Troglodyte mignon	X		LC	LC	
Oiseaux	*Upupa epops Linnaeus, 1758*	Huppe fasciée	X		LC	LC	

FAUNE - MAMMIFÈRES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Carnivores	*Genetta genetta (Linnaeus, 1758)*	Genette	X		LC		X
Carnivores	*Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758*	Hérisson d'Europe	X		LC		
Rongeurs	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Écureuil roux	X		LC		
Chiroptères	*Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)*	Murin à oreilles échancrées	X	X	LC		X

FAUNE - AMPHIBIENS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Anoures	*Hyla meridionalis Boettger, 1874*	Rainette méridionale	X		LC		

FAUNE - REPTILES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Serpents	*Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)*	Couleuvre de Montpellier	X		LC	NT	
Serpents	*Zamenis scalaris (Schinz, 1822)*	Couleuvre à échelon	X		LC	NT	
Lézards	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	Orvet	X		LC		
Lézards	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	Lézard des murailles	X		LC	LC	
Lézards	*Psammodromus edwarsianus (An. Dugès, 1829)*	Psammodrome d'Espagne	X		NT	NT	X
Lézards	*Tarentola mauritanica (Linnaeus, 1758)*	Tarente de Maurétanie	X		LC	LC	
Lézards	*Timon lepidus (Daudin, 1802)*	Lézard ocellé	X		VU	NT	X

FAUNE - POISSONS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Poissons	*Barbus meridionalis Risso, 1827*	Barbeau méridional	X	DH	NT		X
Poissons	*Telestes souffia (Risso, 1827)*	Blageon	X	DH	NT		X

FAUNE – INSECTES

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Coléoptères	*Nustera distigma (Charpentier, 1825)*	Lepture à deux tâches					X
Hétérocères	*Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)*	Ecaille chinée	X	DH			X
Hétérocères	*Zygaena rhadamanthus (Esper, 1789)*	Zygène cendrée	X				X
Odonates	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	Agrion de Mercure	X	DH	LC	NT	X
Odonates	*Oxygastra curtisii (Dale, 1834)*	Cordulie à corps fin	X	DH	LC		X
Rhopalocères	*Callophrys avis Chapman, 1909*	Thècla de l'Arbousier			LC		X
Rhopalocères	*Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)*	Morio			LC	VU	X
Rhopalocères	*Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)*	Diane	X	DH	LC		X
Rhopalocères	*Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)*	Proserpine	X		LC		X

FAUNE – AUTRES INVERTÉBRÉS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	P	UE	LRn	LRr	PNR
Mollusques	*Urticicola glabellus telonensis (Mittre, 1842)*	Fausse-veloutée côtière					X

ANNEXE 2

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR

des habitats naturels

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 84.2 :
- 86 : Villes, villages et sites

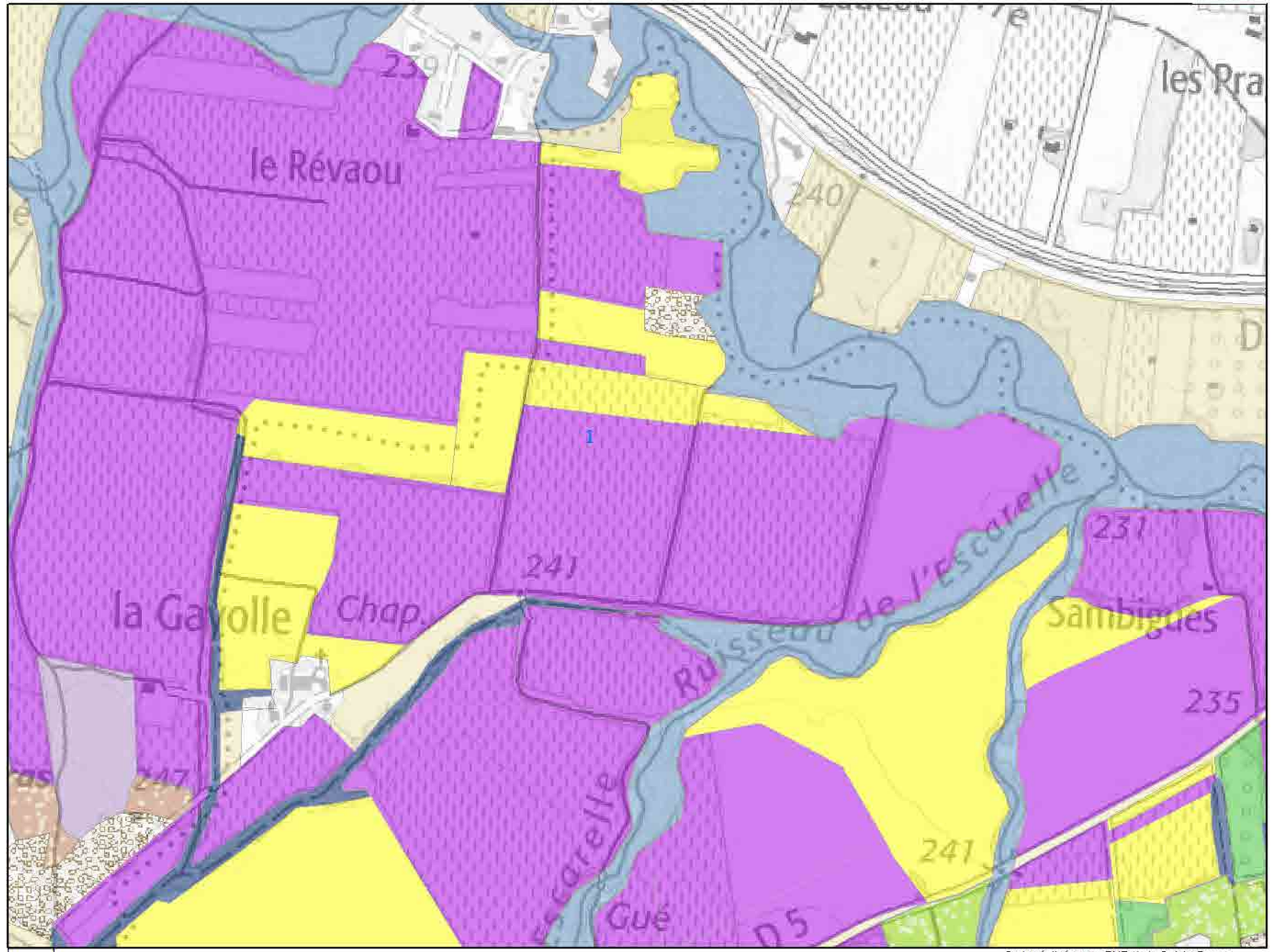

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille A1

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- 22.1 : Eaux
- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.A : Champ de Spartium

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.721 : Pelouse à
- 34.81 : Groupement méditérranéens subnitrophiles de graminées

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 82.12 : Cultures et
- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 84.2 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

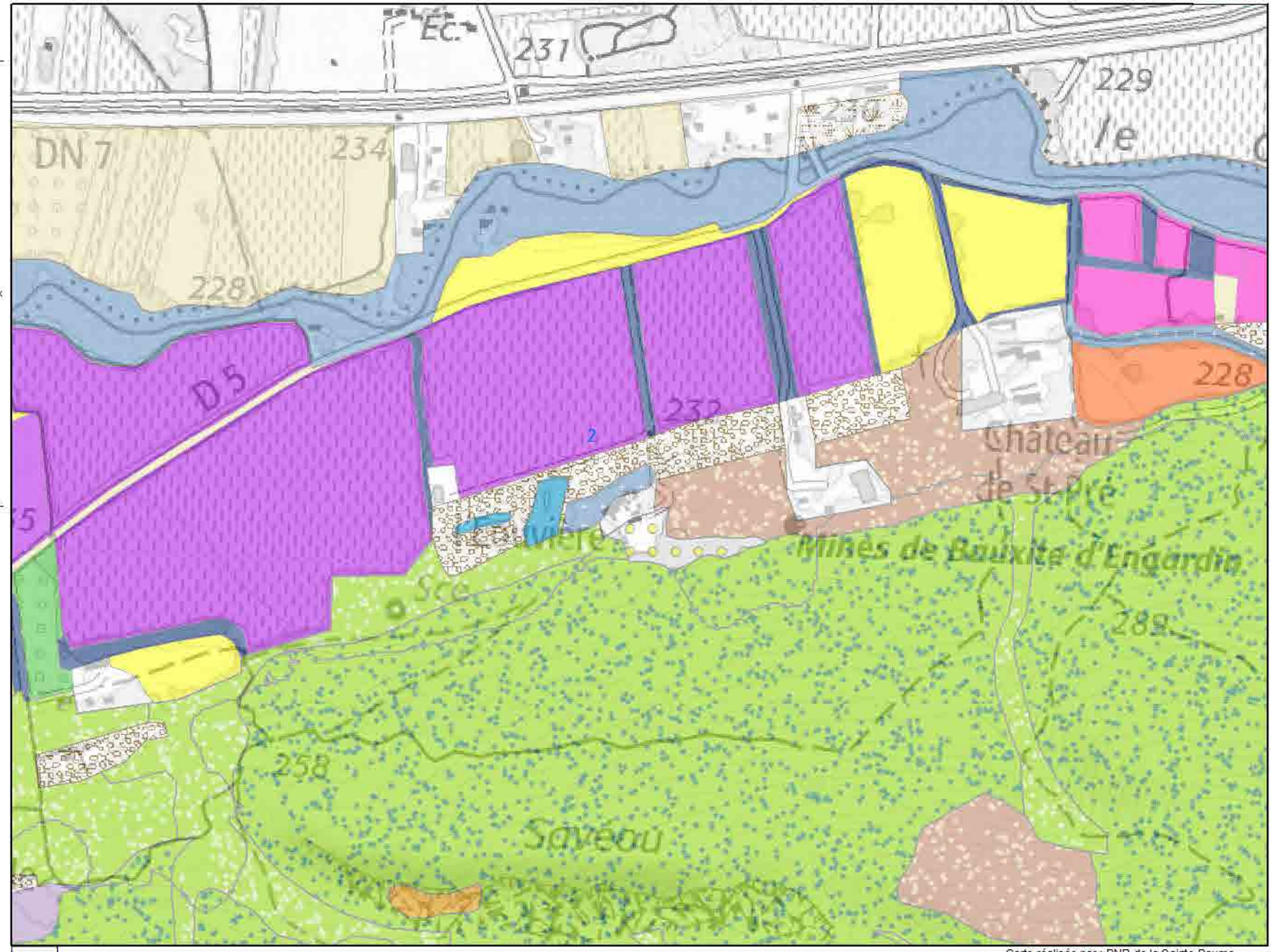

Feuille A2

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- 22.1 : Eaux
- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.A : Champ de Spartium

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 82.12 : Cultures et
- 83.21 :
- 84.2 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

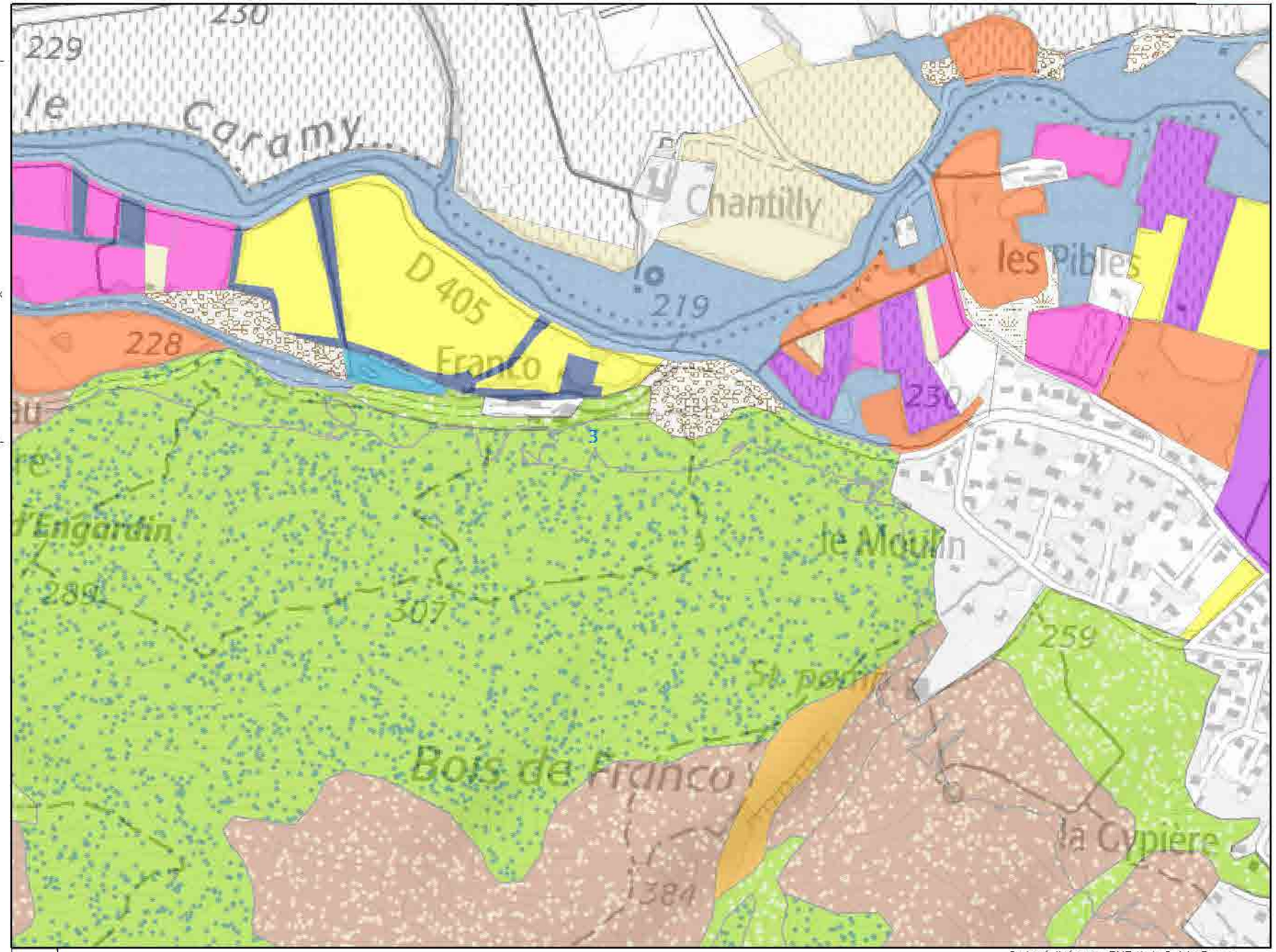

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille A3

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- 44.612 : Galerie de Peupliers provençolanguedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.A : Champ de Spartium

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs euméditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provençolaliguriennes
- 44.612 : Galerie de Peupliers provençolanguedociennes (IC - 92A0)
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 82.12 : Cultures et
- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 83.31 : Plantations de
- 84.2 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

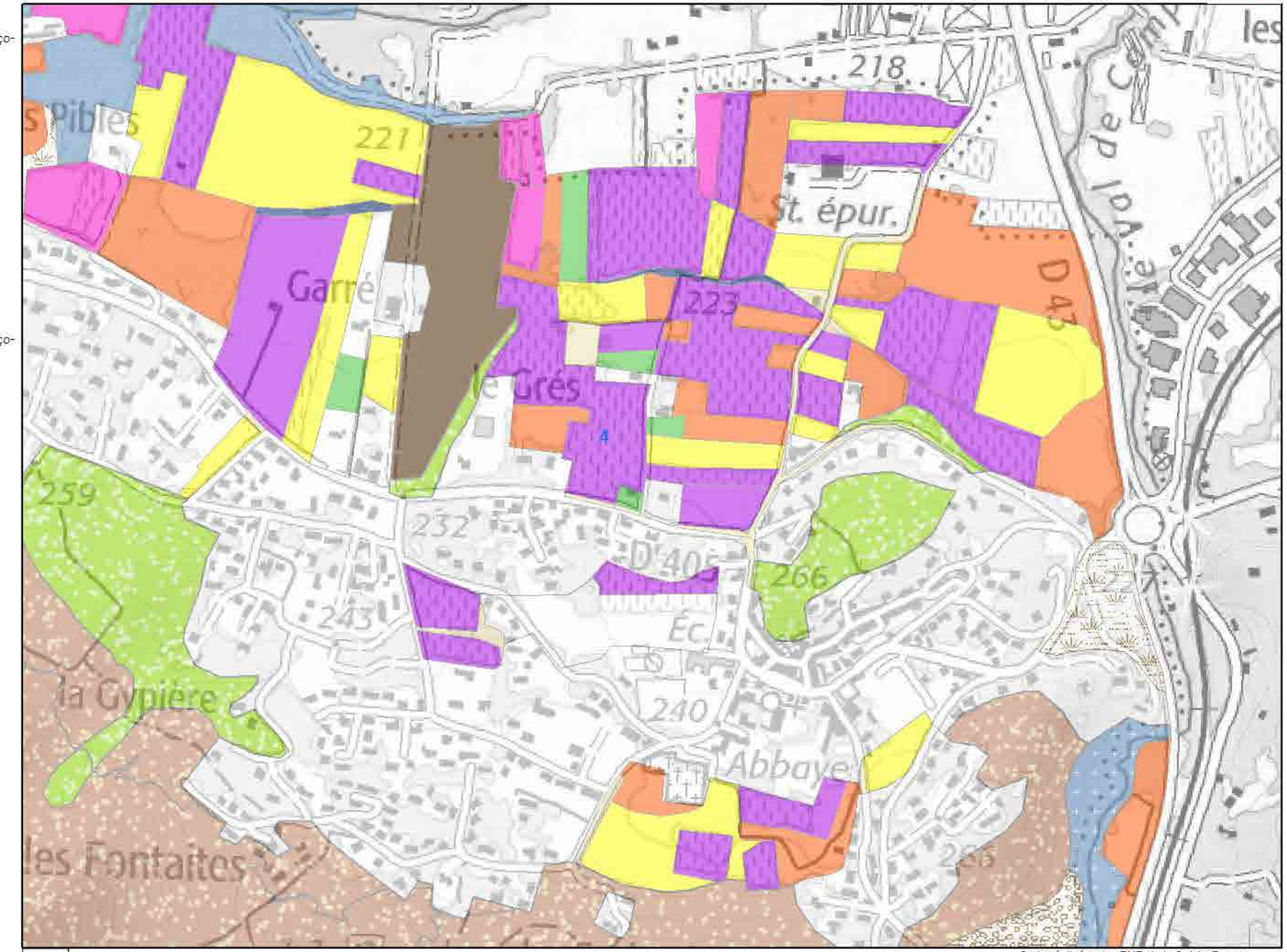

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille A4

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -

Habitats aquatiques et humides

- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 83.21 :
- 84.2 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

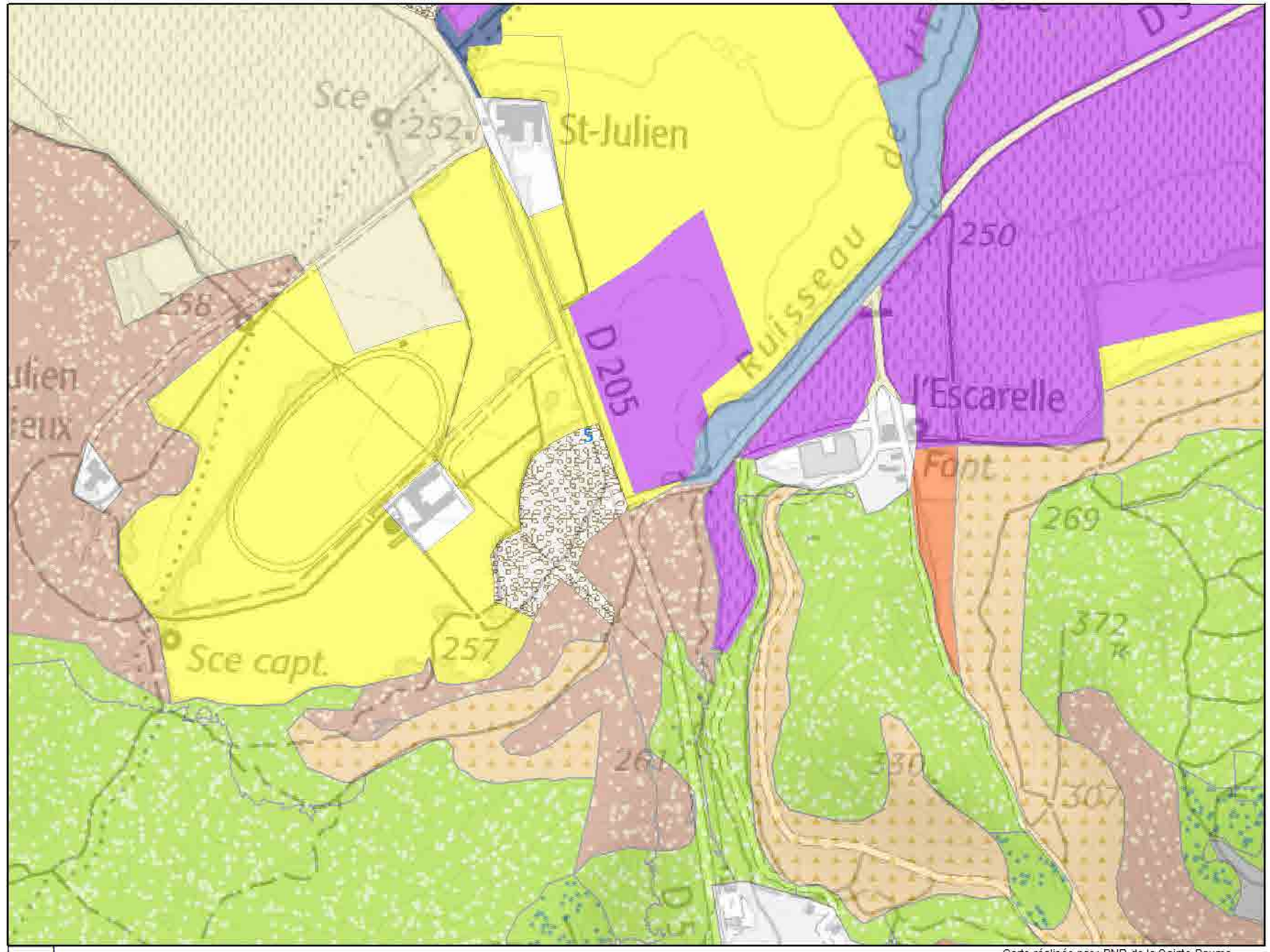

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille B1

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -

Habitats aquatiques et humides

- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.63 : Bois de Frênes riverains et méditerranéens (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 82.11 : Grandes
- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

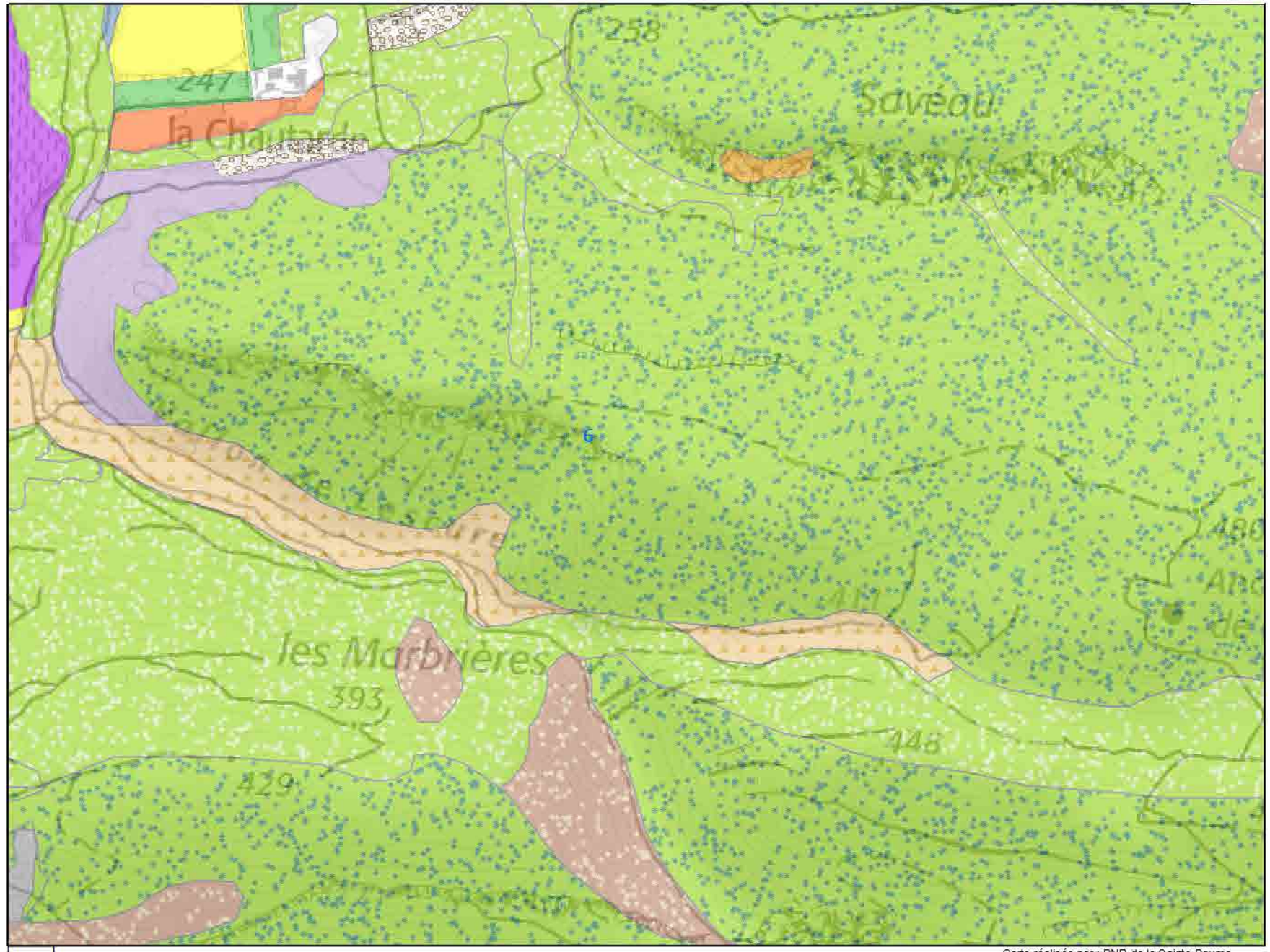

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille B2

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

61.32 : Eboulis provençaux (IC -

Habitats semi-ouverts

32.41 : Garrigues à chêne

Habitats ouverts

34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)

Habitats forestiers

41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)

42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes

45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

83.21 :

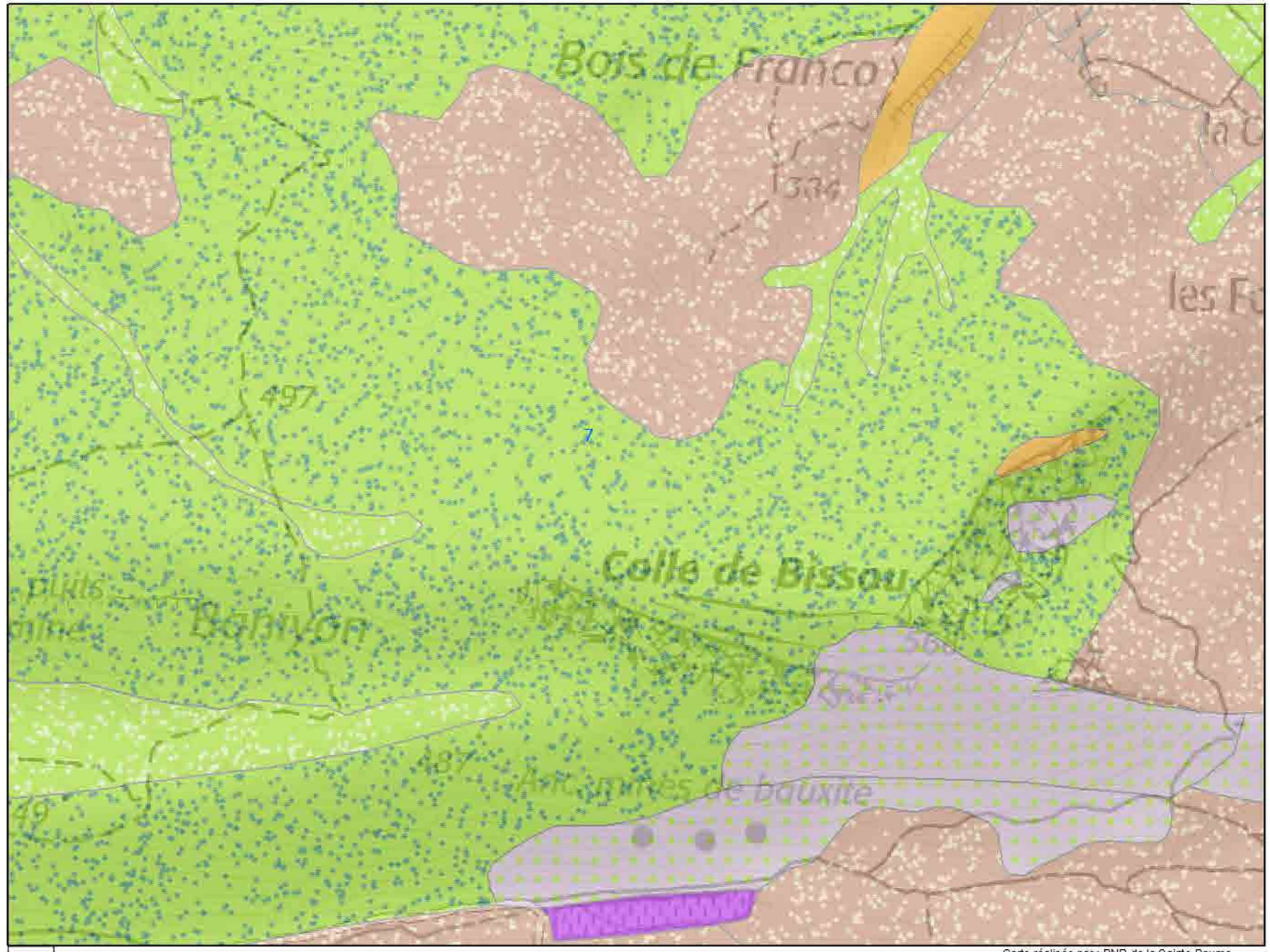

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille B3

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats aquatiques et humides

- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)

Habitats semi-ouverts

- 32.41 : Garrigues à chêne
- 32.A : Champ de Spartium

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.632 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - Steppes à stipa (P - 6220*)

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 44.612 : Galerie de Peupliers provenço-languedociennes (IC - 92A0)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes
- 83.21 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

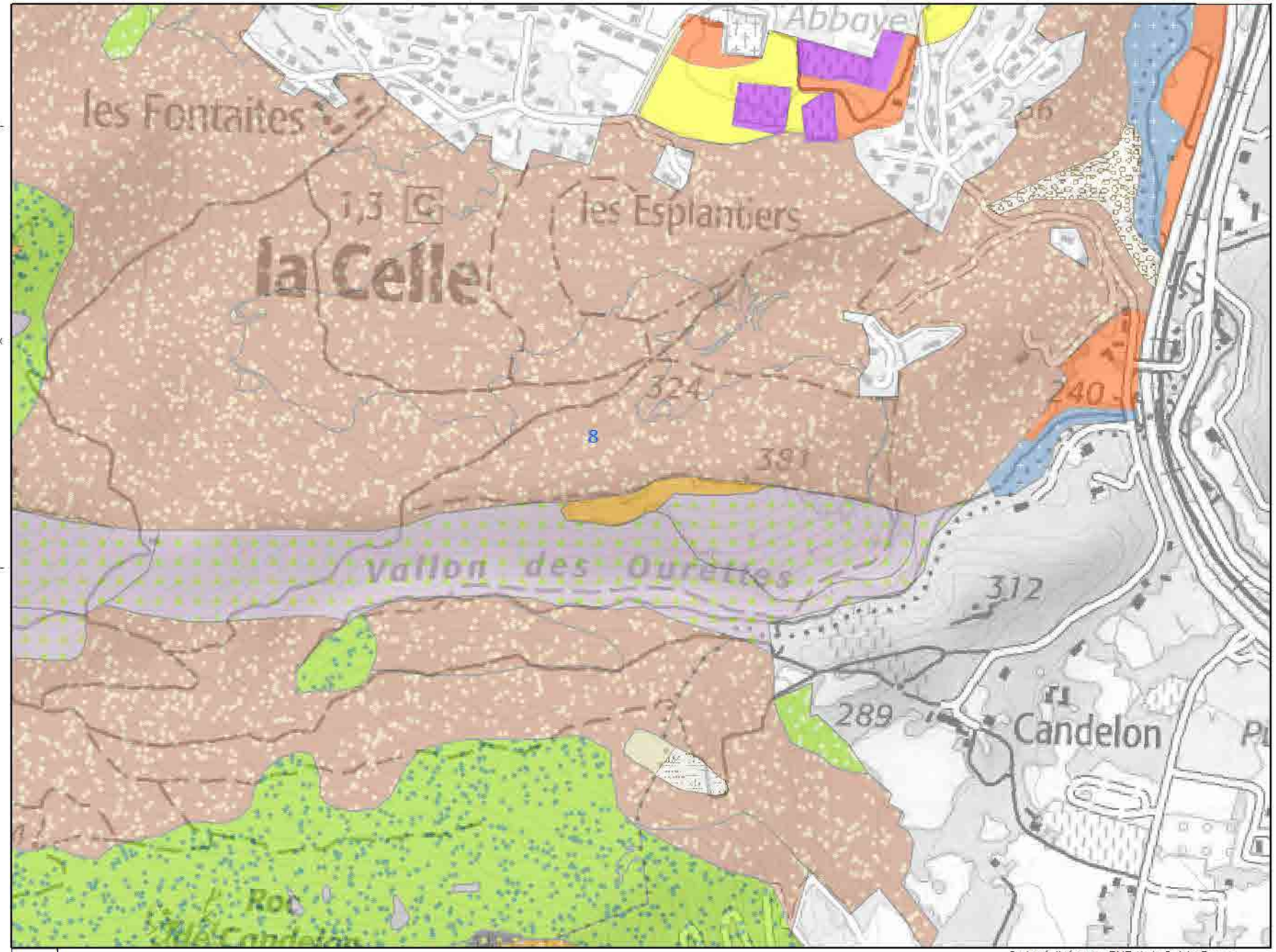

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille B4

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats aquatiques et humides

- 37.4 : Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)

Habitats semi-ouverts

- 32.113 : Mattorral calciphile à Quercus ilex, Q. coccifera
- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à

Habitats ouverts

- 34.111 : Pelouses à orpin (P -
- 34.721 : Pelouse à
- 37.4 : Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 83.31 : Plantations de
- 83.3112 : Plantations de Pin
- 86 : Villes, villages et sites

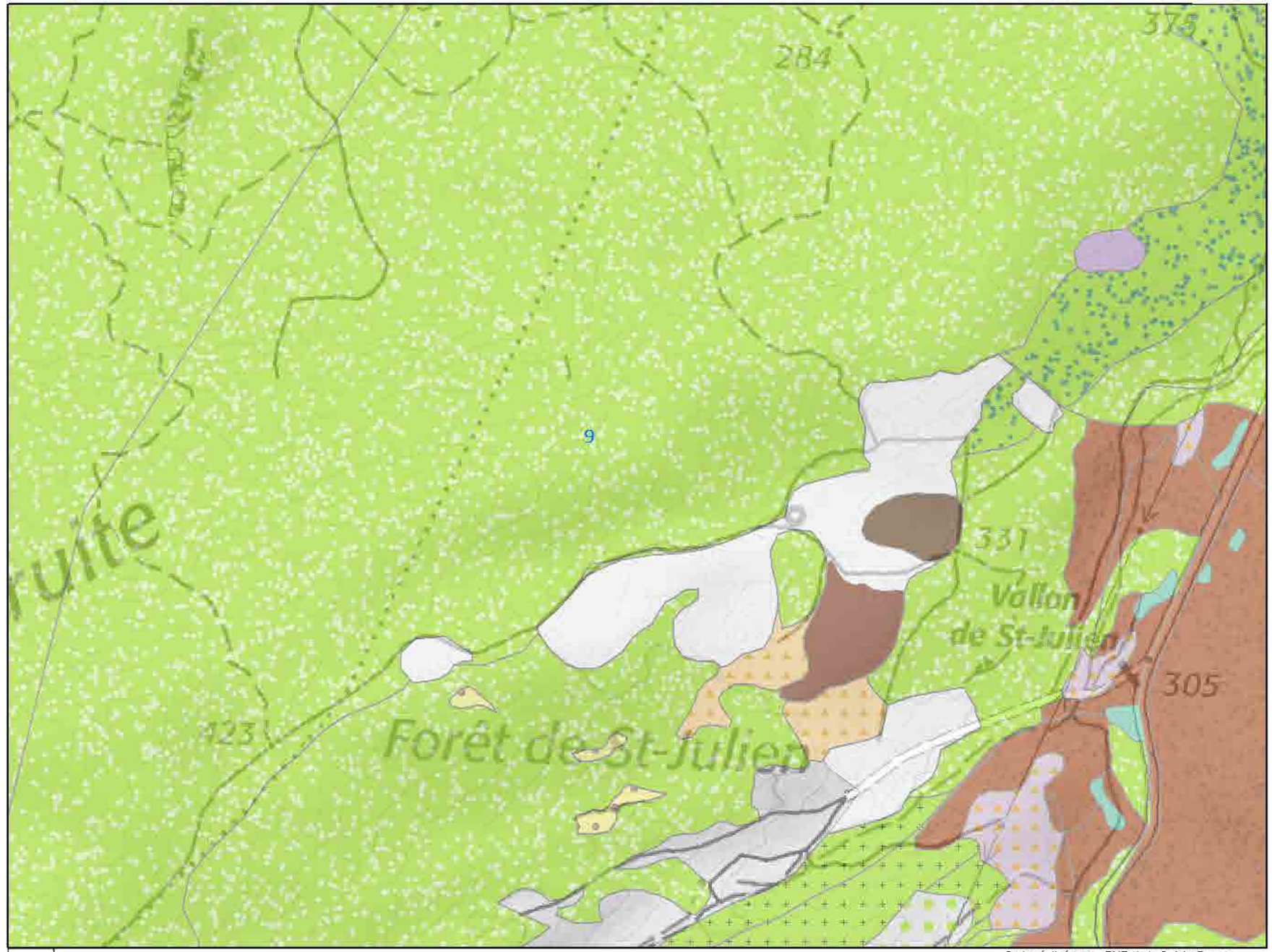

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille C1

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.311 : Eboulis à Stipa calamagrostis (IC - 8130)

Habitats semi-ouverts

- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à
- 32.42 : Garrigues à
- 32.61 : Garigues à lavande

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.59 : Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 83.21 :
- 83.22 : Vergers de basses
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

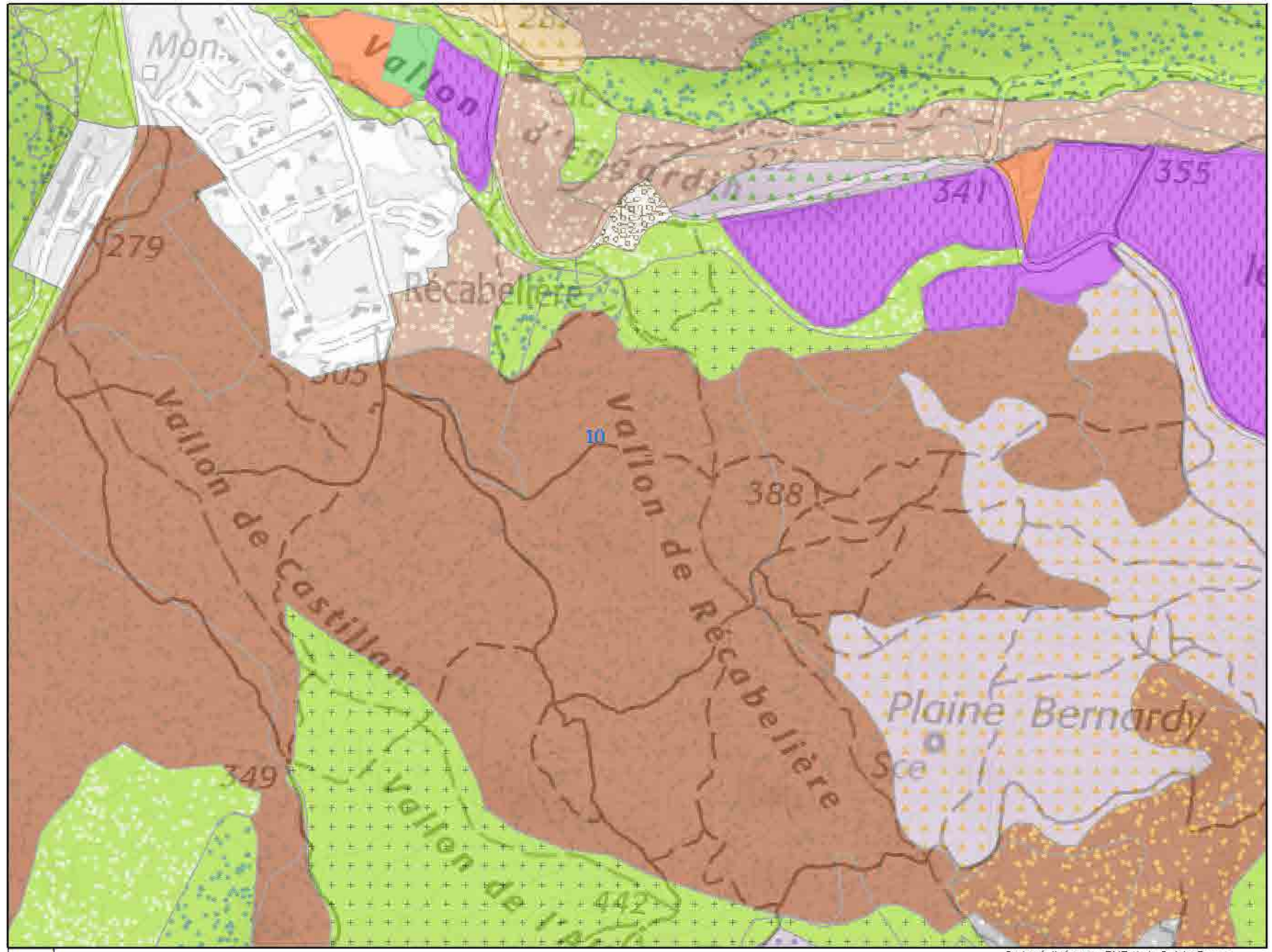

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille C2

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats semi-ouverts

- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à
- 32.42 : Garrigues à
- 32.61 : Garigues à lavande

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.59 : Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 83.21 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

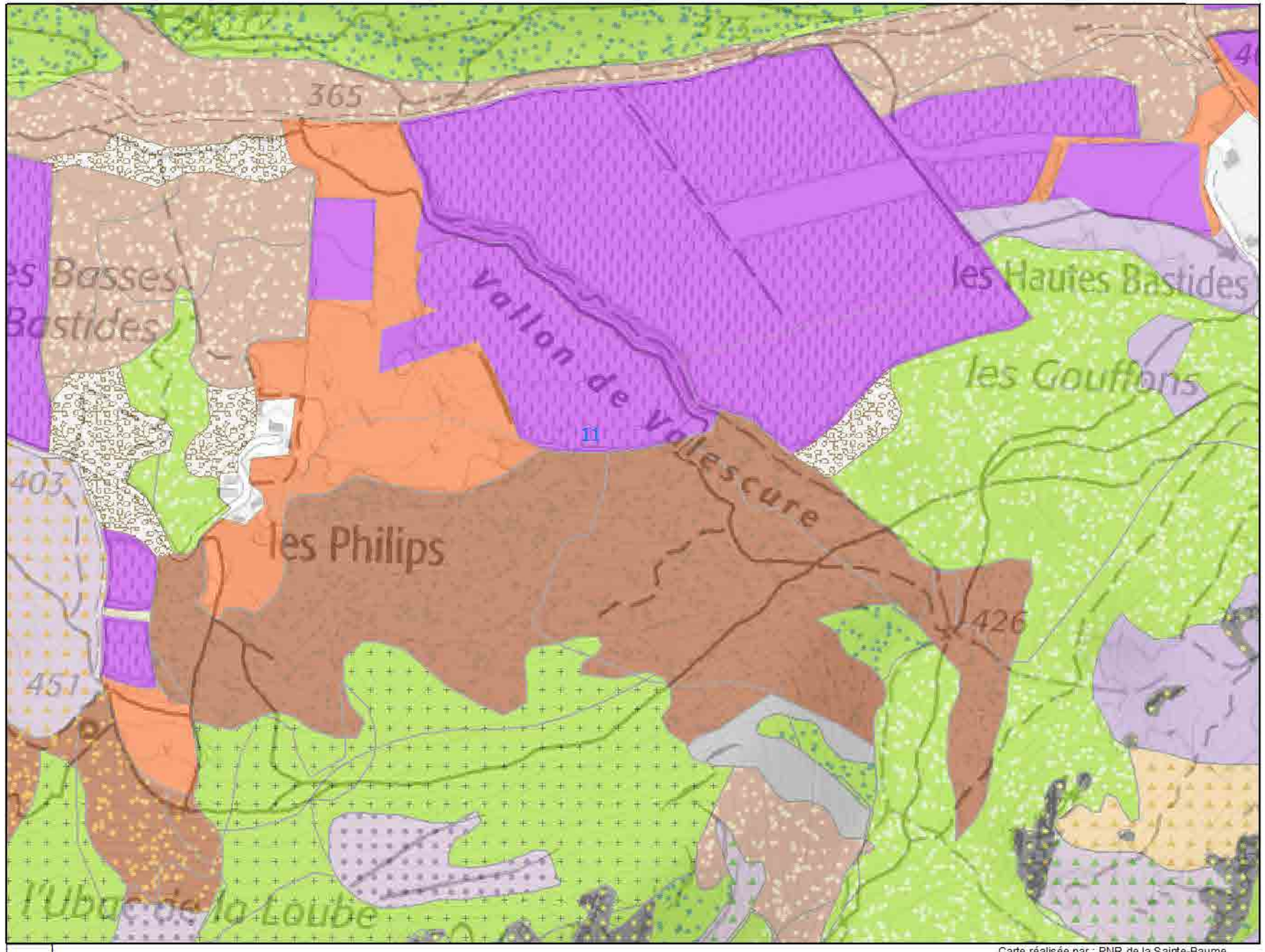

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille C3

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats aquatiques et humides

- 22.1 : Eaux

Habitats semi-ouverts

- 31.7456 : Landes oro-méditerranéennes endémique (IC - 4090)
- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.41 : Garrigues à chêne
- 32.42 : Garrigues à
- 32.A : Champ de Spartium

Habitats ouverts

- 34.511 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - à brachypode rameux (P - 6220*)
- 34.632 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea - Steppes à stipa (P - 6220*)
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 83.21 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

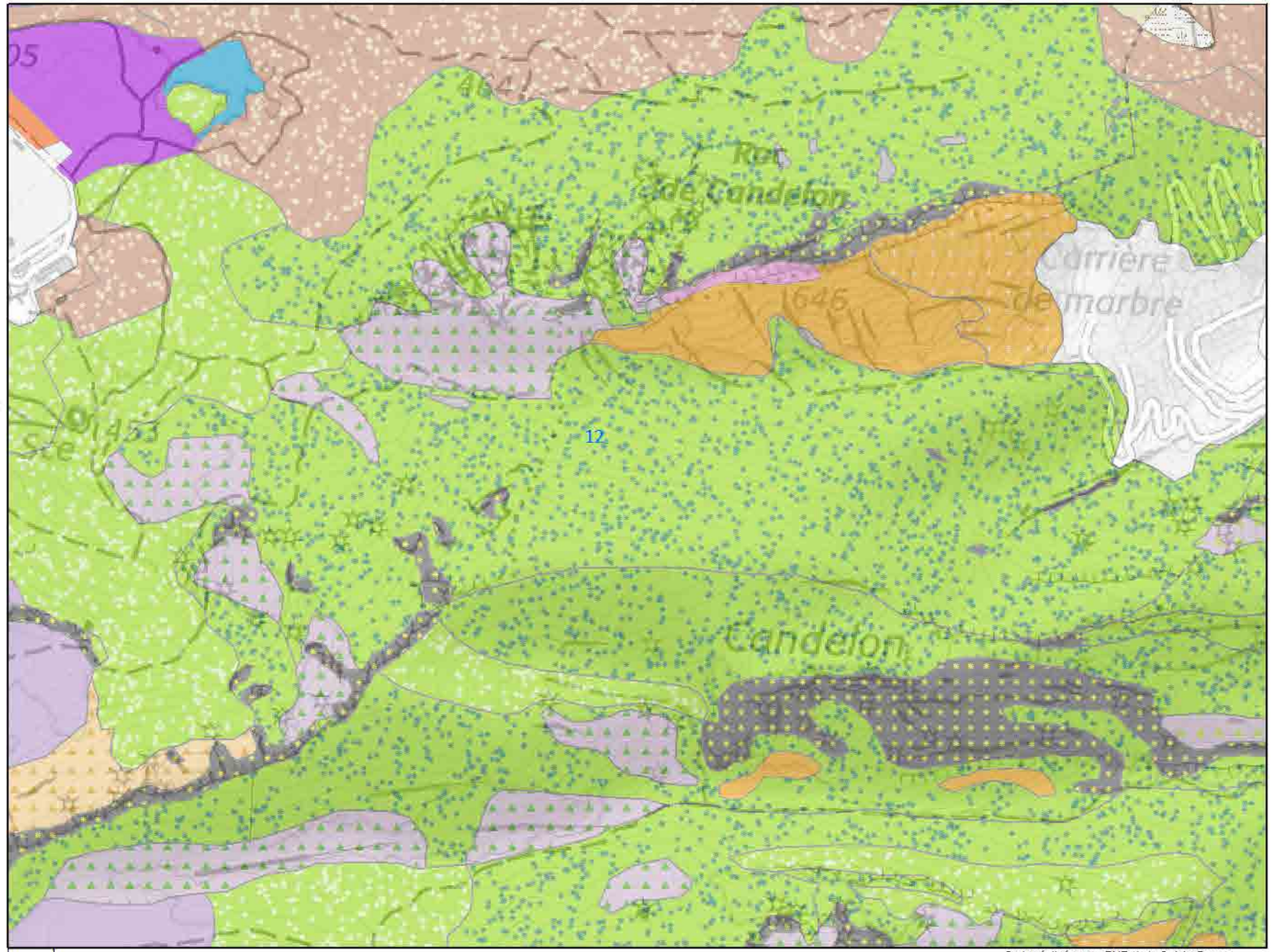

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille C4

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats aquatiques et humides

- 37.4 : Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)

Habitats semi-ouverts

- 32.113 : Mattorral calciphile à Quercus ilex, Q. coccifera
- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.7112 : Pelouses méditerranéeo-montagnarde à Sesleria (P - 6210*)
- 34.721 : Pelouse à
- 37.4 : Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (IC - 6420)

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.11 : Grandes

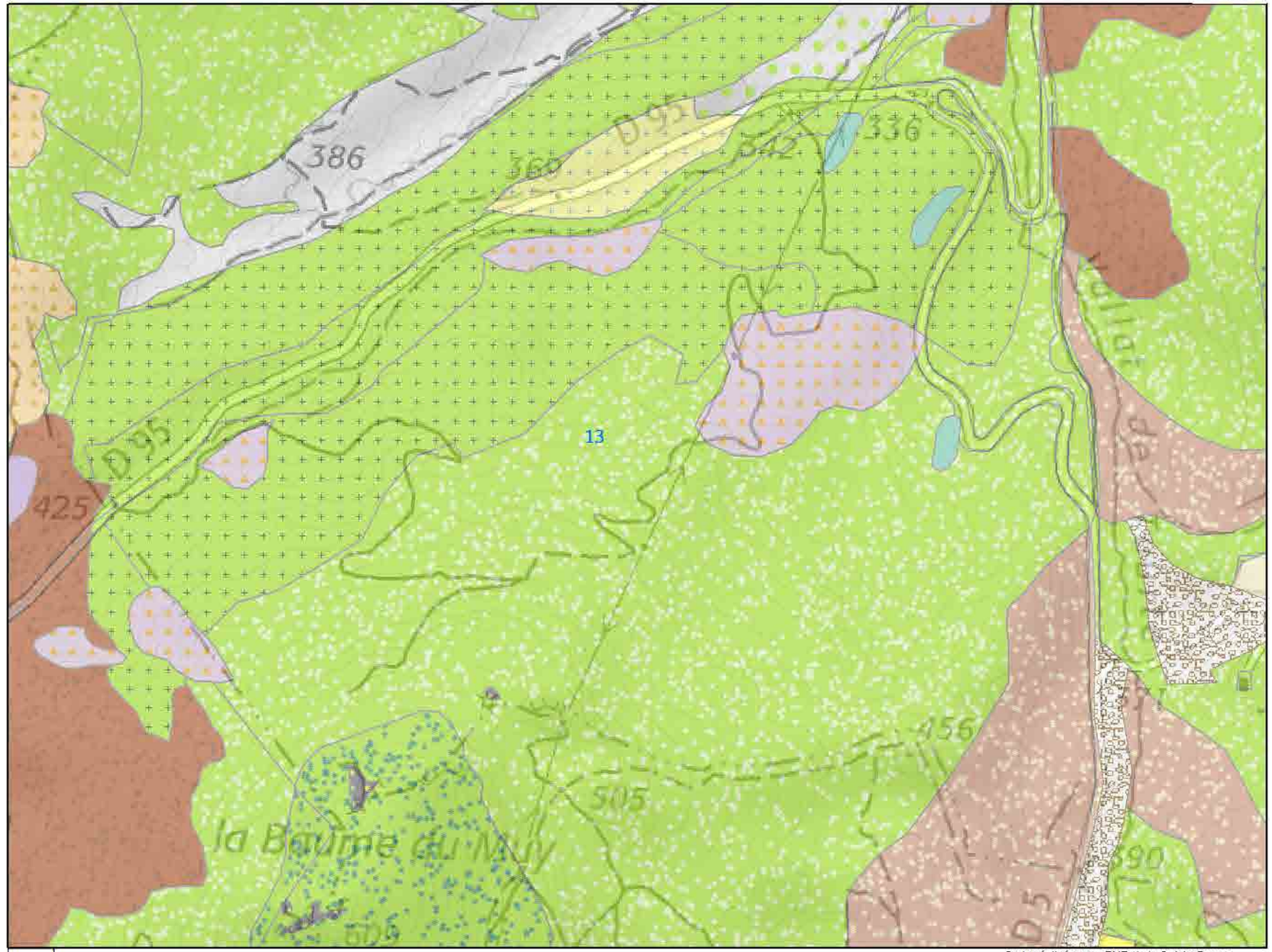

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille D1

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.311 : Eboulis à Stipa calamagrostis (IC - 8130)
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats semi-ouverts

- 32.113 : Mattorral calciphile à Quercus ilex, Q. coccifera
- 32.42 : Garrigues à
- 32.61 : Garigues à lavande

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.712 : Pelouses méditerrano-montagnardes à Sesleria
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.59 : Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 86 : Villes, villages et sites

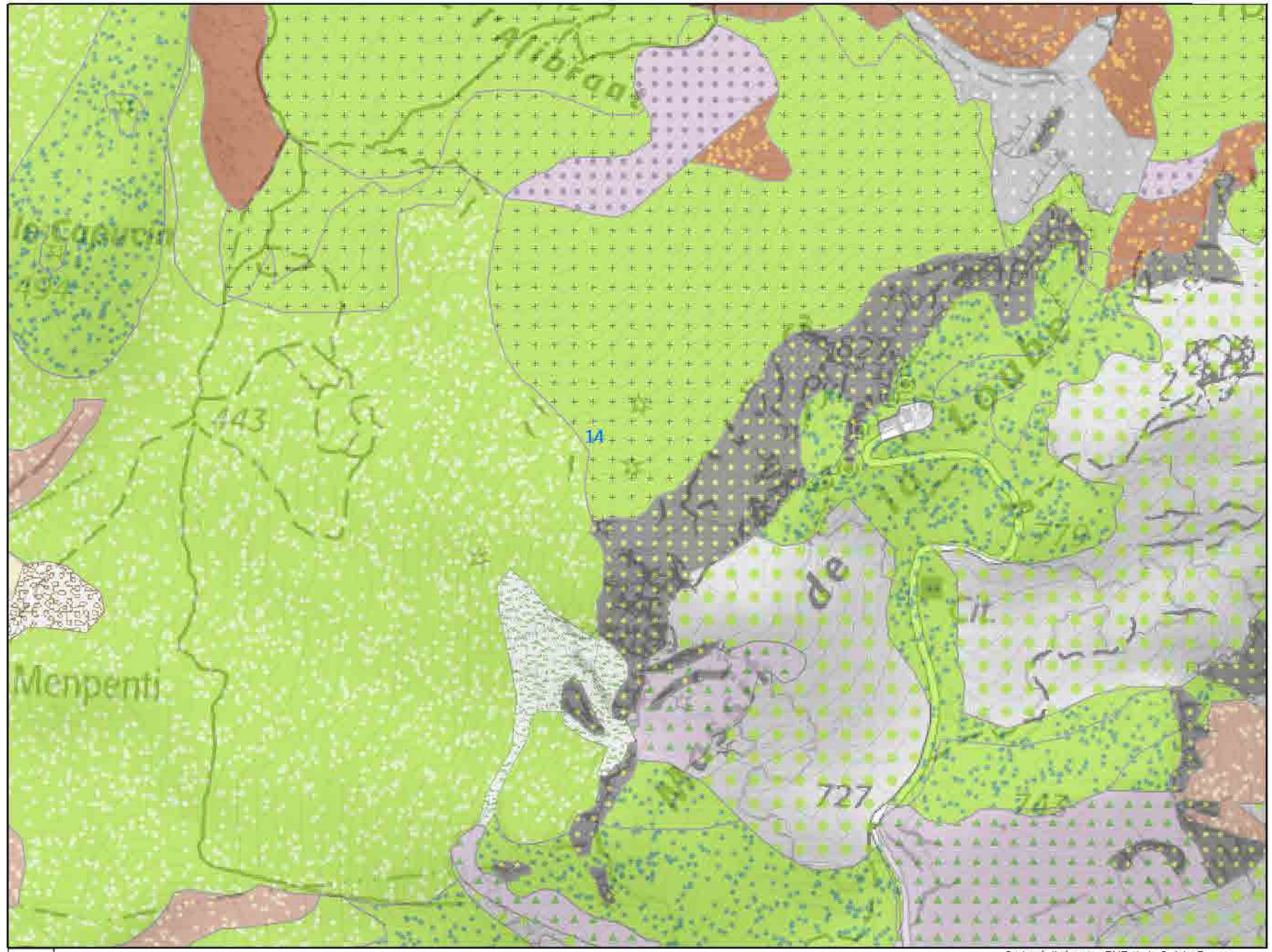

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Feuille D2

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 11 : Les habitats naturels et anthropiques

Habitats rocheux

- 61.32 : Eboulis provençaux (IC -
- 62.151 : Falaises calcaires ensoleillées des Alpes (IC - 8210)

Habitats semi-ouverts

- 31.7456 : Landes oro-méditerranéennes endémique (IC - 4090)
- 32.113 : Mattorral calciphile à Quercus ilex, Q. coccifera
- 32.1311 : Mattoral arborescent à Juniperus oxycedrus (IC - 5210)
- 32.32 : Maquis bas à
- 32.42 : Garrigues à
- 32.61 : Garigues à lavande

Habitats ouverts

- 34.36 : Gazons à Brachypode de Phénicie
- 34.721 : Pelouse à

Habitats forestiers

- 41.711 : Bois occidentaux de Quercus pubescens
- 41.714 : Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens (IC - 9340)
- 42.59 : Forêts supraméditerranéennes de Pin sylvestres
- 42.823 : Pinèdes méditerranéennes à Pins mésogéens (IC - 9540)
- 42.843 : Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes
- 45.31 : Forêts de Chênes verts (IC - 9340)

Habitats anthropiques

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 83.21 :
- 86 : Villes, villages et sites
- 87 :

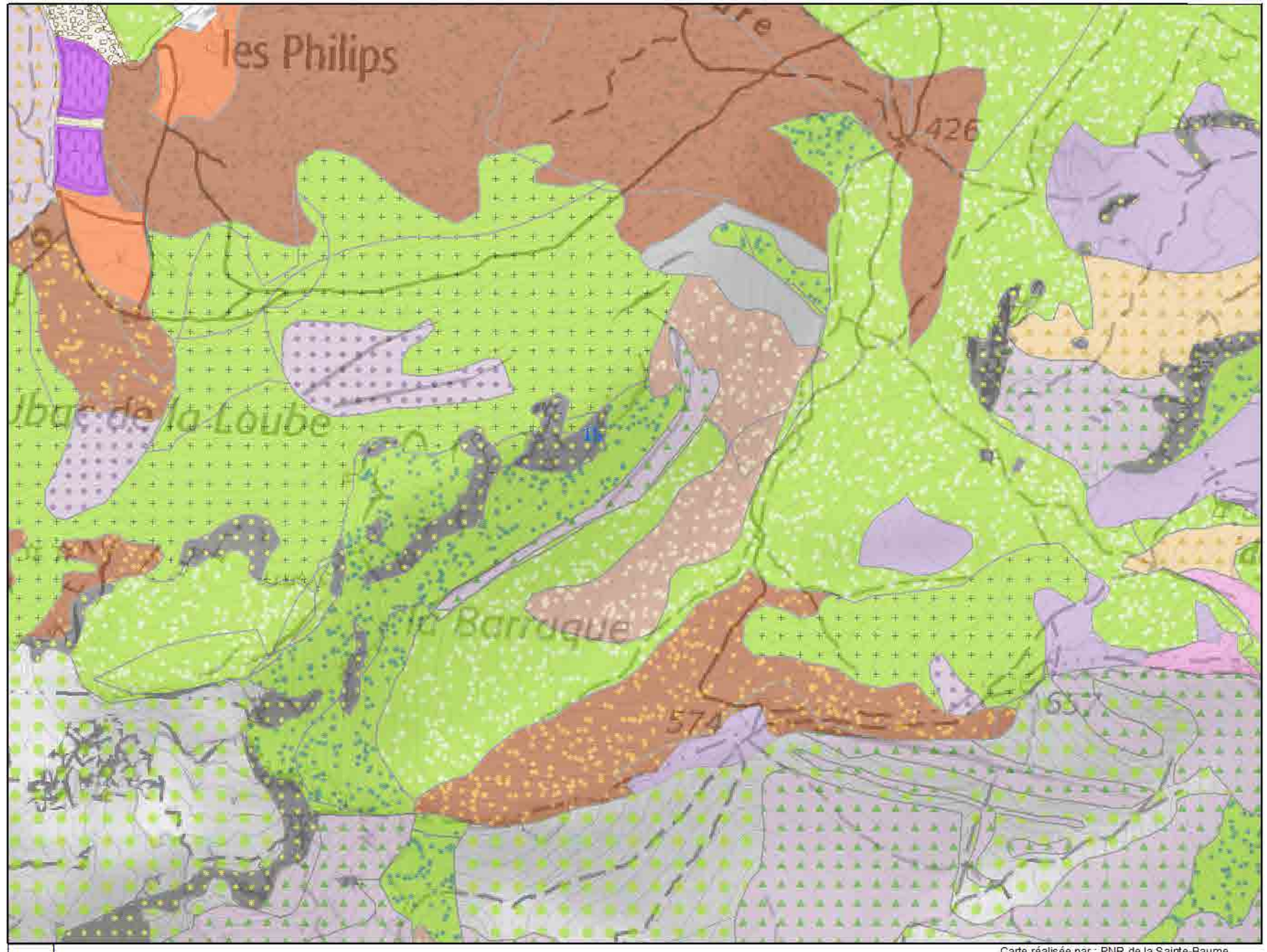

Feuille D3

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

ANNEXE 3

CARTES ZOOMÉES PAR SECTEUR

des enjeux de biodiversité

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

Enjeu local - Faible
Enjeu local - Modéré
Enjeu national - Fort

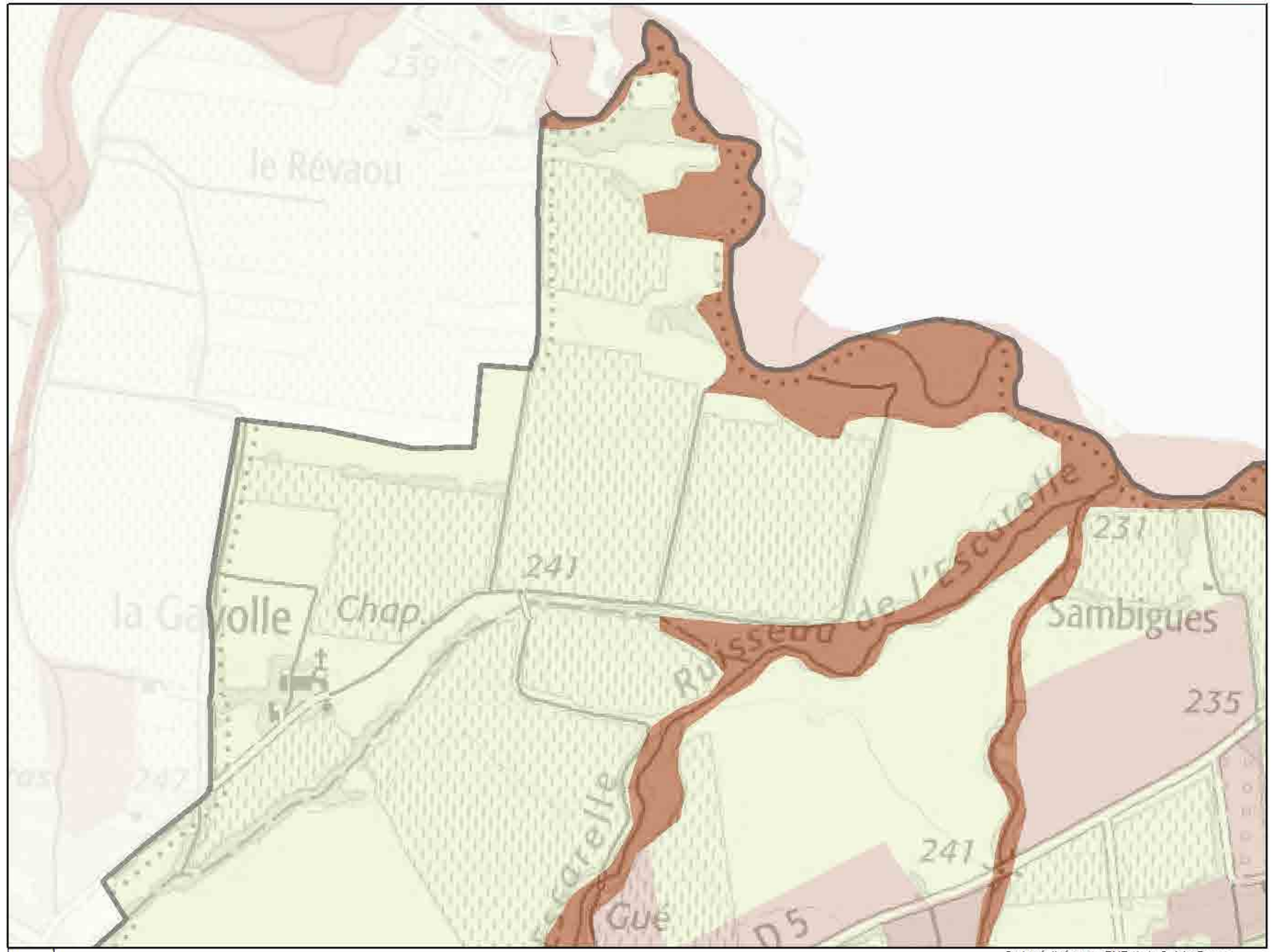

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

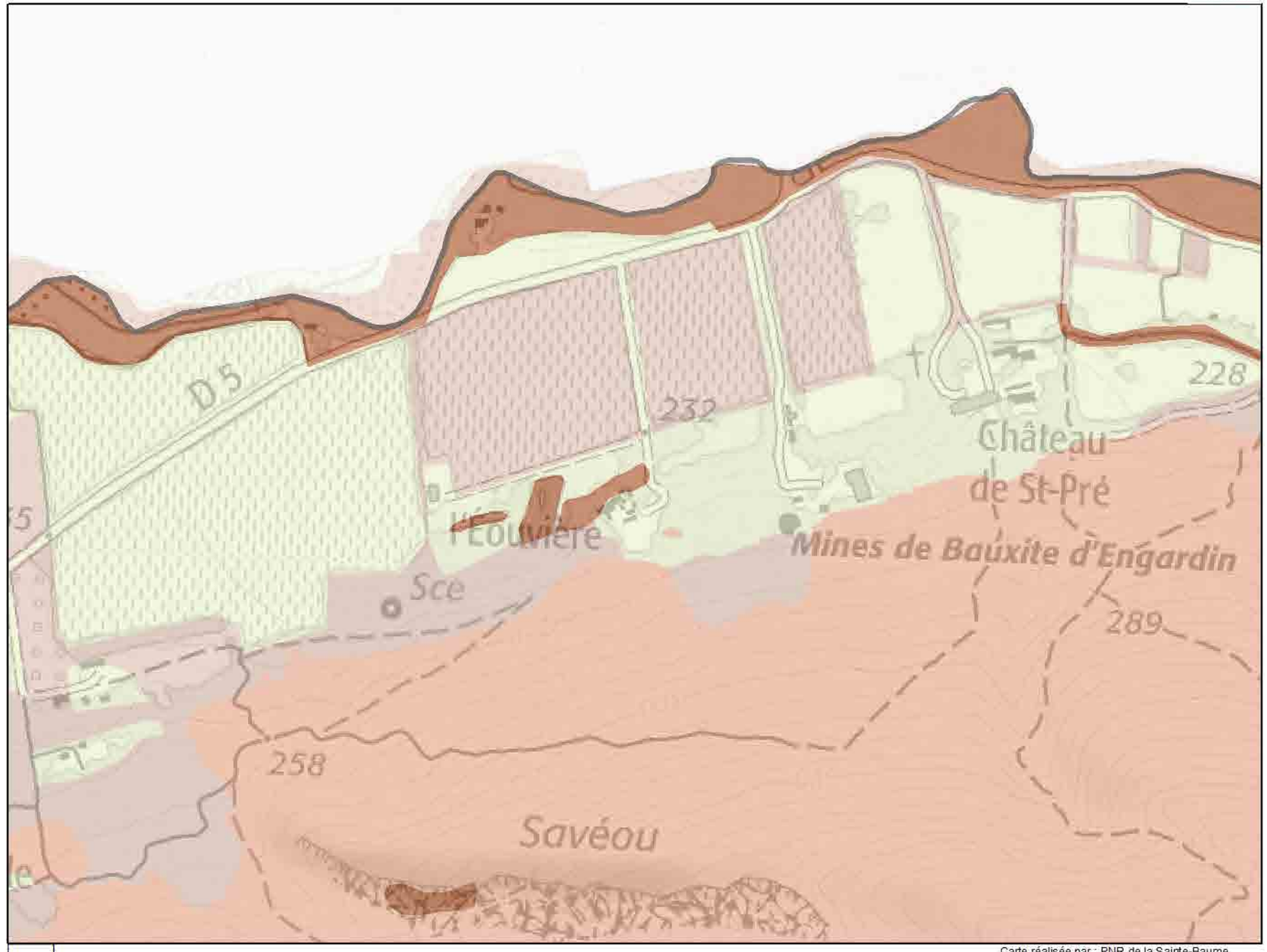

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

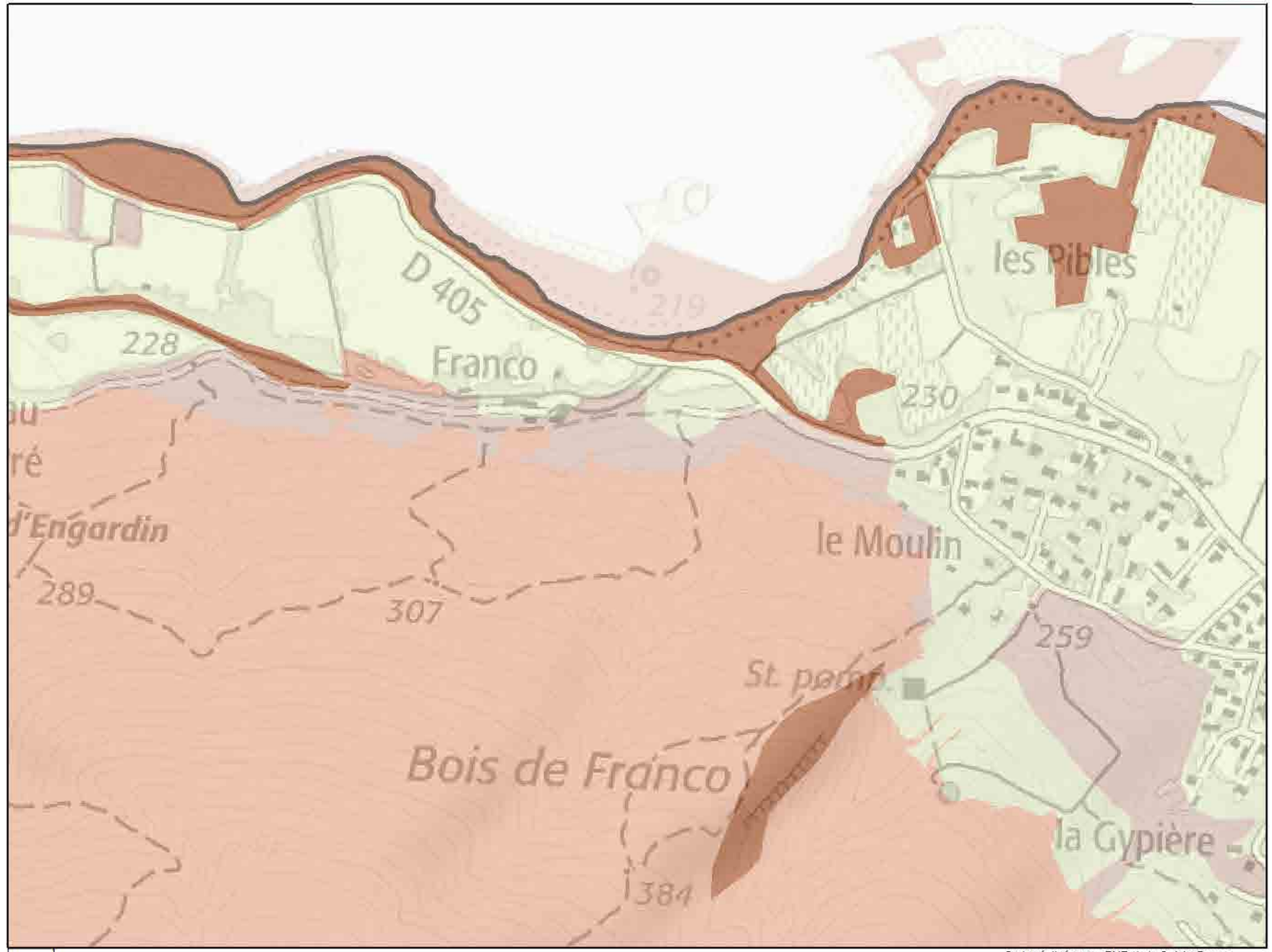

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

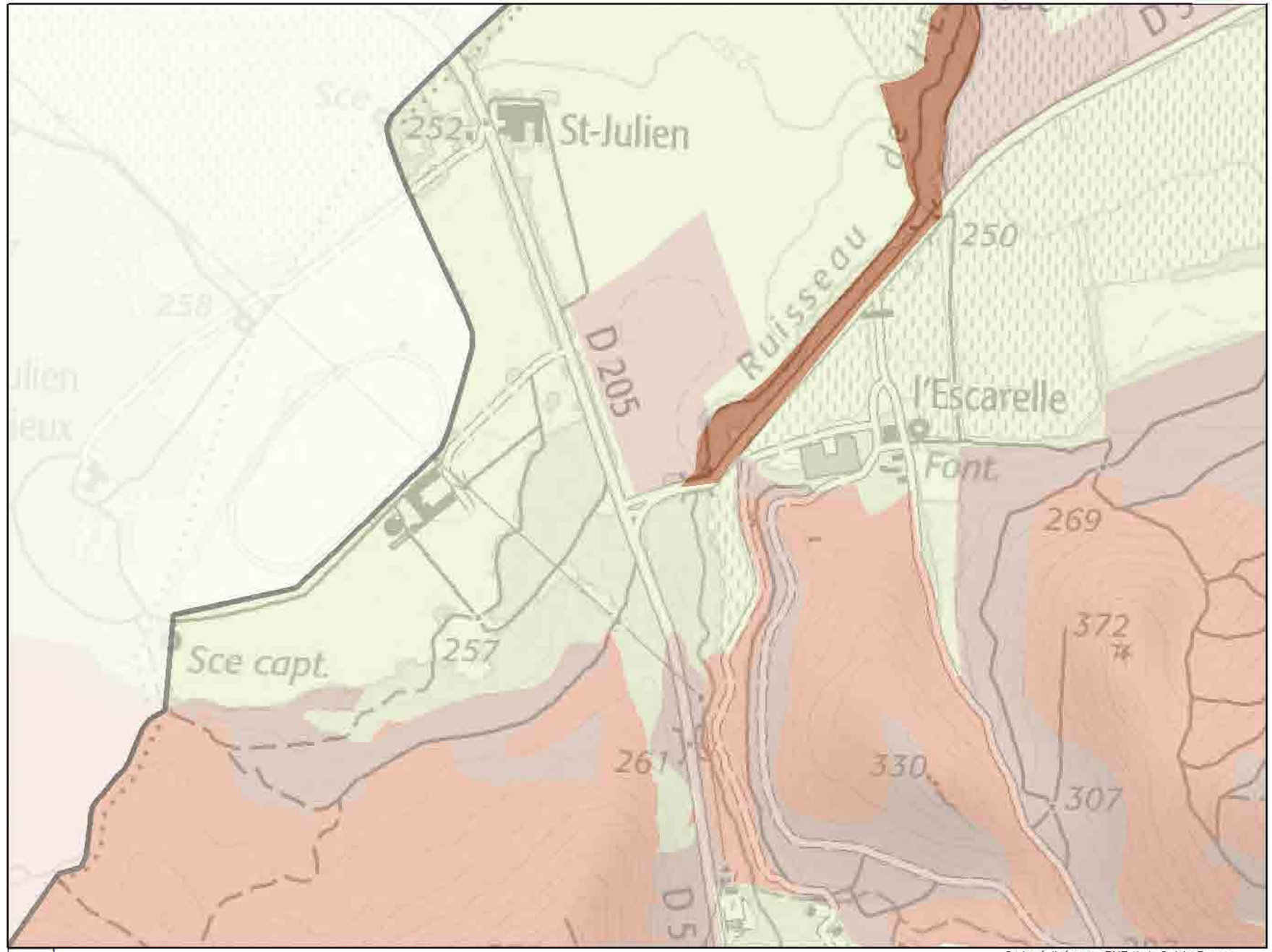

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

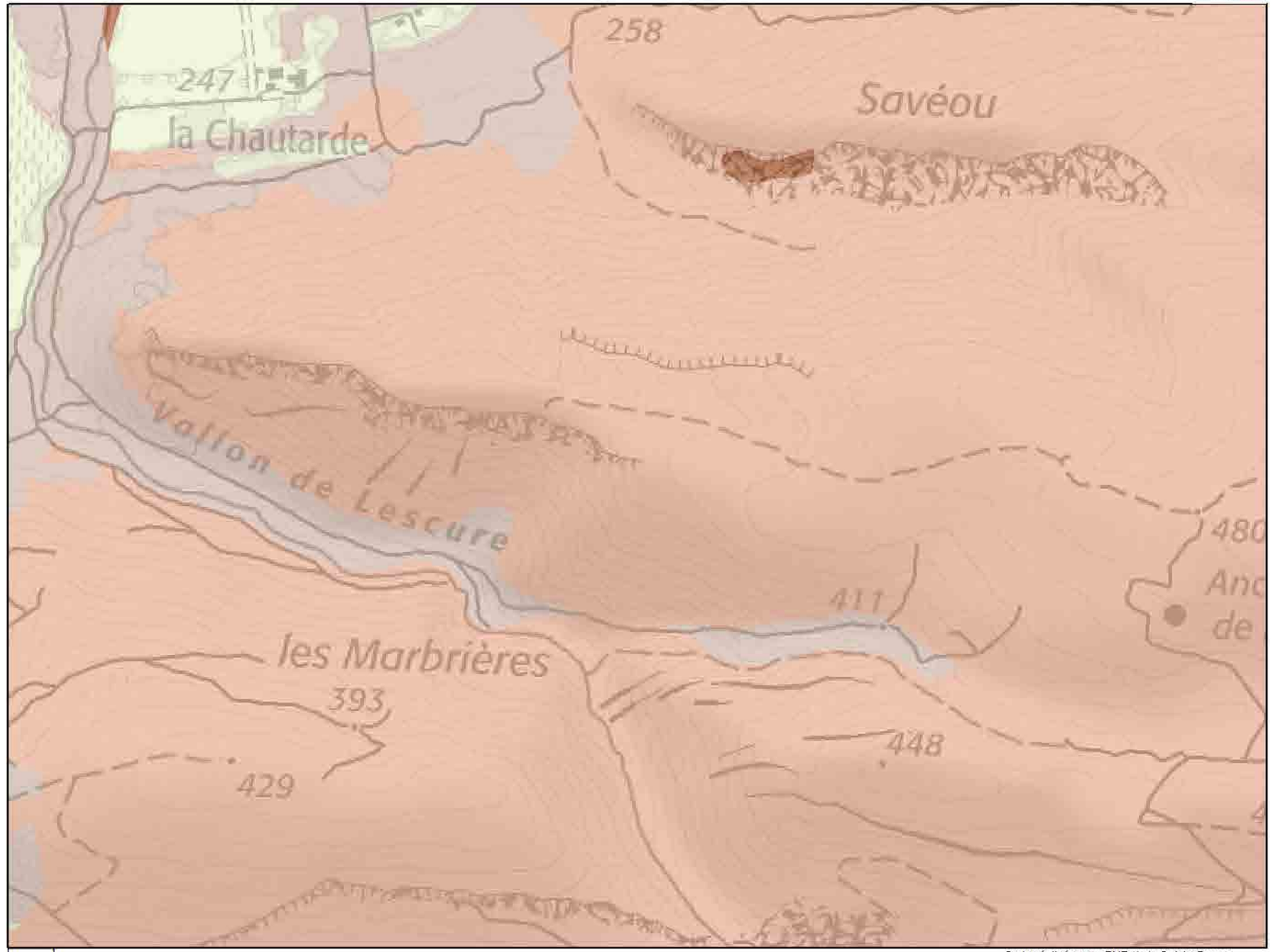

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Atlas de la biodiversité de La Celle

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

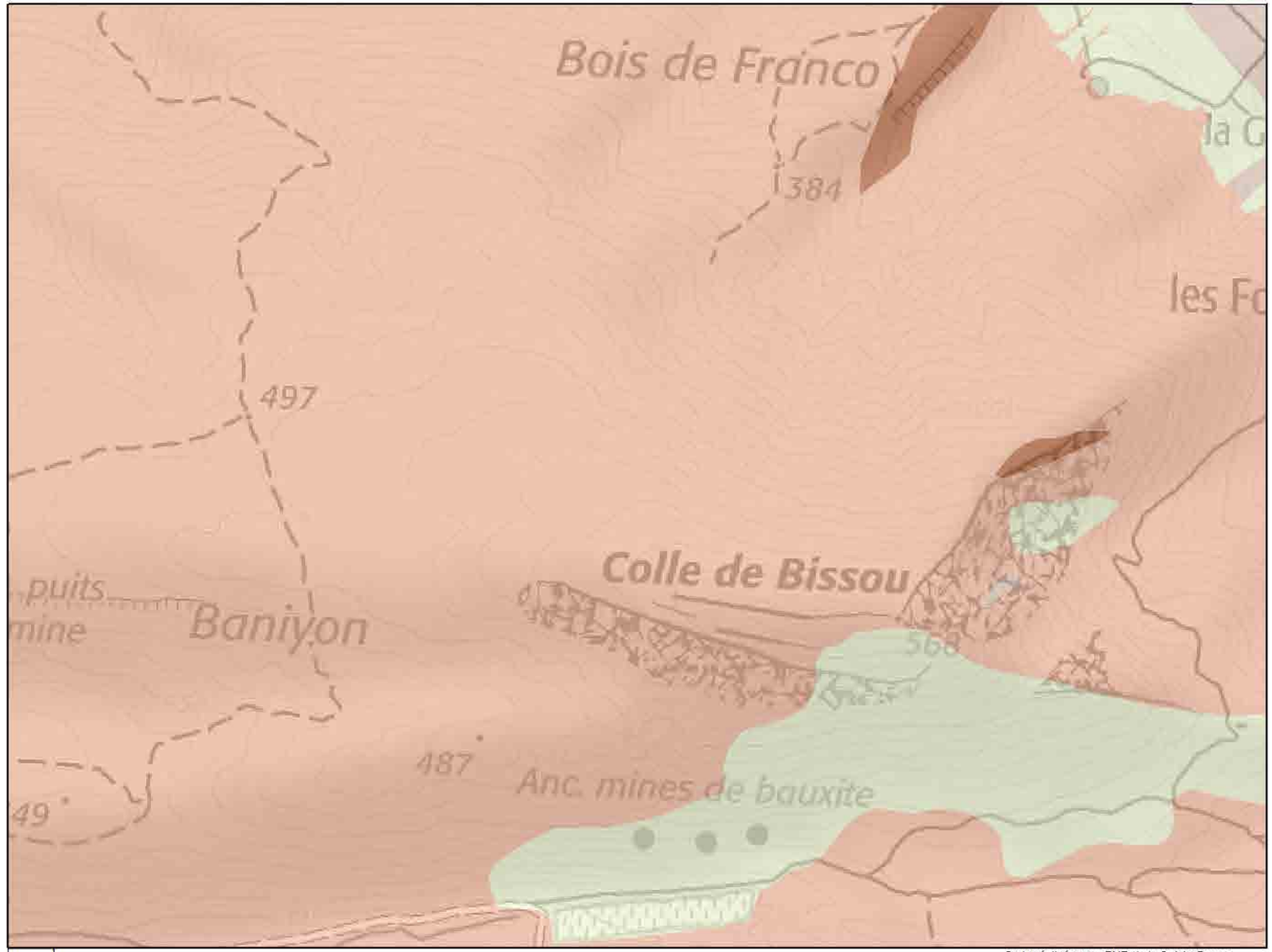

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

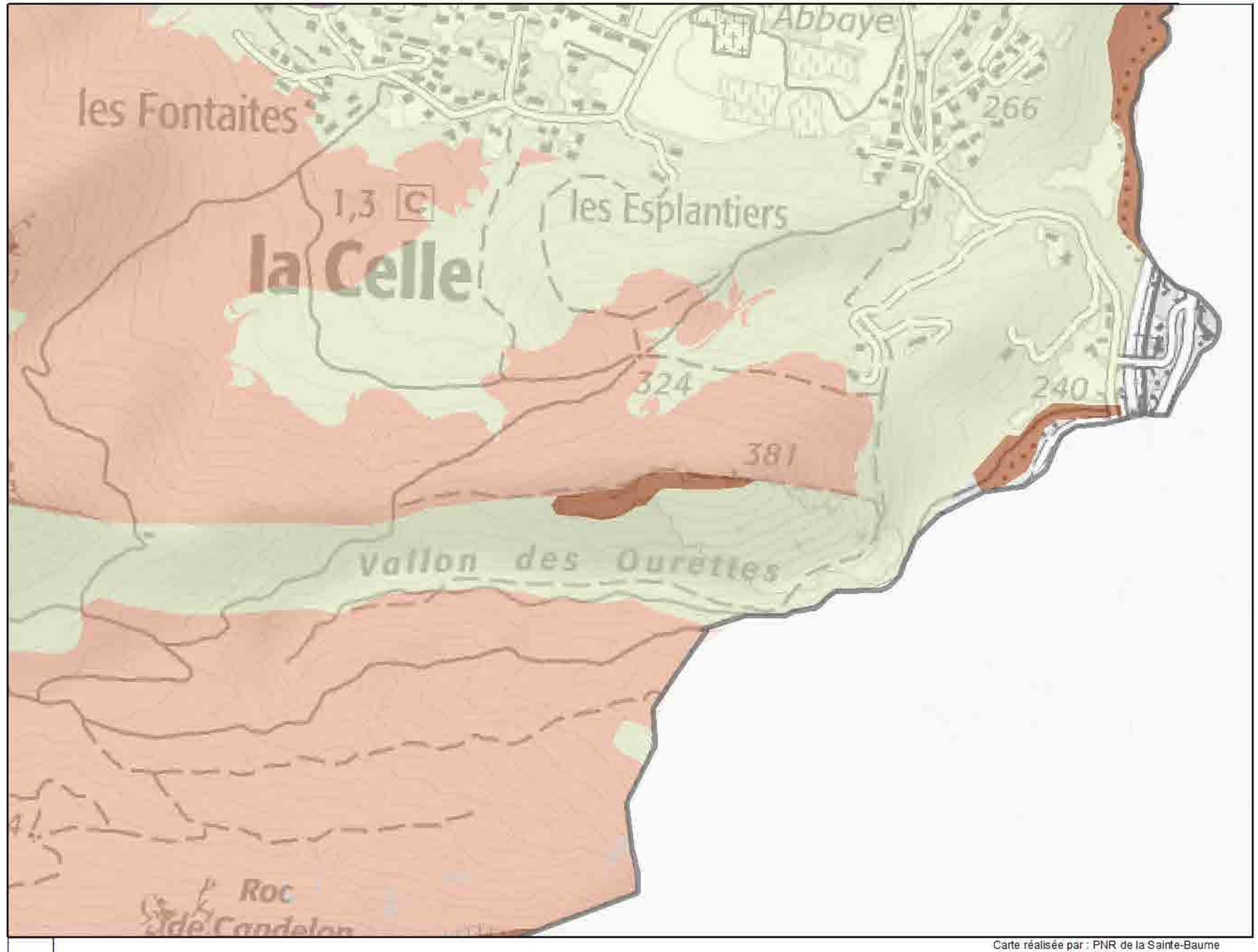

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

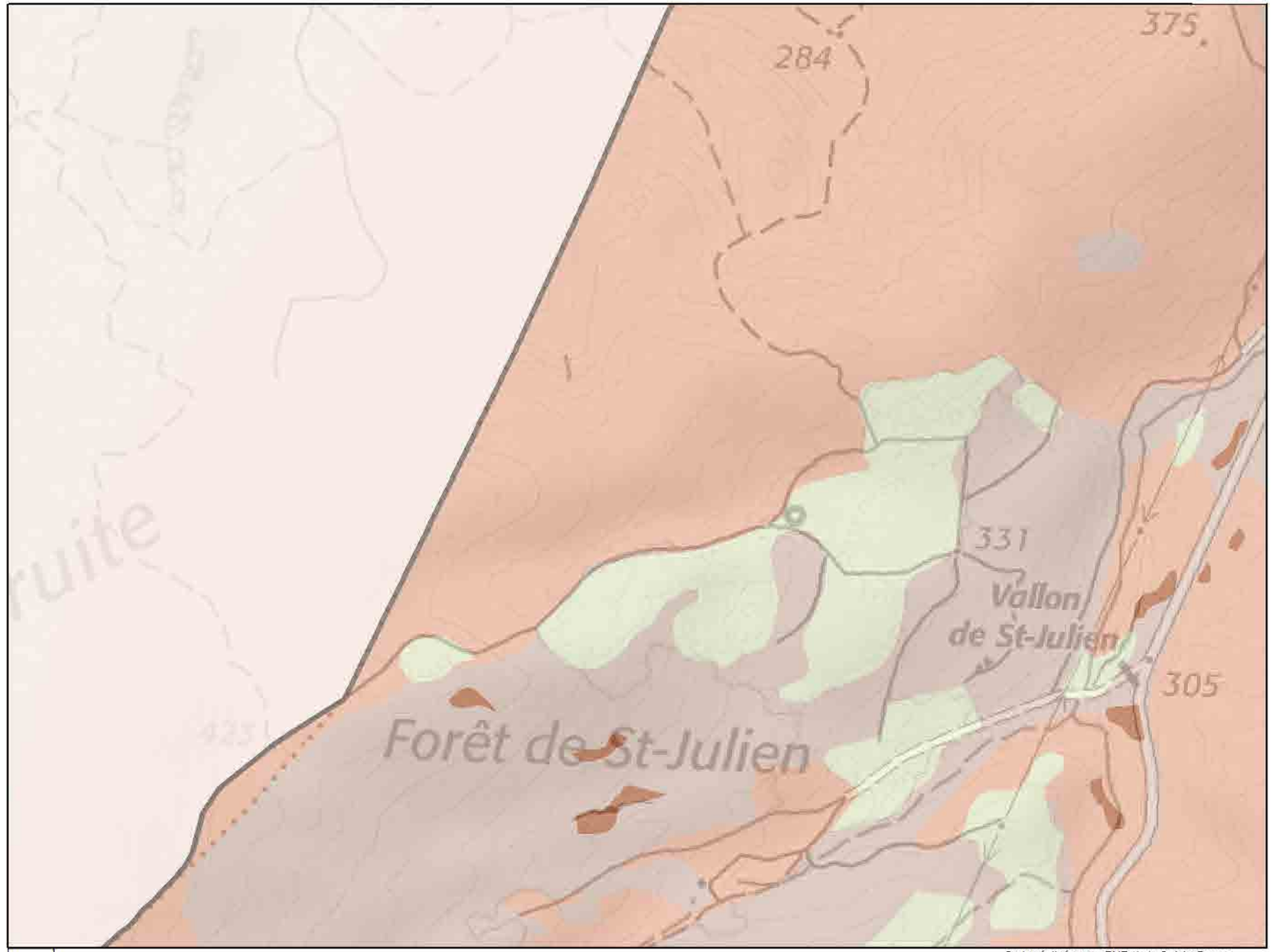

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort

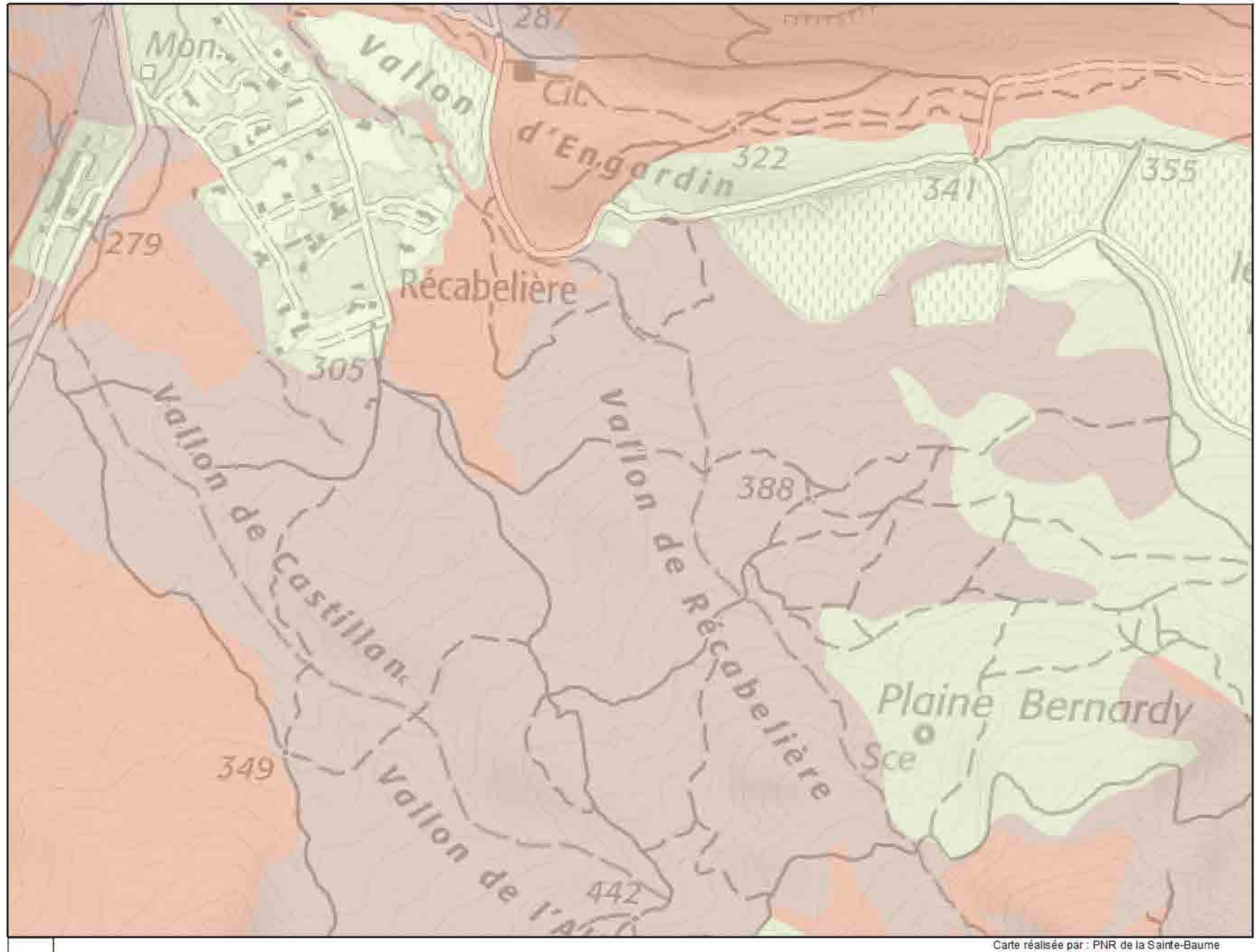

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort

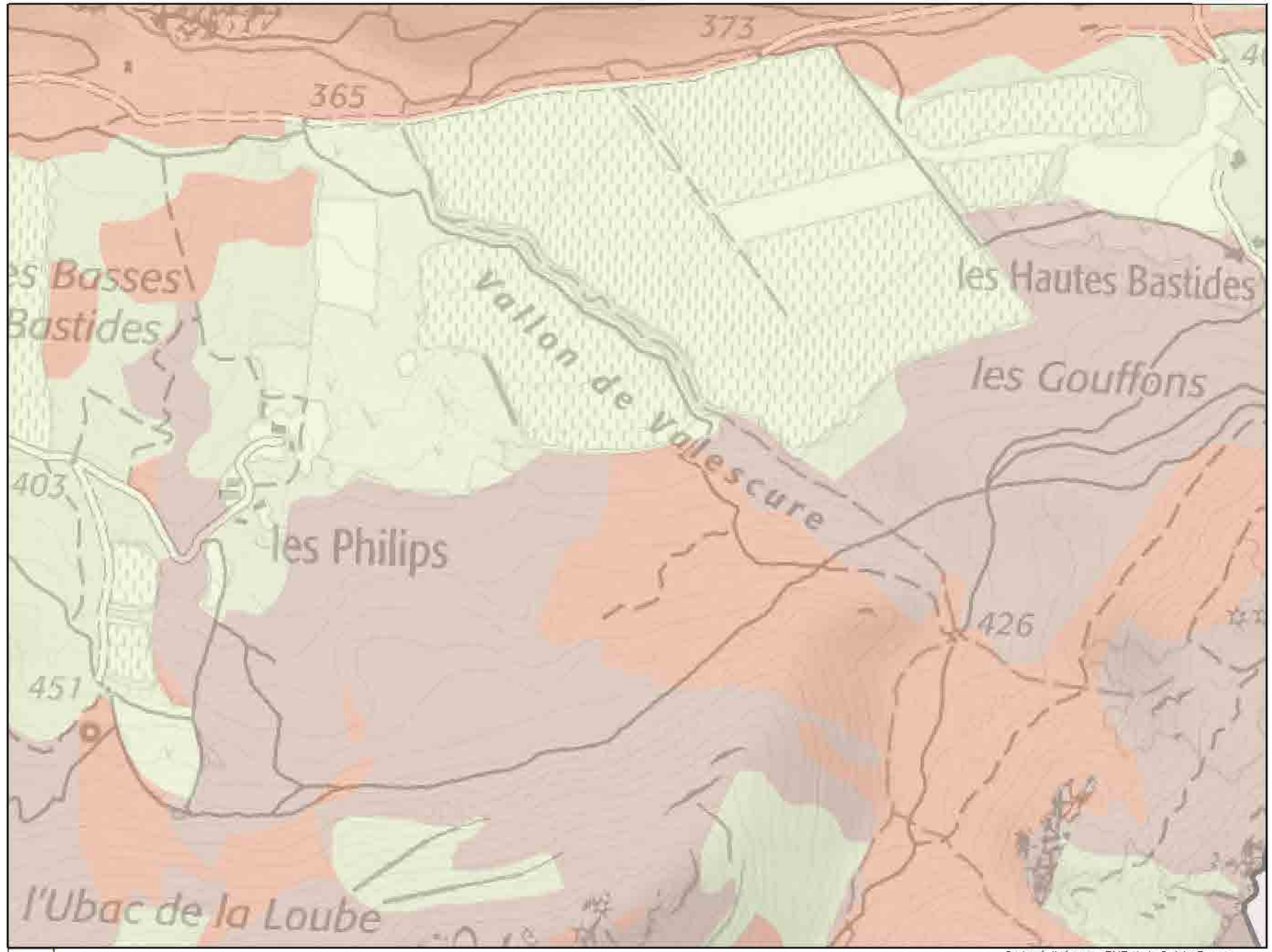

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

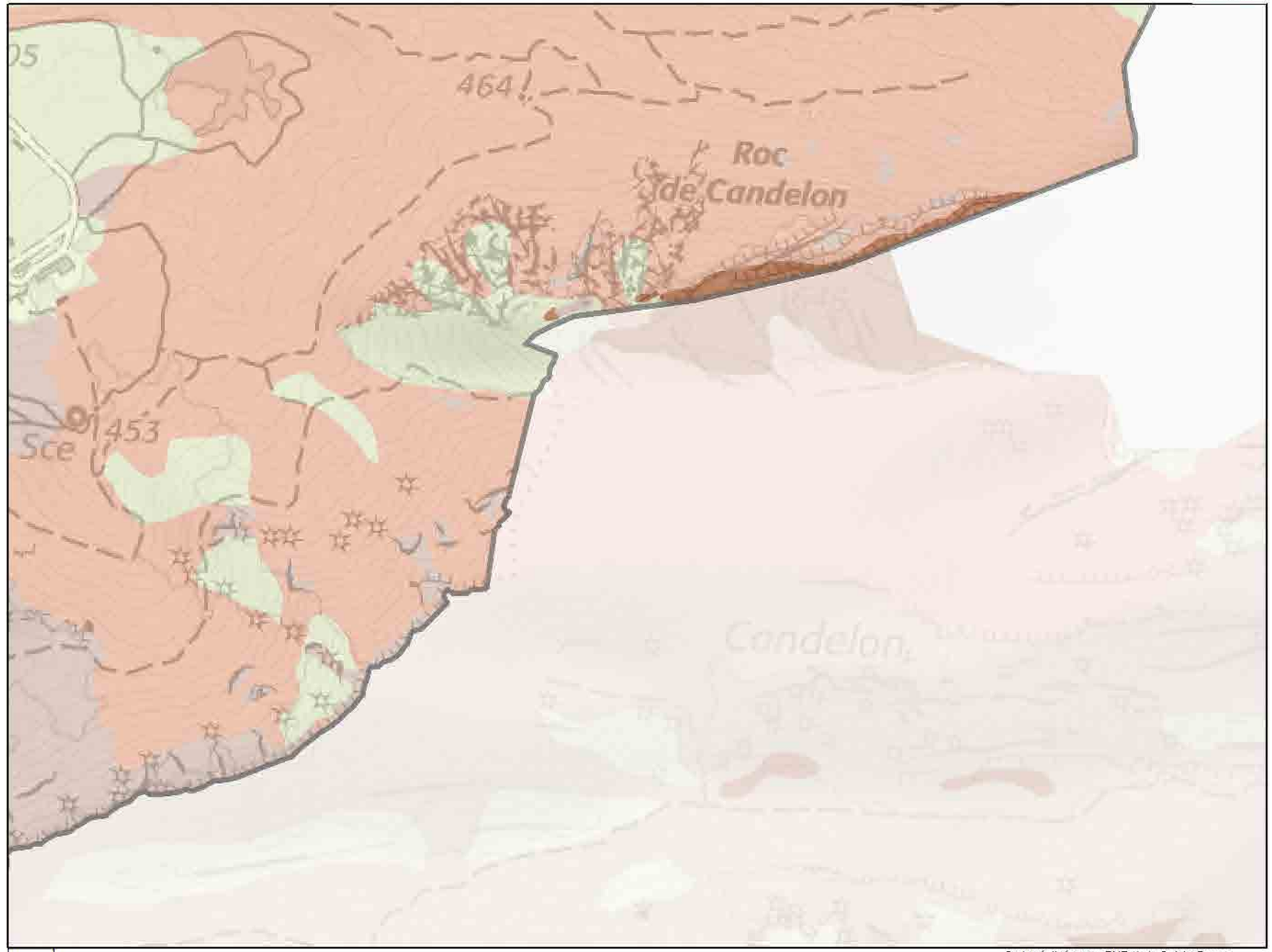

0 100 200 400 Mètres

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

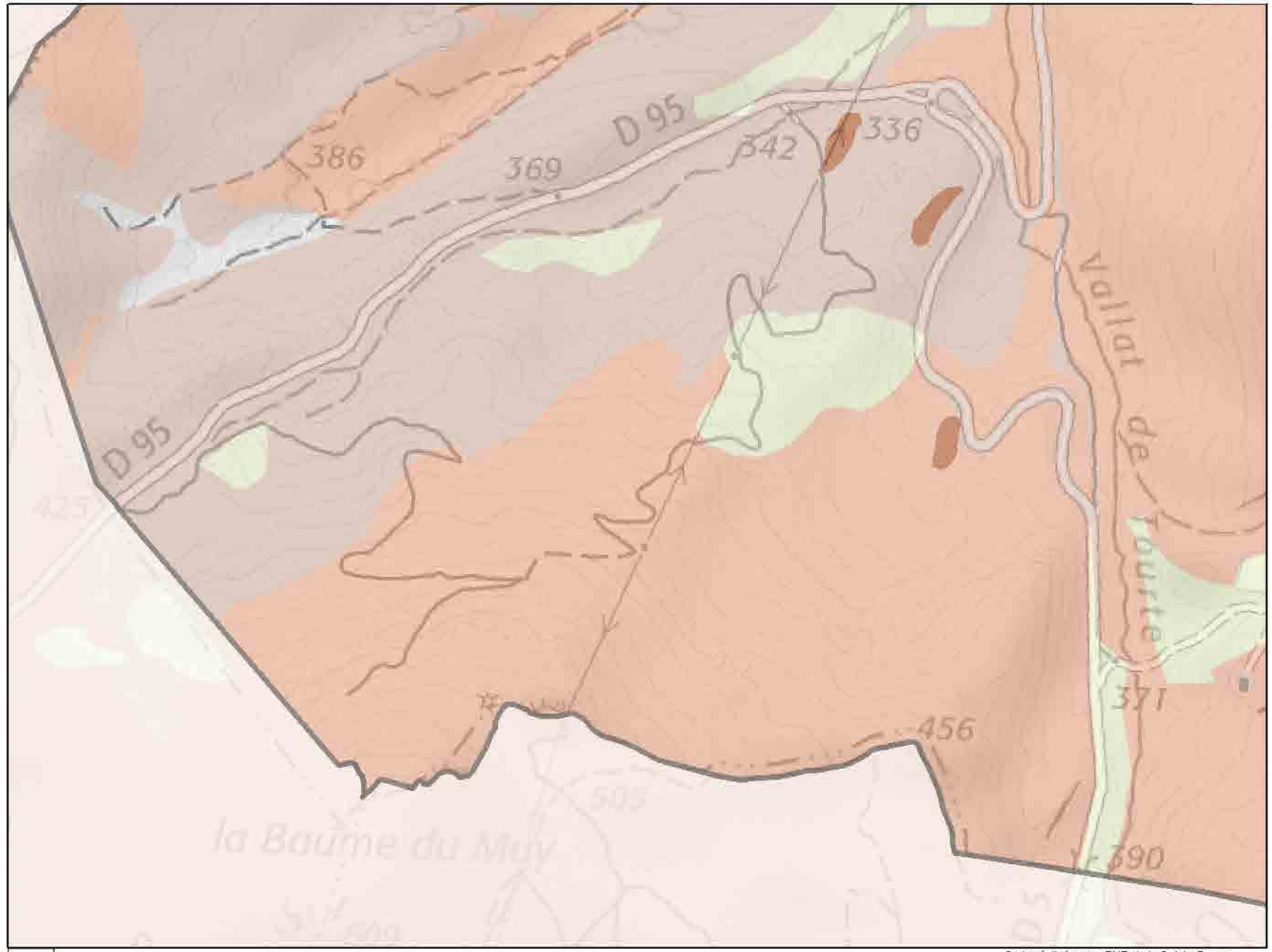

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

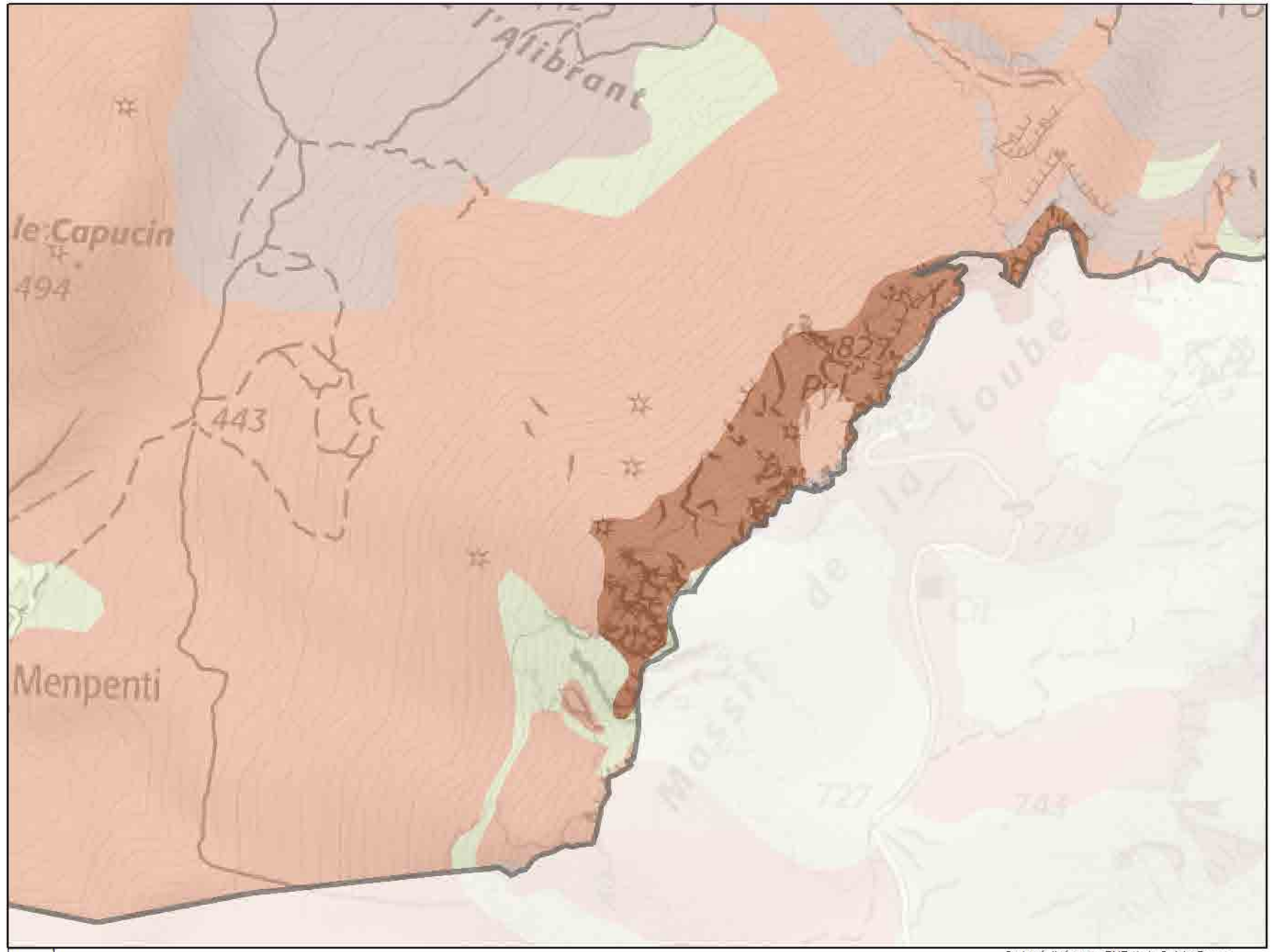

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Carte 18 : Hiérarchisation des enjeux de biodiversité de la commune

- Enjeu local - Faible
- Enjeu local - Modéré
- Enjeu local - Fort
- Enjeu national - Fort

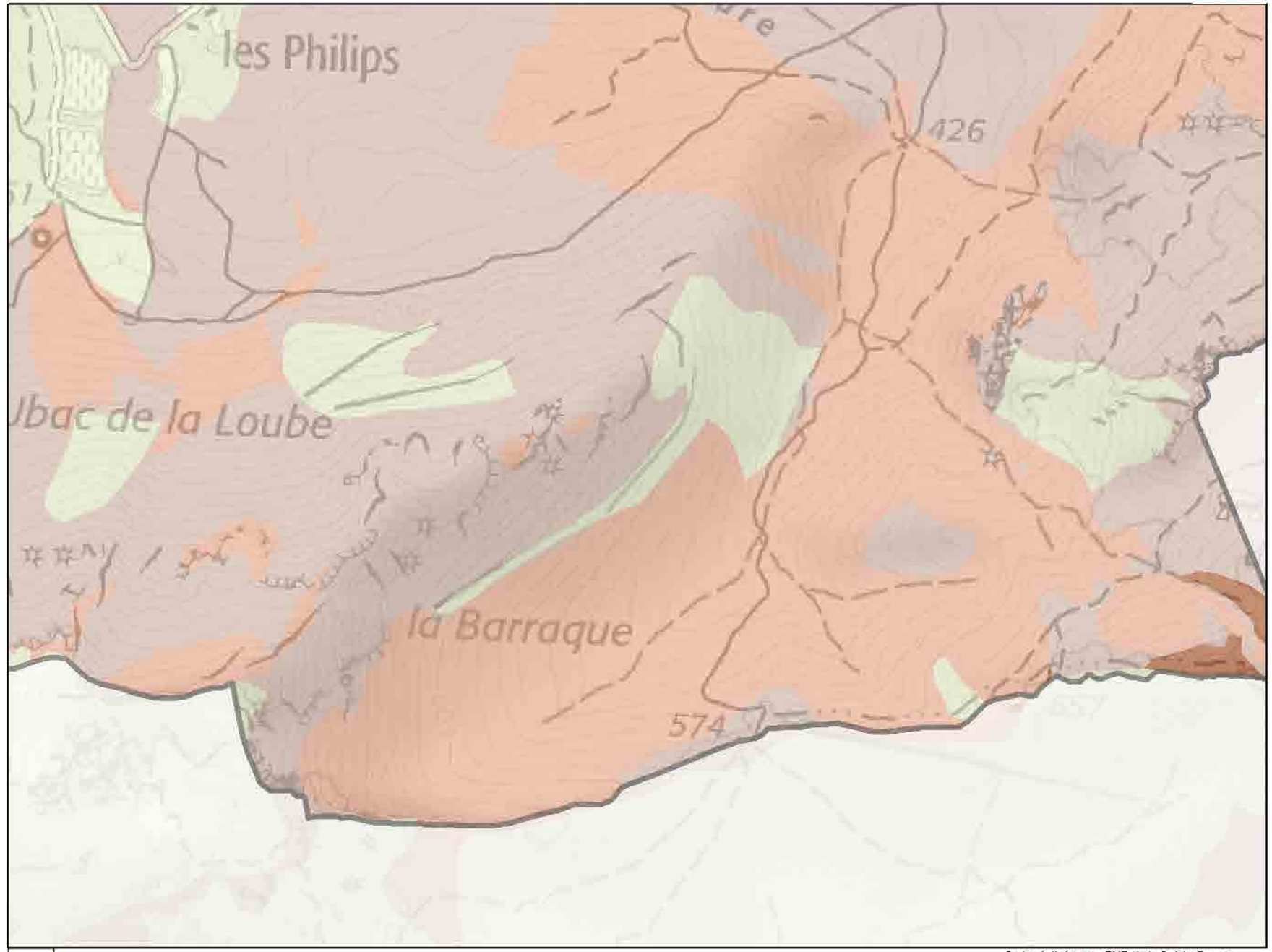

Carte réalisée par : PNR de la Sainte-Baume
Date de création : avril 2020
Sources : CBN Méditerranéen ; PNR Sainte-Baume
Fond : IGN Scan 25

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Édité par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth • 2219 CD80 • Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
www.pnr-saintebaume.fr - 04 42 72 35 22
© 2020 Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth · 2219 CD80 · Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04 42 72 35 22
E-mail : thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr

www.pnr-saintebaume.fr

Suivez-nous sur Facebook :
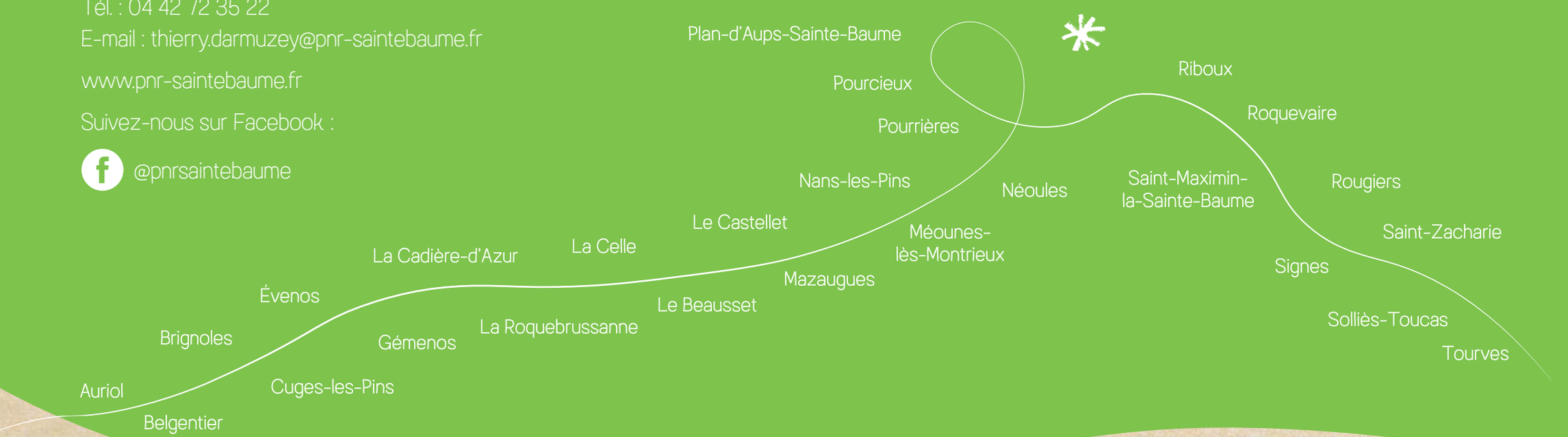
@pnrsaintebaume